

TABLE DES MATIÈRES

Table des matières	i
Liste des sigles et abréviations	v
Liste des figures	vi
Liste des tableaux	vii
Introduction	1
I^{ère} Partie : Concept de l'économie rurale et ses particularités	2
Chapitre I Préliminaires	3
1.1. Quelques définitions	3
1.2. L'évolution de la pensée	5
1.2.1. L'économie rurale aux origines de la science économique	5
1.2.2. Autonomisation de l'économie rurale au début du XIX ^e siècle	6
1.2.3. Le développement de l'économie rurale dans la seconde moitié du XX ^e siècle	9
1.3. Quel programme pour l'économie rurale?	12
Chapitre II Objet de l'économie rurale	14
2.1. Définition et objet de l'économie	14
2.2. Trois types d'économie	16
1. Economie positive : Qu'est-ce ?	16
2. Economie normative : Qu'est-ce qui devrait être fait ?	17
3. Economie prescriptive	17
4. Comment répondre à des questions d'ordre économique ?	17
2.3. Particularités économiques du secteur agricole	18
1. Ce système est constitué d'organismes vivants	18
2. Les productions de ce système dépendent de ressources naturelles telles que la terre et l'eau	19
3. La demande pour les produits agro-alimentaires est rigide	19
4. Les investissements de l'entreprise agricole sont importants	19
5. Le secteur agricole est constitué de petites entreprises familiales	19
6. La main d'œuvre agricole est relativement peu « mobile »	19
7. Les coûts de transaction de l'entreprise agricole peuvent être importants	20
8. Le progrès technique en agriculture est important	20
9. L'agriculture joue de multiples fonctions	20
10. Le développement du secteur agricole est fortement lié au développement de la qualification de la main d'œuvre.	20
2.4. Evolution des structures agricoles	20
2.5. Le découpage de l'activité économique : de l'économie agricole à l'économie agro-alimentaire	22
II^{ème} Partie : Organisation de la production agricole	24
Chapitre III Théorie de la production agricole	25
3.1. Généralités	25
3.2. L'agriculture traditionnelle	27
3.2.1. Définition	27
3.2.2. Fonction de production	28
3.2.3. Caractéristiques de l'agriculture traditionnelle	29
3.3. L'agriculture moderne	30

3.3.1. Signification du concept	30
3.3.2. Caractéristiques de l'agriculture moderne	31
3.4. Cadre technique de la production agricole	32
3.4.1. La sélection des espèces	32
3.4.2. L'amélioration du sol ou fertilisation	33
3.4.3. La spécialisation des systèmes culturaux ou d'élevage	35
3.4.4. Conditions d'utilisation rationnelle de la mécanisation agricole	37
3.5. Etude des conditions juridiques.....	38
3.5.1. Le faire-valoir direct	39
3.5.2. Le Faire-Valoir Indirect ou le partage des pouvoirs	40
3.6. Etude de crédit en agriculture.....	43
3.6.1. Caractéristiques de crédit agricole	44
3.6.2. Modes d'intervention du crédit agricole	44
3.6.3. Les formes de crédit agricole.....	45
3.6.4. Principes de risque dans les emprunts	46
3.6.5. Conditions d'efficacité du crédit agricole.....	47
Chapitre IV Fonctionnement du marché agricole	52
4.1. Caractéristiques du marché agricole.....	53
4.1.1. Caractéristiques de la demande agricole	53
4.1.2. Caractéristiques de l'offre alimentaire.....	57
4.1.3. Caractéristiques du prix agricole	62
4.2. Etude du marché agricole et ses imperfections	62
4.2.1. Aperçu historique de l'analyse des marchés agricoles.....	63
4.2.2. Le modèle de concurrence parfaite et l'optimum de Pareto	67
4.2.3. Sources potentielles d'imperfections des marchés et intervention publique.....	69
III^{ème} Partie Espace rural et production agricole.....	77
Chapitre V Problème de concept de l'espace rural.....	78
5.1. Concept de l'espace rural	78
5.2. Caractéristiques de l'espace rural.....	80
Chapitre VI Espace rural et technologie agricole	82
Introduction	82
6.1. Agriculture extensive et le système de la jachère.....	83
6.1.1. Principe.....	83
6.1.2. Lacunes de cette méthode.....	83
6.2. Agriculture intensive à base de travail	84
6.2.1. Aménagement basé sur un couplage entre l'agriculture et l'élevage	85
6.2.2. Aménagement basé sur l'association complexe	86
6.2.3. Aménagement basé sur des rotations savantes	86
6.3. Agriculture intensive à base d'un capital d'exploitation	86
Chapitre VII Espace rural et restructuration de l'espace agricole	90
7.1. Influence de l'E.U sur E.A par l'intermédiaire des couts de transport.....	90
7.2. Influence de l'EU sur l'EA à travers des couts de production	98
7.3. Influence de l'EU sur l'EA à travers l'exode rural.....	99
IV^{ème} Partie Agriculture et développement économique.....	100

Chapitre VIII Contribution de l'agriculture dans le processus du développement économique.....	101
8.1. Rôle de l'agriculture dans le développement économique.....	101
8.1.1. Agriculture et rôle de lancement de la croissance économique.....	101
8.1.2. L'Agriculture et rôle de financement de la croissance économique.....	102
8.1.3. Agriculture et rôle d'ajustement de la croissance économique.....	103
8.2. Dynamique des relations agriculture-industrie dans le développement économique.....	103
8.2.1. Articulation agriculture-industrie et financement du développement.....	104
8.2.2. Articulation agriculture-industrie et transformation des structures.....	107
8.2.3. Articulation agriculture-industrie et formation d'emplois.....	114
Chapitre IX Eléments pour une politique agricole	117
9.1. Les objectifs d'une politique agricole.....	118
9.2. Elaboration d'une politique agricole.....	120
9.2.1. Mise en place d'un cadre institutionnel de réflexion.....	120
9.2.2. Détermination des objectifs et fixation des priorités.....	121
9.3. Les instruments de politique agricole et leurs effets économiques.....	122
9.3.1. Typologie des politiques agricoles.....	122
9.3.2. Typologie des instruments de politique agricole.....	123
9.3.3. Effets économiques des instruments de politique de prix et de revenu.....	124
9.4. Les insuffisances de la politique agricole congolaise.....	127
9.4.1. Au niveau des contraintes éco-climatiques.....	127
9.4.2. Au niveau de la commercialisation.....	127
9.4.3. Au niveau technique et de la recherche.....	128
9.4.4. Au niveau financier.....	128
9.4.5. Au niveau administratif, politique et démographique.....	129
Chapitre X Concepts de base sur le développement rural	130
10.1. Problème de définitions sur le développement rural.....	130
10.2. Conception de développement rural classique.....	131
10.3. Concept du développement rural intégré (DRI).....	133
10.3.1. Signification du concept de DRI.....	133
10.3.2. Méthode d'approche du DRI.....	134
10.3.3. Domaines d'intégration du DRI.....	136
10.3.4. Problèmes de mise en application du DRI.....	137
10.4. Indicateurs du développement rural.....	138
10.4.1. Fonctions du suivi et de l'évaluation.....	138
10.4.2. Liste d'indicateurs socioéconomiques.....	140
10.5. Principes cadres du développement rural intégré.....	141
10.5.1. Concernant les objectifs et les stratégies.....	142
10.5.2. Concernant l'accès à la terre, à l'eau et aux autres ressources naturelles.....	142
10.5.3. Concernant la participation populaire.....	143
10.5.4. Concernant le contrôle et l'évaluation.....	143
10.5.5. Concernant l'intégration des femmes dans le développement rural.....	143
10.5.6. Concernant l'accès aux facteurs de production, aux marchés et aux services.....	144
10.5.7. Concernant l'expansion des activités rurales non agricoles.....	144
10.5.8. Concernant l'éducation, la formation et la vulgarisation.....	144
10.6. Quelques agents du développement rural.....	145
10.6.1. Les concepts de la coopération et de la coopérative.....	145
10.6.2. Organisation non gouvernementale (O.N.G.).....	147

10.6.3. Associatif tontinier	148
10.6.4. Mutuelles d'épargne et de crédit pour les ruraux.....	149
10.7. Le développement durable	150
Bibliographie	153

LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

BCA	: Banque de crédit agricole
CAPSA	: Centre Agricole de Production des Semences Améliorées
DRI	: Développement Rural Intégré
ECRU	: Economie Rurale
FAO	: Fonds des Nations-Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FASEG	: Faculté des Sciences Economiques et de Gestion
IAA	: Industrie agro-alimentaire
INEAC	: Institut National pour l'Etude Agronomique au Congo
INERA	: Institut National de l'Etude et de Recherche Agronomique
INS	: Institut National de la Statistique
IRES	: Institut de Recherches Economiques et Sociales
OCDE	: Organisation de Coopération et de Développement Economiques
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
ONU	: Organisation des Nations-Unies
PMA	: Pays moins avancé
PVD	: Pays en voie de développement
RAD	: Restauration à domicile
RHF	: Restauration hors foyer
SCP	: Structure-Comportement-Performance
SOFIDE	: Société Financière de développement
UCL	: Université Catholique de Louvain
UNIKIN	: Université de Kinshasa
UNESCO	: Organisations des Nations-Unies pour l'Education, la Science et la Culture

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Un schéma de l'Economie Rurale	13
Figure 2 : L'économie agro-alimentaire	23
Figure 3 : Activité résumée d'un agriculteur.....	26
Figure 4 : Un exemple de combinaison des cultures	36
Figure 5 : Problèmes de commercialisation des produits agricoles.....	66
Figure 6 : Bande de prix sur les marchés agricoles	72
Figure 7 : Schéma du cercle vicieux d'après Nurkse, Meir et Baldwin	101
Figure 8 : Articulation agriculture-industrie.....	108
Figure 9 : Schéma dans la confection d'un plan sectoriel	121
Figure 10 : Schéma de la conception du développement rural classique	132
Figure 11 : Schéma de la conception du DRI	135

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Instruments utilisés dans le secteur traditionnel.....	28
Tableau 2: Instruments utilisés dans le secteur moderne	31
Tableau 3 : Dépenses d'alimentation en % des dépenses totales des consommateurs (1950-1962)	55
Tableau 4 : Taux d'accroissement annuel des dépenses de consommation par tête en France (1950-1964)	56

Introduction

Ce cours a pour objet d'approfondir et d'appliquer les principes fondamentaux de la science économique aux problèmes spécifiques des secteurs agricole et agro-industriel, d'une part, et de l'organisation de l'espace rural, d'autre part.

Ce cours examine l'économie de la production agricole, des marchés agricoles et de leurs défaillances.

Ce cours aborde également les questions relatives au crédit en agriculture, à l'intervention de l'Etat en agriculture, à la politique agricole et au développement rural.

Appliqué au secteur agricole, la théorie de la production va donc avoir pour objet de déterminer le volume et la composition de l'offre agricole, ainsi que les techniques utilisées par les agriculteurs, et les conséquences que cela pourra entraîner sur les agriculteurs, et les revenus tant des producteurs agricoles eux-mêmes que des autres catégories sociales. Comme l'agriculture produit l'essentiel des denrées de toute première nécessité (on peut se passer de magnétophones, mais pas de maïs, manioc, riz,...), c'est probablement de toutes les activités économiques celle dont le mauvais fonctionnement pourrait avoir les conséquences les plus désastreuses.

Il est cependant impossible d'étudier la production agricole pour elle-même, d'une part, parce que la théorie générale de la production s'applique en agriculture aussi bien qu'ailleurs, d'autre part, à cause des interdépendances qui lient entre elles toutes les activités économiques. C'est pourquoi, pour souligner à la fois l'unité de la science économique, et les liens de l'agriculture avec le reste de l'économie, on identifiera d'abord les spécificités de la théorie économique appliquées au secteur agricole avant d'aborder les aspects relatifs à l'organisation de la production agricole et le fonctionnement des marchés agricoles.

Ensuite, on examinera la contribution du secteur agricole dans le processus du développement économique. Enfin, deux autres sujets mériteront également notre attention : les problèmes de politique agricole et ceux du développement rural en République Démocratique du Congo.

A l'issue de ce cours, l'étudiant devrait :

- avoir une bonne connaissance des caractéristiques économiques du secteur agricole et agro-alimentaire,
- maîtriser les concepts fondamentaux de la théorie économique de la production, de la consommation et du marché,
- être capable d'appliquer ces concepts à l'étude des phénomènes de production, de consommation et d'échanges du secteur agricole et agro-alimentaire,
- être capable de résoudre quelques problèmes économiques propres à ce secteur.

L'évaluation de ce cours porte sur ces quatre objectifs pédagogiques.

Un manuel d'exercices dirigés et des lectures complémentaires sont également recommandés aux étudiants.

I^{ÈRE} PARTIE
CONCEPT DE L'ÉCONOMIE RURALE ET SES
PARTICULARITÉS

CHAPITRE I

PRELIMINAIRES

1.1. Quelques définitions

L'Economie Rurale est une branche de la science économique, celle qui s'intéresse plus spécialement à l'agriculture, au monde rural, et à l'agro-alimentaire. Cette définition, toutefois, n'a de sens qu'à condition de bien comprendre ce que signifient tous les mots qui y figurent. Si l'on peut admettre que la notion de Science Economique est familière au lecteur, il est nécessaire de préciser ce qu'il faut entendre par « agriculture », « rural » et « agro-alimentaire ».

L'agriculture est une activité économique qui consiste à favoriser le développement de plantes ou d'animaux pour en tirer des substances utiles à l'homme, en particulier des produits alimentaires (mais pas exclusivement : la culture du chanvre pour sa fibre est une activité agricole, qui ne produit rien de comestible). Une telle activité exige, en général, beaucoup d'espace, et cela constitue une originalité majeure vis-à-vis des autres industries. La valeur de la production par hectare, en agriculture, est plusieurs dizaines ou plusieurs centaines de fois inférieure à celle que l'on obtient dans la vaste majorité des autres activités. Cela peut paraître paradoxal, parce que tous les agriculteurs du monde s'enorgueillissent lorsqu'ils peuvent augmenter leur production par hectare et aussi parce que la valeur de la production par hectare varie dans de larges proportions d'une culture, ou d'une technique de production à l'autre¹. Il n'en demeure pas moins que la faiblesse de ces chiffres est patente quand on les compare à ceux obtenus avec d'autres activités. En outre l'agriculture est forcément dépendante des conditions naturelles : qualité du sol² et surtout, climat. Cependant, cette dernière caractéristique n'est pas réellement spécifique de l'agriculture. On peut en dire autant du tourisme, des transports, et de bien d'autres activités.

On a dit que l'une des spécificités de l'agriculture était de faire appel à des processus biologiques. Il est indéniable, en effet, que de tels processus sont mis en œuvre dans l'activité agricole, mais c'est tout aussi vrai de toute industrie mettant en œuvre des fermentations. On peut se demander s'il existe réellement une originalité propre de l'agriculture de ce point de vue.

Un autre vieux débat, concernant la définition de l'agriculture, est celui de savoir si la forêt est une activité agricole. Au sens étroit du terme, la forêt est distincte de l'agriculture, probablement parce que c'était à l'origine un résidu, un ensemble de végétaux ne faisant l'objet d'aucun soin particulier, en dehors de la récolte. A l'heure actuelle, il est de plus en plus fréquent que la forêt soit cultivée, et partant, qu'elle soit considérée comme faisant

¹ En France, en 1990, un hectare de blé produit quelque chose de l'ordre de 10 000 F; un hectare de tomates 100 à 200 000 F. En Afrique, un hectare de mil produit l'équivalent de 1000 à 2000 F, un hectare de riz de 2000 à 3000 F. Ces chiffres sont des ordres de grandeur tout à fait approximatifs.

² Il est important de distinguer le « sol » de la « terre ». le sol est un milieu biologique particulier, plus ou moins favorable à la culture, et plus ou moins naturel (on peut l'améliorer, quoique cela puisse coûter cher). Quant à la « terre », il est sans doute vrai que c'est pour partie « le don gratuit de la nature » dont parlait Ricardo (par exemple, une « bonne » terre, c'est un « bon » sol et un « bon » climat, encore que ces notions soient relatives à l'outillage dont on dispose. Au Néolithique, dans la région parisienne, les « bonnes » terres étaient les buttes sableuses à l'heure actuelle couvertes des forêts, parce que la terre y était plus légère et plus facile à traiter que les terres de limon qui maintenant sont considérées comme « bonne »). Mais la terre, c'est aussi « de l'espace », une surface qui n'est pas affectée à d'autres usages.

intégralement partie de la sphère agricole. En fait, elle en exagère encore les caractéristiques soulignées plus haut. La productivité par hectare de la forêt est encore 10 à 100 fois plus faible que celle obtenue avec les céréales, ou l'élevage bovin. Ceci conduit à considérer la forêt comme une forme extrême d'agriculture.

Le mot « agroalimentaire » désigne un ensemble d'activités économiques qui englobent l'agriculture, mais qui couvrent un champ plus vaste, parce qu'elles concernent aussi le traitement des produits agricoles entre le moment où ils sortent de l'agriculture proprement dite et celui où ils atteignent le consommateur final.

De plus, l'agroalimentaire englobe aussi un ensemble complexe d'activités qui concernent la fourniture de biens et services intermédiaires aux agriculteurs : fabrication et distribution d'engrais, de matériels, de pesticides, etc. Il s'agit là d'industries mettant en jeu des techniques de pointe (chimie fine, « génie biologique », manipulations génétiques, etc.) et qui sont à l'origine des formidables gains de productivité observés dans l'agriculture proprement dite depuis quelques décennies. On désigne parfois ces activités sous le nom d' « agrofournitures ».

Enfin, et bien que ce soit formellement incorrect d'après Boussard (1992), il est difficile de retirer de l'agroalimentaire les activités agricoles qui ne produisent pas de produits alimentaires, telles que la production d'alcool à brûler à partir de la betterave ou de la canne à sucre, ou encore la production de fibres textiles, comme la laine, le coton, le lin, etc.

Ainsi, la place de l'agriculture vis-à-vis de l'agroalimentaire est-elle relativement claire. L'agriculture est le noyau d'un agroalimentaire plus englobant. Tout ceci reste à l'intérieur d'une nomenclature des activités économiques de type classique, comme celle que l'on rencontre en tête des tableaux d'échanges interindustriels. Les relations de l'agriculture et du monde rural sont moins claires, et méritent plus de discussions.

De fait, ici encore jusqu'à une date récente, il était facile au géographe de distinguer deux types d'espaces : l'espace urbain, d'abord, qui se marquait par un point sur une carte à grande échelle, et l'espace rural, c'est-à-dire tout le reste. L'espace rural était, pour l'essentiel, consacré à l'agriculture, et l'espace urbain aux autres activités économiques. Cela était tout à fait logique, dès lors que l'agriculture, comme on l'a vu plus haut, était la seule activité économique à exiger beaucoup de place, cependant que l'occupation de l'espace par les autres activités était négligeable. Il y avait bien des exceptions, comme l'élevage des vaches au centre des villes pour approvisionner les laiteries, ou, réciproquement, la fabrication des ressorts de montres par les paysans du Jura. Mais cela ne représentait pas des phénomènes très importants du point de vue macroéconomique.

Cette dichotomie n'est plus de mise aujourd'hui. Il y a certes toujours des zones à faible densité de population, où la majeure partie de l'espace reste occupée par des activités agricoles, et des zones à forte densité, dépourvues de toute activité agricole (mais non dépourvues de zones récréatives « biologiques » comme les jardins publics). Mais l'activité économique des zones rurales est loin d'être toujours principalement agricole. Dans les pays développés, il existe de nombreuses industries, et même des sociétés de services qui préfèrent s'installer en zones rurales. Dans les pays en voie de développement, il en est souvent de même, avec cette circonstance aggravante qu'il est de plus en plus fréquent de rencontrer des situations dans lesquelles beaucoup d'habitants des zones rurales ne vivent plus d'aucune activité économique, et se bornent à attendre les mandats qui leur sont envoyés par leurs

parents travaillant « en ville ». Enfin, avec le développement des moyens de transport, en Europe et autres pays développés, de nombreuses personnes travaillent « en ville » et vivent « à la campagne », dans des maisons individuelles qui occupent des surfaces non négligeables dans certains pays. Les problèmes des zones rurales dépassent donc, de très loin, ceux du secteur agricole ou même agroalimentaire. En même temps, du fait de la faible densité de population, ces problèmes restent souvent semblables dans leur principe à ceux de l'agriculture au sens strict.

Une dernière difficulté, et non la moindre, vient de ce que la délimitation des zones « rurales » ou « urbaines » est en entreprise presque inextricable. On peut, bien sûr, utiliser des définitions comme celles qui décident qu'une commune urbaine est celle qui a plus de 1 200 habitants agglomérés au chef-lieu. Mais il est clair en même temps qu'une telle définition est complètement arbitraire, et qu'un léger changement du seuil est susceptible de faire basculer des milliers de kilomètres carrés d'un côté ou de l'autre, sans que rien ne soit changé à leur situation réelle. Pire, ce genre de définition peut aboutir à fausser complètement un phénomène. Par exemple, on a fait remarquer que la décentralisation d'une petite industrie d'une grande métropole vers un chef-lieu de canton rural, qui est indiscutablement un mouvement de « ruralisation », en faisant passer la petite ville du statut de « village » à celui de « zone urbaine », aboutissait dans les statistiques à gonfler l'importance de ces dernières.

Il faut donc trouver d'autres manières de définir le « rural » et l'« urbain ». Il n'y a pas, dans ce domaine, de solution satisfaisante.

1.2. L'évolution de la pensée

Les remarques précédentes sur les définitions de l'agriculture, du rural, l'agroalimentaire ne suffisent pas à définir une discipline (ou une sous-discipline) scientifique. Pourquoi faut-il une catégorie spéciale d'économistes pour étudier ces questions? En particulier, pourquoi y a-t-il des économistes ruraux, et non des économistes de la chimie, de la sidérurgie, ou de tout autre branche d'industrie? Cela tient à l'évidence aux spécificités des questions qui se posent dans le domaine de l'économie rurale. Pour comprendre ces spécificités, il est bon de prendre un peu de recul historique.

1.2.1. L'économie rurale aux origines de la science économique

De fait, l'économie rurale est à la source de toute l'économie, et cela pour une raison bien simple. Dans l'Antiquité, l'agriculture était la source presque exclusive de toute richesse, non, comme le pensaient les physiocrates, parce que c'était une « activité fondamentale », mais simplement parce que l'agroalimentaire est par nécessité une activité majeure chez des gens très pauvres qui consacrent l'essentiel de leurs revenus à leur nourriture. Il faut ajouter à cela que les techniques connues à l'époque reposaient sur l'agriculture pour la fourniture de presque toutes les matières premières, comme les fibres textiles ou le bois. Il n'est pas étonnant dans ces conditions que beaucoup des premières réflexions économiques aient porté sur la gestion des domaines ruraux.

Cette tendance se retrouve en France au XVI^e siècle avec Olivier de Serre (1539-1619). Il n'est pas le seul à cette époque. Jean Bodin (1530-1596) est à juste titre considéré comme l'un des premiers monétaristes, et on lui attribue la paternité de la théorie quantitative de la monnaie, qui n'a que peu de chose à voir avec l'économie rurale. Mais son fameux mémoire « réponse au sire de Malestroit... » (1568) comporte de nombreuses digressions sur ce que nous appellerions maintenant la sécurité alimentaire du royaume de France (à l'époque,

dévasté par les guerres de religion), avec des considérations qui ne seraient pas déplacées sous la plume d'un expert de la F.A.O.³ sur l'importance des étangs et de la pêche en rivière pour l'équilibre alimentaire de ses concitoyens. Cela montre l'importance de l'agriculture à l'époque dans les réflexions des princes et de leurs conseillers.

Tout cela débouche sur la théorie selon laquelle l'agriculture est la source de toute valeur. Les disciples de Quesnay (1694-1774), le fondateur de la secte des physiocrates, qui soutenaient cette opinion, et au nombre desquels se trouvait en particulier Turgot (1727-1781), avaient le don de partir d'observations justes (sur le rôle du marché ou l'importance de l'agriculture) pour parvenir à des propositions absurdes (leur libéralisme excessif ou leur théorie de la valeur) par excès de systématisation et par dogmatisme. Les économistes classiques⁴ et leurs successeurs ont eu raison de réagir contre cette tendance. C'est à partir de cette époque que la science économique se développe sans référence constante à l'agriculture, considérée enfin comme une activité parmi d'autres. Le problème majeur est alors celui des conditions de l'équilibre général, et, bien sûr, dans ce contexte, l'agriculture, encore présente chez les classiques pour la détermination de la rente foncière, disparaît presque complètement des réflexions des néoclassiques.

1.2.2. Autonomisation de l'Économie Rurale au début du XIXe siècle

Pourtant, tout au long du XIX^e siècle et de la première moitié du XX^e, l'agriculture pose des problèmes spécifiques, qui sont à l'origine du développement de l'économie rurale comme sous-discipline de l'économie.

Le plus important d'entre eux est sans nul doute celui de la gestion des exploitations. Que faut-il produire? Avec quelles techniques? En quelle quantité? Ces questions, bien sûr, sont celles que se pose tout entrepreneur. Elles ont fait l'objet des réflexions des économistes néoclassiques, qui y ont apporté les réponses, maintenant bien connues, de la théorie de la production. Egaliser le coût marginal avec la recette marginale, faire en sorte que les productivités marginales en valeur de tous les facteurs dans tous les emplois soient égales, etc. Cependant, l'angle sous lequel les économistes généraux abordaient ces problèmes n'étaient pas le même que celui du praticien qui tente concrètement de répondre aux questions d'un exploitant. La notion de coût marginal est une chose, le calcul du coût marginal du blé en est une autre. L'économiste néoclassique se préoccupe de savoir comment il se fait que l'ensemble des producteurs de blé produisent à peu près ce qui est consommé par l'ensemble des consommateurs. L'économiste rural se demande si vraiment une exploitation de 30 ha dans le Nivernais a intérêt à produire du blé ou non, et pourquoi.

Naturellement, de telles préoccupations ne sont pas entièrement spécifiques de l'économie rurale. A l'heure actuelle, elles sont à la base de tout ce qu'il est convenu d'appeler les « sciences de gestion ». Il n'en était pas au XIX^e siècle et au début du XX^e. A cette époque, le choix des produits et des méthodes de production dans l'industrie était considéré comme de la seule responsabilité de l'entrepreneur, qui, du reste, trouvait là une des sources de son

³ La FAO. (Food and Agricultural Organisation) est une agence des Nations unies spécialisée dans les problèmes d'agriculture et d'alimentation. Une partie de son activité consiste à rechercher les moyens d'assurer la sécurité alimentaire des pays en voie de développement.

⁴ Dans « la Richesse des Nations », le « père fondateur » de l'économie classique, Adam SMITH (1723-1790) consacré, encore de très longs développements à l'agriculture, entendue comme une activité « à part », du fait, en particulier, de son rôle dans la génération de la rente foncière.

pouvoir de monopole. Que l'on songe sur ce point à la théorie Schumpetérienne de l'entrepreneur.

En agriculture, comme le remarquait du reste Schumpeter, il n'y a pas d'entrepreneur, mais des exploitants, qui ne bénéficient d'aucun pouvoir de monopole, même quand ils innovent. De fait, la création d'une nouvelle semence, la découverte d'un nouveau procédé ne sont pas tellement exploités en agriculture par leurs auteurs, parce que la meilleure façon de tirer parti d'un tel progrès consiste, en général, à le diffuser dans un grand nombre d'exploitations. Nous aurons plus loin l'occasion de nous interroger sur les causes profondes de cette situation. Pour l'instant, nous devons la constater, et observer que, dans ces conditions, en agriculture, une partie des fonctions traditionnellement attribuées aux entrepreneurs est dévolue à des intellectuels, ou, plutôt, à une sorte de symbiose entre des intellectuels qui souvent dépassent leur rôle normal pour rentrer dans l'action, et des entrepreneurs dont les fonctions sont plus restreintes que celles d'un entrepreneur classique. L'économie rurale est née de cette situation, et probablement, aussi, de plus large, la recherche agronomique.

Quoiqu'il en soit, il est clair aussi que ces problèmes méritaient d'être posés, car le progrès technique, du début du XIX^e siècle à nos jours, a été rapide en agriculture. Les rendements par hectare augmentent de façon visible, passant, en France, pour les céréales, de 3-4 quintaux à l'hectare au XVI^e siècle à 10-20 au milieu du XX^e, puis à 50-80 aujourd'hui. Ainsi, la même surface permet de nourrir 4 à 10 fois plus de personnes. Mais cet accroissement de la productivité de la terre n'est que la partie la plus visible de transformations beaucoup plus profondes. Quoique les chiffres manquent pour effectuer les calculs, il est certain que la productivité des facteurs de production augmente⁵. De plus, ce progrès s'accompagne d'une modification importante des proportions relatives des facteurs de production mise en œuvre dans l'agriculture. La quantité de capital (de quelque façon que l'on mesure la « quantité de capital ») par tête de travailleur ou par hectare de terre augmente. Le nombre de travailleurs par hectare diminue. On passe d'un homme par hectare (une densité qui est encore celle de beaucoup de pays en voie de développement) à un homme pour 100 ou 200 ha aujourd'hui dans les exploitations « modernes ».

Des transformations d'une aussi grande ampleur, portant sur une activité qui, au début du XIX^e siècle, représente encore de l'ordre de 50 % du revenu national (2/5 dans le tableau de Quesnay, mais on peut se demander si le chiffre n'est pas sous-estimé, du fait que l'autoconsommation est mal évaluée) posent de redoutables problèmes à la fois micro et macro-économiques, ceux-là même, du reste, que l'on rencontre actuellement dans beaucoup de pays en voie de développement, et pour la même raison. Il ne semble pas que les auteurs du XIX^e siècle aient été très sensibles aux aspects macro-économiques de la chose. En revanche, les conséquences micro-économiques des changements macroéconomiques associés à ces transformations représentaient pour de nombreux agriculteurs et notables ruraux des problèmes tout à fait quotidiens. On peut comprendre, dans un tel contexte, pourquoi nos

⁵ Rappelons que l'étude de la productivité totale des facteurs s'efforce d'explicitier l'évolution du ratio : volume de l'ensemble des outputs/volume de l'ensemble des inputs. Si l'on mesure des volumes en pondérant chaque quantité par le prix correspondant, et si on suppose que la production est « optimale » (on maximise la différence entre la valeur des outputs et celle des inputs), alors ce ratio est toujours égal à 1. Mais les variations dans le temps du numérateur et du dénominateur peuvent faire apparaître un « surplus de productivité globale », somme pondérée par les prix et les quantités des variations des productivités marginales des facteurs.

ânés ont éprouvé le besoin d'une réflexion à la fois pratique, philosophique et scientifique sur ces questions.

Les préoccupations des précurseurs de l'économie rurale, aussi bien, ne se limitaient pas à la gestion *au sens strict*. Ils étaient forcément amenés à considérer les conséquences de l'environnement social sur la nature des décisions de production. Ils étaient donc aussi juristes et politistes.

De là dérive tout un chapitre de l'économie rurale, qui se développe vers l'économie institutionnelle : discussion des avantages comparés de la grande et de la petite exploitation, du fermage, du métayage et du faire-valoir direct, etc. Plus près de nous, l'émergence de modes de production socialiste, qu'il s'agisse du Kibboutz israélien, du Kolkhoze soviétique, ou de la « coopérative d'état » que l'on rencontre dans nombre de pays en voie de développement, a relancé de nombreux débats.

Toujours dans le même esprit, il était fatal aussi que les économistes ruraux s'intéressent aux marchés. S'ils avaient peu de préoccupations macro-économiques, en revanche, les conséquences macro-économiques des phénomènes qu'ils étudiaient (et parfois, provoquaient) se manifestaient par des pénuries ou des engorgements, temporaires ou permanents, de certains marchés. En même temps, ces marchés avaient un rôle constamment croissant. La villa romaine, ou même la plantation américaine, sans parler du domaine féodal, n'ont que peu besoin du marché. Une grande partie de l'activité économique se fait en autosuffisance, et les échanges avec l'extérieur ne portent que sur des produits de luxe, pour la consommation des maîtres, ou, à la rigueur, des armes. En revanche, avec le développement économique, il faut des quantités accrues de produits pour permettre aux agriculteurs d'acheter la quantité croissante d'objets qu'ils désirent et ne peuvent fabriquer sur place. Cela implique évidemment un recours accru au marché. Or, en agriculture, les marchés ne fonctionnent pas toujours aussi bien que la théorie économique élémentaire ne le suppose. D'abord, l'élasticité de la demande est faible pour les produits agricoles. C'est ce qu'avait observé Gregory King (1648-1712) au XVII^e siècle. En étudiant les prix et les quantités échangées à la bourse aux grains de Londres, il avait observé que la recette des vendeurs était plus forte en cas de pénurie que d'abondance, ce qui est justement la marque d'une élasticité de la demande inférieure à l'unité en valeur absolue. Mais cela ne favorise pas précisément la convergence vers l'équilibre. C'est bien là ce qu'avait vu un auteur comme Galiani (1728-1787) dont le Dialogue sur le commerce des grains n'a rien perdu de son actualité.

Ensuite, les agriculteurs sont dispersés et isolés. L'accès à une foire ou à un lieu d'échange leur est coûteux. Cela ne facilite pas la réalisation de la transparence, et de la sincérité des informations, et crée des coûts de transaction souvent élevés.

Enfin, l'émigration d'une fraction importante de la population vers les villes, permise par l'augmentation de la productivité du travail agricole, crée des problèmes technico-économiques nouveaux en matière de transport et de conservation des produits agricoles.

Tout cela explique que la réflexion sur l'organisation des marchés agricoles se soit développée au cours du XIX^e siècle, souvent plus sous la pression des circonstances que sur la base de la théorie économique. A nouveau, l'approche des économistes ruraux était en la matière d'une nature assez différente de celle des économistes généraux. Ceux-ci se demandent pourquoi un marché est équilibré, et quelles en sont les conséquences. Les économistes ruraux abordent généralement le marché en demandant comment en améliorer les conditions de l'équilibre. Il est clair en même temps que les deux approches sont

complémentaires, et que, en particulier, les analyses de la seconde ont souvent une valeur inestimable pour fonder les réflexions de la première.

Une dernière dimension importante des réflexions de l'économie rurale au début du XIX^e siècle est celle de la localisation des productions. Les considérations géographiques jouent un rôle plus important en économie de l'agriculture qu'ailleurs, tout simplement parce que, on l'a vu plus haut, l'agriculture occupe plus de place. Il est facile de représenter sur une carte la localisation des cultures, la surface des différentes couleurs donnant une idée claire de l'importance relative des différentes productions qu'elles représentent. Il est beaucoup moins facile de représenter de la même manière la localisation des bijoutiers ou des fabriques de transistors. La dépendance vis-à-vis des conditions naturelles joue aussi un rôle dans l'importance de la géographie en agriculture. Tout le monde sait qu'il est plus difficile de produire des bananes en Norvège qu'aux Antilles, alors qu'on ne voit pas bien ce qui empêche un Turc bien éduqué de produire des ordinateurs aussi bien qu'un habitant de la Californie ou Corée du Sud. Tout ceci explique que s'il existe quelque part un interface entre la théorie économique et la géographie, il faut s'attendre à le trouver dans l'économie rurale.

Le premier auteur à avoir tenté une pareille synthèse est assurément Von Thünen (1783-1850). Selon Schumpeter, c'était « avant tout un agronome, éduqué dans l'esprit de Thaer, et un économiste rural ». Et cependant, selon le même auteur, il doit être placé « au-dessus de Ricardo, ou même de tout autre économiste de son temps, à l'exception, peut être, de Cournot »⁶. Il ne s'est pas intéressé seulement à la localisation des productions, et il peut être considéré aussi comme un précurseur de la théorie marginale, de sorte qu'il mérite réellement de jouer le rôle de fondateur de la discipline. Mais il est surtout connu pour ses contributions à l'étude de la localisation des productions. On se doit de signaler ici sa problématique, même si, par la suite, peu de contributions significatives ont prolongé la voie qu'il avait ouverte.

Ultérieurement, la réflexion sur la localisation des productions s'est scindée en deux branches, l'une traditionnelle, l'autre plus moderne, mais qui pourrait se relier à la tradition de Thünen.

L'approche traditionnelle est celle de l'avantage comparatif, de l'explication de la rente de localisation, et de l'analyse du commerce international entre états à partir des dotations relatives en facteur de production. De ce point de vue, on ne citera que pour mémoire l'histoire du vin portugais et du drap anglais évoquée par Ricardo, ou, plus près de nous, les fameuses études de Heckscher et Ohlin. Rien, dans tout cela n'est spécifique de l'économie rurale, si ce n'est, peut-être, la constatation banale que les produits tropicaux se trouvent surtout dans les pays chauds.

En revanche, l'approche de Von Thünen qui ne se borne pas à étudier la localisation géographique d'un point sans dimension, mais s'intéresse à la répartition des surfaces, pourrait, dans l'avenir, donner lieu à de nouveaux paradigmes géographiques. Ceci, toutefois, nous conduit déjà vers les nouvelles problématiques modernes en économie rurale.

1.2.3. Le développement de l'économie rurale dans la seconde moitié du XX^e siècle

Les questions qui viennent d'être évoquées forment encore actuellement le noyau de l'économie rurale, et font l'objet des réflexions de la majorité des gens qui s'intéressent à cette discipline. Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, cependant, de nouvelles questions

⁶ Cf. SCHUMPETER (1948), p. 465.

émergent, qui élargissent considérablement le champ d'action de la profession, en même temps que se rétrécit l'importance économique du secteur agricole proprement dit.

Car le secteur agricole se rétrécit, dans les pays en voie de développement comme dans les pays développés, quoique sans doute encore plus vite et plus loin dans les seconds. En France, l'agriculture représentait près de 50 % de la population active au début du siècle. Elle ne représente plus que 3 à 10 % de cette population maintenant. Jusque dans les années 50, l'opinion publique considérait cette évolution comme une calamité. La publication, en 1965, d'un livre intitulé « une France sans paysans » faisait scandale. Aujourd'hui, c'est un lieu commun de dire qu'il y a trop d'agriculteurs. Tout cela est naturellement très artificiel, mais illustre bien la nature d'un problème réel. Quelle est la place de l'agriculture dans l'économie générale ?

Cette question, aussi bien, s'insère dans une problématique encore plus vaste, que l'on peut résumer en deux interrogations.

D'abord, quelles sont et quelles doivent être les relations intersectorielles dans une économie en croissance? La réponse est au cœur de la théorie du développement économique, que l'on s'en serve pour interpréter l'évolution historique passée des pays développés ou pour prévoir et diriger celle des pays en voie de développement.

De ce point de vue, le fait saillant se trouve dans les vieux travaux de E. Engel⁷ (1821-1896), qui, en étudiant des budgets de ménage, avait montré que la consommation alimentaire augmente moins que proportionnellement au revenu. De ce fait, dans une économie en croissance, l'ensemble agroalimentaire doit voir son importance s'accroître en valeur relative, mais diminuer en valeur absolue. En dépit de l'ancienneté des travaux de Engel, leur signification profonde et les conséquences qu'ils entraînent ne sont devenues claires que relativement récemment, à l'époque de la seconde Guerre mondiale.

Ensuite, la seconde interrogation liée à la place de l'agriculture dans l'économie générale concerne le rôle de l'Etat dans la gestion économique du secteur agricole. Ici encore, la réponse dépend pour une part de la théorie économique générale : l'Etat, dans une économie de marché, est supposé intervenir pour rétablir une situation parétienne lorsque les conditions de leur fonctionnement interdisent aux marchés de le faire. Mais la question est de savoir si et pourquoi les marchés peuvent ne pas produire d'équilibre parétien. La réponse dépend aussi des spécificités de l'agriculture, car il est évident que les dysfonctionnements des marchés agricoles proviennent justement de circonstances propres au secteur. A l'heure actuelle, dans presque tous les états modernes, l'Etat fixe les prix des principaux produits agricoles, en apparence au moins sans beaucoup de considération pour les évolutions des marchés, cependant que les décisions de production elles-mêmes sont prises par des producteurs indépendants, qui agissent comme s'ils répondaient à la demande, et s'imaginent d'ailleurs souvent qu'il en est réellement ainsi. Une telle organisation est complètement spécifique au secteur agricole. Est-elle susceptible de durer ? Et sinon, par quoi la remplacer? Telles sont les thèmes de réflexion des économistes ruraux qui s'intéressent à la politique agricole.

⁷ Ernst ENGEL est un économiste allemand qui fut chef du bureau prussien de statistique, à ne pas confondre avec Friedrich Engels (1820-1895), l'ami et le disciple de Marx, auteur de l' « Anti Dühring » et d'autres ouvrages célèbres.

Nous voyons donc se dessiner deux nouveaux axes d'études pour l'économie rurale. D'une part, la politique agricole, qui n'est que l'un des volets de la politique économique en général, mais qui présente des particularités du fait des spécificités économiques du secteur; et, d'autre part, l'économie du développement, qui est aussi de l'économie politique générale, mais où les économistes ruraux ont quelque chose de particulier, du fait de l'importance relative de l'agriculture dans ces économies.

Cela, cependant, n'épuise pas la liste des développements récents de la discipline. Trois autres types de sujets ont encore attiré l'attention des économistes ruraux.

C'est d'abord la partie non spécifiquement agricole de l'agroalimentaire, en d'autres termes les industries (dites « agricoles » et « alimentaires ») qui traitent les produits agricoles, et les transforment pour les rendre directement consommables⁸. Ces industries ont naturellement des liens étroits avec l'agriculture. Dans la mesure où elles pouvaient devenir un sujet spécifique d'étude économique, il était normal que les économistes ruraux s'y intéressent. En même temps, la question reste ouverte de savoir si elles doivent faire l'objet d'analyses spécifiques, ou si les lois qui régissent le comportement de n'importe quelle industrie s'applique aussi à celles-là. Ce point sera discuté plus loin. Il faut quand même signaler ici l'importance que prennent dans ce contexte un certain nombre d'analyses sur les conséquences économiques de la nutrition humaine. Il est évident qu'il existe de nombreuses façons d'assurer l'équilibre nutritionnel d'un individu ou d'une population. Ces différentes façons se distinguent entre autres par la qualité de l'alimentation - une notion partiellement objective (absence de toxines, de pollutions microbiennes, etc.), mais aussi subjective. Or, une qualité élevée se paye, car les produits correspondants sont plus coûteux. Il existe donc une économie de la nutrition, qui fait partie intégrante de l'économie rurale.

Il y a ensuite les problèmes du monde rural. Nous avons vu plus haut la difficulté de la définir, et les liens de son étude avec la géographie et la théorie de la localisation. Il ne fait pas de doute que l'étude de la théorie de la production agricole ne prédispose pas particulièrement à ce genre de réflexion. En revanche, la politique agricole entraîne inévitablement des répercussions sur le monde rural dans son ensemble, et c'est pour l'essentiel ce qui motive l'intérêt que les économistes ruraux y portent.

Enfin, il y a l'économie de l'environnement. L'environnement est un sujet nouveau d'études économiques. Jusqu'à une date récente, l'idée que l'homme pouvait (et même devait) utiliser à sa guise et sans frein le « don gratuit de la nature » était généralement admise sans discussion. Dans les manuels élémentaires d'économie, l'air que l'on respire était généralement présenté comme l'exemple type du bien « libre » (sauf dans un sous-marin, ajoutaient quelques auteurs soucieux du détail) qui ne peut faire l'objet de l'intérêt d'un économiste préoccupé de l'utilisation des ressources rares. Pourtant, on sait maintenant que l'activité humaine entraîne aussi, souvent de façon involontaire, des conséquences plus ou moins néfastes, qui peuvent aller jusqu'à mettre en péril le bien-être et même la survie des générations futures. Les régulations par le marché sont peu efficaces dans ce domaine, du fait que les effets en cause sont le plus souvent des « effets externes », sur lesquels le marché ne donne aucune information aux décideurs.

⁸ En toute rigueur, les I.A.A. excluent les agrofournitures, c'est-à-dire les industries qui mettent les input spécialisés (machines, pesticides, etc) à la disposition des agriculteurs. Elles excluent aussi le traitement des produits agricoles en vue d'utilisations industrielles (filatures pour la laine ou le coton, distillerie d'alcool industriel, etc.) En pratique, la terminologie est loin d'être fixée en la matière.

Or, les questions liées à l'environnement conduisent bien souvent à l'utilisation de modèles et de schémas de pensées déjà familiers aux économistes ruraux. Par exemple, du fait de l'incertitude qui entoure tout acte de production agricole, les économistes ruraux sont généralement au fait des théories sur la décision en situation de risque et d'incertitude, théories essentielles dans l'économie de l'environnement. De même, l'étude des rapports villes-campagne et de la montée de l'urbanisation (aussi bien dans le Tiers monde que dans les pays développés) conduit tout naturellement à la question de l'élimination des déchets. Dans une ferme traditionnelle, les résidus de l'activité humaine se retrouvent sur le tas de fumier, et sont bientôt dispersés dans la nature, où ils font l'objet d'une dégradation biologique sans problème majeur⁹. En ville, l'accumulation des ordures peut prendre très rapidement des proportions insensées, sans que le marché puisse être efficace en la matière. Il en résulte un problème économique dont on voit sans peine qu'il interfère avec les réflexions habituelles aux économistes ruraux. C'est pourquoi ces derniers se sont vite sentis concernés par tous les problèmes d'environnement, et c'est pourquoi, depuis l'émergence de ces questions, il y a toujours eu des rapports plus ou moins étroits entre l'économie rurale et l'économie de l'environnement.

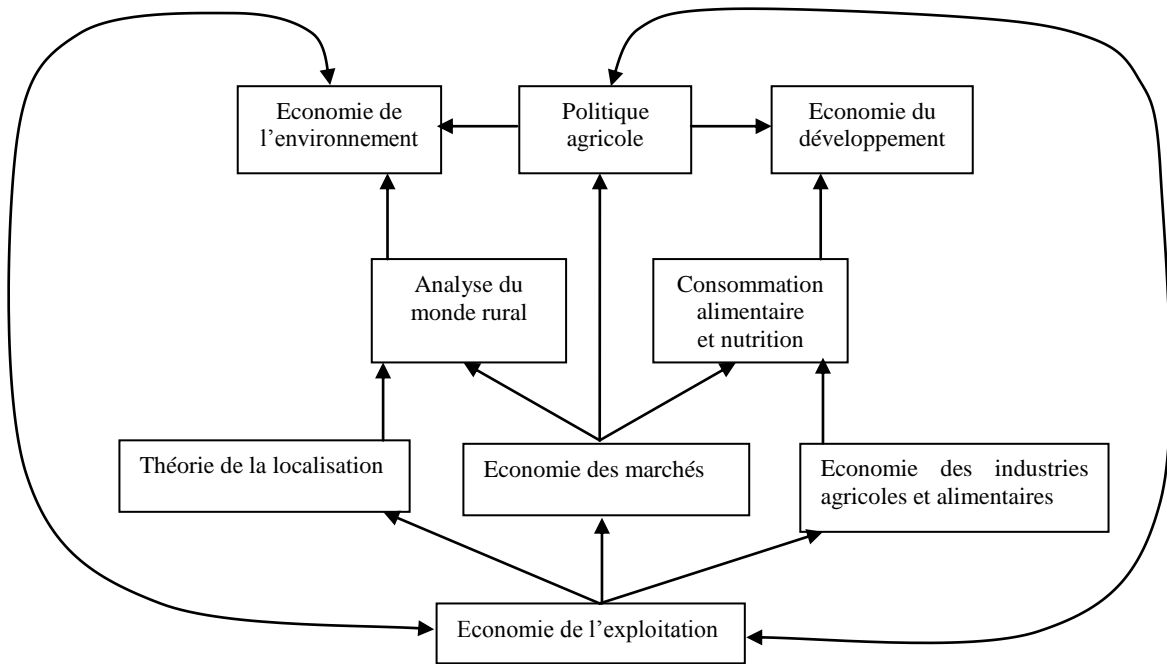
1.3. Quel programme pour l'Economie Rurale?

D'une façon heuristique, mieux qu'un exposé dogmatique, ce rapide survol historique des idées et des faits les plus marquants aura permis de préciser la nature des problèmes que se pose l'économiste rural. Comment allons-nous maintenant aborder ces questions?

De la discussion précédente, on peut tirer la conclusion que l'économie rurale peut se représenter à partir du schéma de la figure 1. A la racine de l'économie rurale, se trouve l'économie de l'exploitation. Celle-ci s'étend dans les trois directions largement indépendantes que sont d'une part, la théorie de la localisation, d'autre part l'économie des marchés, enfin, l'économie des I.A.A. Tout cela débouche d'un côté sur l'analyse du monde rural et, de l'autre, sur l'étude de la consommation alimentaire, en même temps que l'étude des marchés renvoie directement à celle de la politique agricole. Enfin, l'économie de l'environnement et l'économie du développement, sans faire expressément partie de l'économie rurale, s'y rattachent néanmoins par l'intermédiaire de la politique agricole, de l'analyse du monde rural, et de celle de la nutrition.

⁹ Encore que le recyclage des parasites, tels que les vers intestinaux, soit dans un tel contexte un réel problème de santé publique.

Figure 1 : Un schéma de l'Economie Rurale



L'observation de la figure 1 ci-dessus qui résume ce chapitre lié aux préliminaires nous permet de conclure que l'économie rurale est l'étude des problèmes économiques relatifs aux activités humaines en milieu rural, particulièrement celles liées au secteur agricole et agro-alimentaire, mais aussi celles liées à d'autres secteurs économiques évoluant en milieu rural et dans les périphéries des agglomérations urbaines.

CHAPITRE II

OBJET DE L'ÉCONOMIE RURALE

2.1. Définition et objet de l'économie

Economie : une science sociale, c'est-à-dire qui s'intéresse aux activités humaines, ayant pour objet l'allocation des ressources rares susceptibles d'être affectées à des fins multiples en vue de la satisfaction des besoins humains.

C'est donc l'étude de l'allocation des ressources limitées pour produire des biens et services qui aident à satisfaire les besoins humains illimités.

Notons ici que, parce que les ressources sont limitées, des choix doivent être faits. Comment des quantités limitées de ressources sont allouées entre des usages alternatifs de production et comment des revenus limités sont alloués entre les différents biens et services que les consommateurs peuvent acheter ?

Cette science étudie notamment les questions suivantes :

- Que sera-t-il produit des ressources limitées disponibles ?
- Comment cela sera-t-il produit ?
- Pour qui cela sera-t-il produit ?
- Quand cela sera-t-il produit ?

Précisons certaines notions importantes de la science économique.

1. La rareté des ressources productives

Les ressources ou facteurs de production comprennent généralement la terre, la main d'œuvre (y compris les qualités de gestion et d'organisation), les équipements et les infrastructures, les machines, les ressources minérales, végétales et animales et le temps.

Une ressource ou facteur de production peut donc être :

- un intrant produit par la nature,
- modifié par l'homme en utilisant une technique,
- pour produire des biens et services qui satisfont les besoins humains.

Ces ressources ont une valeur économique parce qu'elles sont limitées ou rares.

2. L'utilisation alternative des ressources

Il existe un choix à faire dans l'utilisation des ressources. Ce choix peut être individuel ou social. La science économique aide à faire ce choix en répondant à la question :

- Quelle est la meilleure allocation des ressources disponibles par rapport à un objectif particulier individuel ou social ?

D'où la notion importante de coût d'opportunité. Le coût d'opportunité pour un individu, une entreprise ou une société d'utiliser une ressource ou un bien pour un objectif

particulier est égal à la valeur que cette ressource ou ce bien aurait procurée dans sa meilleure utilisation alternative. La valeur de cette utilisation alternative ou autrement dit de cette opportunité non réalisée, est appelée le coût d'opportunité de cette ressource ou de ce bien.

3. Qu'est-ce qui détermine alors la valeur d'un bien ou service final ?

La valeur d'un bien ou service final dépend du désir de l'obtenir ou de le consommer, c'est-à-dire du consentement ou de la disposition à payer pour l'obtenir ou le consommer. La courbe de demande de ce bien ou service final reflète cette disposition à payer.

4. L'allocation à travers le temps est un élément important en science économique

Souvent, il convient de décider s'il est préférable d'utiliser une ressource maintenant ou plus tard.

Exemples :

- Investir son épargne permet d'augmenter sa capacité productive.
- Consommer une ressource non renouvelable rend éventuellement cette ressource indisponible pour les générations futures.

5. La distribution des biens et services pour la consommation parmi différentes personnes et groupes sociaux

La distribution des biens et services pour la consommation parmi différentes personnes et groupes sociaux ou à travers différentes générations relève de la justice distributive ou justice sociale.

Exemple : la faim dans le monde

6. Le recours à quelle science économique ?

La micro-économie étudie le comportement économique « individuel ». Elle se concentre sur l'étude et l'anticipation des actions économiques des individus, de groupes d'individus ou de secteurs d'activité. On suppose que les facteurs extérieurs au sujet d'étude ne changent pas.

Exemples :

- La décision d'une entreprise de produire une certaine quantité d'un bien,
- Votre décision de dépenser votre budget mensuel sur tel ou tel autre bien ou service.

La macro-économie étudie la performance d'une économie nationale et de l'économie internationale à travers l'évolution d'agrégats macro-économiques tels que le PNB, l'inflation, le taux d'intérêt, l'emploi, la balance commerciale, la balance des paiements, le taux de change, etc. Elle a notamment pour objet d'identifier les facteurs déterminant la quantité totale de biens et services produits et la distribution des revenus.

Exemple : Etude des causes du chômage ou de l'inflation.

7. Quelques questions économiques typiques

- Comment les ressources peuvent-elles être productives ?
- Comment la société peut-elle être organisée pour utiliser les ressources de façon productive et équitable ?
- Comment les ressources peuvent-elles être préservées pour le futur ?

▪ *D'autres questions :*

- Quelle est l'évolution du prix des terres ?
- Quelle est l'influence de la pluviométrie sur le prix du maïs ?
- Quelles sont les résistances de certains agriculteurs à adopter des pratiques plus respectueuses de l'environnement ?
- Pourquoi la dimension des exploitations est-elle plus grande aux USA qu'en Europe ?
- Pourquoi les rendements céréaliers sont-ils généralement plus élevés en Europe qu'aux USA ?

Il existe aussi d'autres questions plus fondamentales posées par les économistes :

- Qu'est-ce qui détermine la valeur ?
- Qu'est-ce qui détermine la répartition des biens ?
- Qu'est-ce qui détermine la croissance dans la disponibilité des biens ?

2.2. Trois types d'économie

1. Economie positive : Qu'est-ce ?

L'économie positive :

- explique des phénomènes économiques qui sont observés ;
- n'implique pas de jugement comparant des valeurs que peuvent avoir différents individus ;
- répond à des questions sans faire de jugements sur ce qui devrait être.

▪ *Exemples de questions qu'adresse l'économie positive :*

- Comment les ressources sont en réalité allouées dans l'économie ?
- "Que puis-je faire pour augmenter mon revenu net ?" L'approche positive lui propose des alternatives pour augmenter son revenu net.
- Quels sont les effets d'une dévaluation de la monnaie sur le déficit de la balance commerciale ?
- Quels sont les effets de barrières à l'exportation sur la production nationale ?
- Quels sont les effets de l'augmentation du prix sur la production ?

Si des économistes adoptent l'hypothèse de maximisation du profit parce que cette hypothèse permet d'expliquer la réalité, ils adoptent une approche positive.

2. Economie normative : Qu'est-ce qui devrait être fait ?

L'économie normative implique des jugements de valeur.

▪ Exemples de questions qu'adresse l'économie normative :

- Comment les ressources devraient être allouées dans l'économie ? Cette question implique un jugement de valeur.
- “ Tu devrais faire ceci pour augmenter ton revenu net”. L'approche normative lui propose ici des alternatives sous l'hypothèse implicite que cet individu devrait augmenter son revenu, alors que celui-ci a peut-être d'autres objectifs.

Si des économistes jugent que les entreprises doivent, par exemple, maximiser leur profit, alors ces économistes adoptent une approche normative. On peut donc rencontrer des économistes avec des avis divergents parce que leurs jugements de valeur sont différents. Il est dès lors important d'énoncer explicitement les jugements de valeur impliqués dans une analyse normative.

3. Economie prescriptive

Les économistes sont souvent sollicités à prescrire le moyen le moins coûteux et le meilleur pour aboutir à un certain résultat. Dans ces situations, les économistes conduisent des analyses prescriptives. On leur demande, par exemple, de comment atteindre un objectif fixé de la manière la plus efficace, la plus profitable et la plus acceptable. Pour cela, ils combinent l'approche positive à l'approche normative, le normatif étant alors défini par le commanditaire de l'étude. D'où, l'équation schématisée suivante :

Positif + Normatif = Prescriptif

Exemple : Comment soutenir le secteur agricole au coût le plus bas pour la société ?

4. Comment répondre à des questions d'ordre économique ?

Contrairement aux sciences exactes, les sciences sociales ne se prêtent pas à l'approche expérimentale. On peut cependant observer des situations et proposer des généralisations ou des lois en utilisant l'approche inductive.

Typiquement, l'analyse économique utilisée pour répondre à des questions d'ordre économique combine :

- la théorie économique,
- les statistiques et mathématiques,
- les observations et faits en vue d'expliquer des situations économiques ou d'anticiper des phénomènes économiques, en recourant à des modèles économiques. Cette démarche nécessite cependant de faire des simplifications par

le biais d'hypothèses qui permettront une identification claire de relation de cause à effet.

Notons qu'une théorie est construite à l'aide d'une approche déductive. Cette approche permet de tirer des conclusions d'ordre général à l'aide d'un raisonnement logique et abstrait à partir d'hypothèses de comportement et d'environnement.

En sciences économiques, la théorie économique dite néoclassique est celle qui prédomine actuellement. Cette théorie s'appuie fondamentalement sur l'hypothèse de rationalité de la part des agents économiques, que ceux-ci soient producteurs, consommateurs ou intermédiaires. Cette rationalité est supposée s'exercer de la manière la plus libre possible au service de l'intérêt individuel de ces agents économiques. Le formalisme mathématique de cette théorie permet d'examiner les différentes conséquences de cette hypothèse de rationalité, tant sur le plan individuel que social. Cette théorie met l'accent sur les forces du marché et sur les prix qui en découlent. Ces prix sont utilisés comme signaux pour une allocation appropriée de ressources. Cette théorie ne défend toutefois pas l'idée :

- que les marchés fonctionneraient sans imperfections et s'ajusteraient instantanément et complètement aux circonstances changeantes,
- que l'intervention du gouvernement ne serait pas nécessaire, mais intègre aussi des situations de concurrence imparfaite ou d'absence de marchés.

2.3. Particularités économiques du secteur agricole

Le secteur agricole qu'étudie l'économie rurale, est un système complexe de relations physiques, biologiques et socio-économiques. Ce sont les spécificités de ce système qui ont conduit à ce que des économistes l'étudient de façon particulière. Ce sont aussi ces spécificités qui ont conduit à ce que ce secteur reçoive une attention particulière du pouvoir public et, notamment, qu'il bénéficie de mesures de soutien. On peut identifier dix particularités fondamentales de ce système.

1. Ce système est constitué d'organismes vivants

Parce que ce système est constitué d'organismes vivants (cultures et animaux) sujets à des cycles biologiques et à des risques climatiques et sanitaires, la plupart des productions réalisées au sein de ce système sont caractérisées par une saisonnalité et un cycle (par exemple, le cycle des prix et productions des viandes bovine et porcine), d'une part, et sont peu contrôlables et imprévisibles, d'autre part. En raison de ces caractéristiques, les activités de surveillance au sein de l'entreprise agricole sont importantes.

De nombreuses productions végétales et animales sont également complémentaires, ce qui explique l'alternance de culture en vue de fertiliser le sol ou d'éviter la propagation de parasites, ainsi que l'association de productions végétales et animales. Cette complémentarité des productions agricoles nécessite que l'entreprise agricole utilise simultanément un grand nombre de techniques différentes en vue de produire une grande variété de produits.

2. Les productions de ce système dépendent de ressources naturelles telles que la terre et l'eau

Parce que les productions végétales et, dans une moindre mesure, les productions animales de ce système sont exigeantes en terre, elles consomment de l'espace. Les activités de déplacement et de transport peuvent donc être considérables et limiter la taille de l'entreprise agricole. Pour certaines productions végétales, un apport momentané en eau est nécessaire.

3. La demande pour les produits agro-alimentaires est rigide

La demande pour les produits agro-alimentaires est généralement peu sensible à des modifications de prix (King) et de revenus (Engel). Combinée à des fluctuations de l'offre, la rigidité de la demande par rapport aux prix entraîne des fluctuations de prix importantes en l'absence de politique de régulation. Par ailleurs, lorsque les revenus augmentent, la part de l'alimentation dans les dépenses des ménages et donc dans l'économie nationale diminue en raison de la rigidité de la demande par rapport aux revenus. Cette tendance explique le déclin relatif du secteur agricole dans l'économie nationale et parfois les difficultés d'insertion du secteur agricole dans une économie en croissance.

4. Les investissements de l'entreprise agricole sont importants

Associés au mouvement cyclique des productions végétales et animales et à la périssabilité de leurs produits, l'importance des investissements et donc de la part des coûts fixes dans les coûts totaux de l'entreprise agricole expliquent l'inélasticité de l'offre de la plupart des productions agricoles dans le court terme. La courbe d'offre de certaines de ces productions peut parfois être faiblement réversible. Dans ce cas, des erreurs commises lors de décisions d'investissement peuvent être conséquentes.

5. Le secteur agricole est constitué de petites entreprises familiales

La fonction objective de ces entreprises familiales est souvent une combinaison de plusieurs objectifs associant plusieurs preneurs de décision.

En présence d'entreprises de grande dimension en amont et en aval, ces petites entreprises familiales peuvent être handicapées par leur faible pouvoir de négociation. Cette faiblesse de pouvoir de négociation explique l'importance du mouvement associatif en milieu agricole dans certaines régions et la mise en place de politique de soutien des prix et des revenus par le pouvoir public.

6. La main d'œuvre agricole est relativement peu « mobile »

Cette faible mobilité de la main d'œuvre agricole a également justifié des interventions du pouvoir public en vue de soutenir les revenus agricoles, particulièrement dans des situations de chômage généralisé.

7. Les coûts de transaction de l'entreprise agricole peuvent être importants

Dans certaines régions, la dispersion des exploitations dans l'espace augmente le coût d'accès :

- à l'agrofourriture,
- aux débouchés,
- à une information fiable.

8. Le progrès technique en agriculture est important

Le progrès technique en agriculture est important et est rapidement diffusé dans le milieu agricole. En absence de politique de régulation, le gain de productivité du progrès technique profite in fine aux consommateurs.

9. L'agriculture joue de multiples fonctions

Actuellement, l'agriculture est de plus en plus reconnue comme jouant un rôle dans la vie rurale et l'entretien et la préservation des paysages. Les fonctions de l'agriculture deviennent donc multiples et couvrent :

- la production de produits alimentaires ;
- la production de produits industriels ;
- l'utilisation de ressources naturelles ;
- l'action sur le paysage, la vie économique des campagnes, la biodiversité, etc.

10. Le développement du secteur agricole est fortement lié au développement de la qualification de la main d'œuvre.

D'où, l'importance :

- des qualifications techniques ;
- de la capacité de gestion ;
- de la capacité d'organisation ;
- de la capacité d'anticipation des entrepreneurs agricoles.

De bonnes capacités de gestion ont joué un rôle déterminant dans le développement de l'agriculture occidentale. Ces capacités sont importantes pour les décisions quotidiennes, saisonnières, annuelles et exceptionnelles.

2.4. Evolution des structures agricoles

Il convient d'abord de préciser que dans le secteur agricole, il ne suffit pas seulement de produire, mais il faut aussi transformer, stocker, distribuer, préparer les aliments. Ainsi, on peut distinguer la base alimentaire de la base agricole.

La base alimentaire d'une population est composée des espèces cueillies, chassées, pêchées, cultivées et élevées, sur l'espace d'approvisionnement de cette population.

La base agricole, au sens large, est composée des espèces cultivées (agriculture proprement dite) et élevées sur ce même espace. La base agricole diffère de la base alimentaire car certaines espèces sont cultivées à des fins non alimentaires (plantes textiles, tinctoriales, à parfums, pharmaceutiques, etc.) et parce que les produits des espèces alimentaires peuvent être valorisés à des fins alimentaires et non alimentaires (plantes saccharifères pour la production de sucre ou de carburant). La formation de la base alimentaire agricole résulte donc d'un long et complexe processus historique qui a donné naissance aux systèmes agro-alimentaires. Ces derniers sont l'ensemble des activités qui concourent à la fonction alimentation dans la nation. L'agriculture en est la base mais, sur cette base, s'est constituée une superstructure industrielle et commerciale, de plus en plus importante, qui assure l'approvisionnement alimentaire.

Il convient ensuite de mentionner que les transformations structurelles du secteur agricole peuvent s'analyser à travers les stades suivants :

- **Le stade « agricole »** correspond à une économie d'autosubsistance, en circuit court. Les consommateurs sont aussi très majoritairement producteurs de leur propre nourriture. La transformation et la commercialisation des produits agricoles sont limitées, les secteurs des IAA (Industrie agro-alimentaire) et la distribution sont marginaux ou absents. Ce stade a caractérisé l'Europe pendant de nombreux siècles, après la chute de l'empire romain. C'est aujourd'hui encore le cas typique des pays les moins avancés (PMA), selon la terminologie de la Banque Mondiale. Ces pays, très pauvres (moins de 700 \$US de PIB par tête et par an, soit moins de 2 \$ par jour), sont essentiellement ruraux.
- **Le stade de « transition »** voit se développer un artisanat de transformation des matières premières exogènes par rapport à l'agriculture et/ou un secteur agro-industriel lié aux cultures d'exportation. Un secteur commercial (boutiques, marchés) et une restauration de rue ou liées à l'hébergement des voyageurs apparaissent parallèlement aux « cités ». Cette phase est caractéristique de la division du travail observée dans les sociétés prospères de l'antiquité, puis à partir de la Renaissance en Europe. Elle est très liée à la croissance des flux d'échanges commerciaux et financiers. Elle concerne aujourd'hui la majorité (Pays en voie de développement) dits à « faibles revenus » (700 à 2800 \$US/an/tête).
- **Le stade « agro-industriel »** est atteint lorsque la valeur ajoutée des IAA devient aussi importante que celle de l'agriculture dans le complexe production alimentaire (agriculture + IAA). Cette situation signifie que, du fait de l'industrialisation de l'agriculture (augmentation des consommations intermédiaires) et de la préférence des consommateurs pour des produits élaborés (diminution du temps de préparation des repas lié au travail féminin et à la journée continue), les IAA sont passées à la production de masse en valorisant leur activité dans les prix des produits alimentaires. On observe également une forte croissance de la RHF (Restauration hors foyer), en raison d'une urbanisation accélérée¹⁰, ce qui, ajouté aux modifications du mode de vie et à l'augmentation des revenus, provoque l'essor de la RHF. L'étape agro-industrielle est aujourd'hui franchie par l'ensemble des pays à hauts revenus. En France la valeur ajoutée des IAA a dépassé la valeur ajoutée de l'agriculture en 1992 et la part de la RHF dans le budget alimentaire des ménages était de plus de 20% en 1995.

¹⁰ La population urbaine est passée de 54 à 73% de la population totale dans les pays développés entre 1950 et 1990 et de 19 à 31% dans les PVD.

- **Le stade « agro-tertiaire »**, marqué par la prépondérance des services au sein du système alimentaire : les dépenses dans la RHF deviennent comparables aux dépenses pour la RAD (Restauration à domicile). Or, le prix final de la restauration comporte environ 2/3 de services et 1/3 de biens. Par ailleurs, dans l'ensemble de la chaîne de production alimentaire, les intrants matériels régressent au profit des intrants immatériels (par exemple, le coût de la publicité dans les céréales pour petits déjeuner est supérieur à 15% du prix final¹¹). Les Etats-Unis se situent depuis le début des années quatre-vingt dix au stade « agro-tertiaire ».

Telle est la “toile de fond” constituant l'environnement économique des acteurs du système alimentaire, les entreprises. On aura compris que dans les pays parvenus au stade “agro-industriel” ou “agro-tertiaire”, le rôle moteur est détenu successivement par les entreprises agro-alimentaires puis par les entreprises de distribution et de néo-restauration, les exploitations agricoles devant accepter un “pilotage par l'aval”.

2.5. Le découpage de l'activité économique : de l'économie agricole à l'économie agro-alimentaire

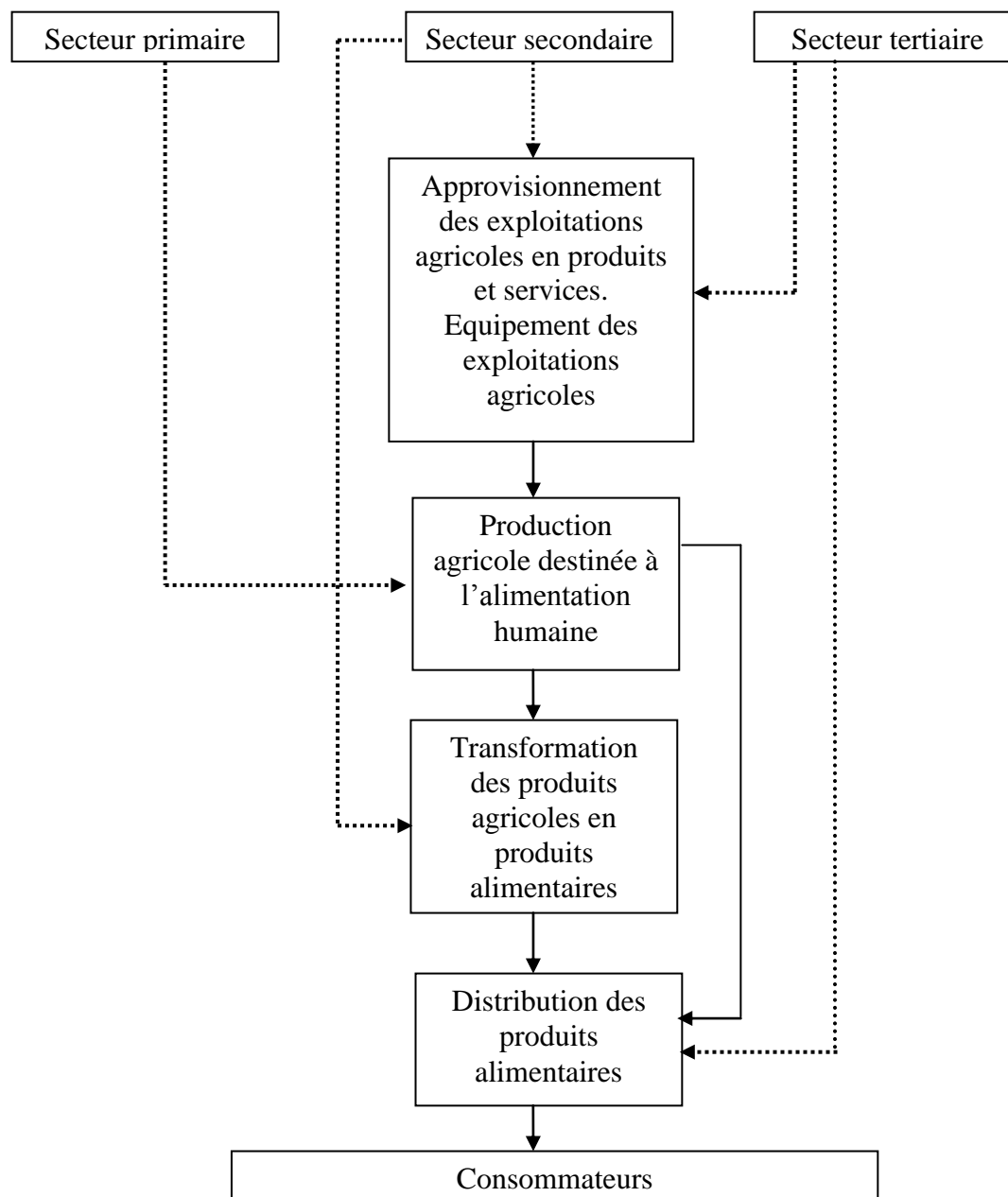
L'activité économique peut être divisée en un certain nombre de secteurs représentant chacun une catégorie de biens produits, destinés à la satisfaction des besoins individuels et collectifs. On distingue traditionnellement trois grands secteurs : le secteur primaire qui concerne l'agriculture ou encore l'économie agricole, le secteur secondaire qui est celui de l'industrie et le secteur tertiaire appelé encore secteur des services (commerce, assurances, administration,...)

Le secteur primaire regroupe donc toutes les entreprises qui produisent principalement des produits agricoles ; il rassemble également toutes les personnes qui travaillent dans l'agriculture (la population active agricole) et toutes les familles représentées par une personne occupée sur une exploitation agricole, à titre de chef d'exploitation, ou de salarié agricole.

Les produits agricoles sont de moins en moins consommés en l'état ; ils subissent de nombreuses transformations avant leur présentation dans les magasins ; ils sont également acheminés par un réseau complexe de distribution jusqu'aux consommateurs qui les achètent. Par ailleurs, les exploitations agricoles pour produire achètent des produits (engrais, aliments du bétail, équipements,...) à des entreprises industrielles, recherchent les services d'autres entreprises (banques, assurances, centres de comptabilité,...)

L'ensemble constitué par la production agricole, sa transformation et sa distribution en produits alimentaires, l'approvisionnement des exploitations en produits et services, représente l'économie agro-alimentaire. Comme le montre le schéma ci-après, l'économie agro-alimentaire participe aux trois grands secteurs de l'activité économique.

¹¹ Près de 1,2 milliard \$US dépensés en publicité par Kellogg dans le monde en 1995.

Figure 2 : L'économie agro-alimentaire

II^{ème} PARTIE
ORGANISATION DE LA PRODUCTION AGRICOLE

CHAPITRE III

THÉORIE DE LA PRODUCTION AGRICOLE

3.1. Généralités

La théorie de la production se réfère généralement à trois problèmes économiques distincts, mais complémentaires. Le premier est celui du chef d'entreprise. Désirant obtenir le maximum de satisfaction de son activité, le chef d'entreprise devra réunir certaines ressources et recourir aux techniques à sa disposition en vue d'envisager la fabrication de divers produits. La vente de ceux-ci sera la source de la satisfaction recherchée. Aussi sera-t-il amené à chercher quelles règles faudra-t-il suivre pour acheter, produire et vendre de façon à rendre aussi grande que possible cette satisfaction.

Le second problème est celui dont parle J.B.Say quand il écrit "l'économie est, en effet, l'étude de la façon dont se produisent, se distribuent et se consomment les richesses". Etant donné qu'une grande partie des décisions relatives à la production et à la répartition se prennent au niveau des entreprises, il devient alors utile voire important de savoir quelles forces déterminent la production des entreprises et examiner les relations entre les coûts, les revenus et les productions auxquelles ces forces donnent lieu.

Le troisième, enfin, est le problème de l'allocation des ressources rares en vue de l'optimisation d'une fonction de préférence c'est-à-dire celui tendant au développement des idées relatives au bien commun ou à l'utilité collective.

La production, en agriculture, est aussi relative à ces trois problèmes économiques et se comportera pratiquement de la même façon que dans une entreprise. Elle visera à obtenir le maximum de satisfaction de l'exploitant, envisager la manière à produire, distribuer et étudier l'allocation des ressources en vue de l'obtention du but recherché.

Il apparaît à l'examen de tous ces problèmes, que ceux-ci se réduisent essentiellement aux facteurs de production utilisés dont il importe de dire un mot.

Les facteurs de la production sont les biens, services et ressources au départ desquels les productions agricoles sont obtenues. Ils comprennent d'abord des éléments du milieu (air, lumière, température, eau, éléments minéraux du sol, etc.), lesquels sont indispensables en raison de la nature même de la production agricole. Mais du fait de leur abondance, ces facteurs sont considérés comme des biens libres, d'usage non privatif, et pour cette raison, ne font pas l'objet d'analyses économiques.

Par contre, plusieurs autres facteurs sont rares (terres) ou font l'objet d'une élaboration qui leur confère un coût (machines, engrais...) : ils peuvent être acquis sur le marché des ressources et constituent l'objet d'analyses économiques. Ce sont les facteurs qui sont repris dans la nomenclature ci-après :

1. **La terre** constitue le substrat indispensable de la production agricole, dont elle est généralement considérée comme le premier facteur. Elle est l'élément solide dans

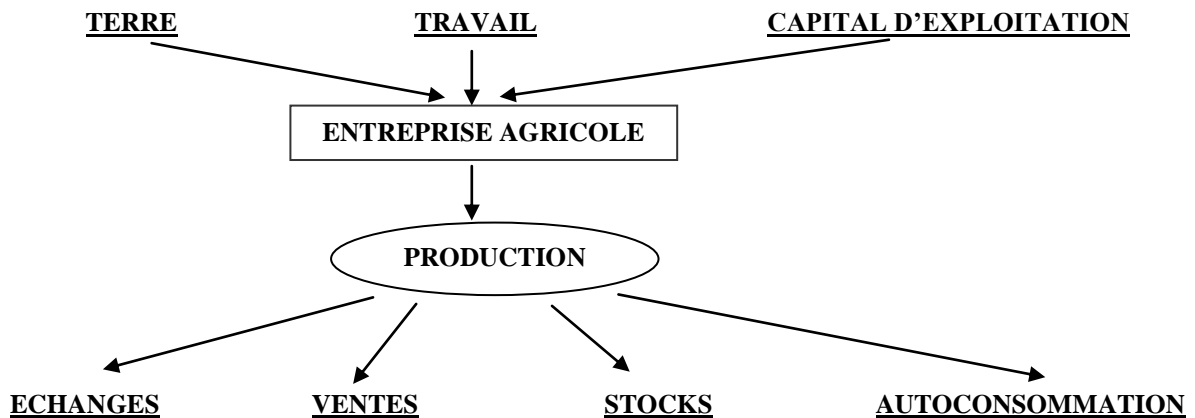
lequel les végétaux s'enracinent et puisent les éléments minéraux indispensables à leur croissance et à leur élaboration.

2. **Le travail** désigne tout effort conscient et organisé, déployé par l'homme dans un but de production des biens agricoles. Par extension, il comprend les efforts des animaux ainsi que la participation des machines et du matériel à l'opération de production.

La terre et le travail sont parfois appelés facteurs primaires, parce qu'ils existent en dehors de toute activité économique et ne résultent nullement d'une opération de production antérieure.

3. **Les capitaux** désignent un ensemble de biens extrêmement hétérogènes et sont le résultat d'une activité économique. Une typologie extrêmement sommaire permet de distinguer :
 - *Les capitaux fixes*, soit les bâtiments qui abritent les animaux et les produits, les machines, l'équipement et l'outillage qui rendent moins pénible le travail de l'homme et accroissent son rendement ;
 - *Les capitaux circulants*, comprenant les matières premières, telles les engrais, les produits phytopharmaceutiques, les semences, les aliments du bétail, les carburants et lubrifiants...
4. **L'entrepreneur** est la personne (entreprise individuelle) ou le groupe de personnes (société, coopérative...) ou la collectivité (Etat) qui prend l'initiative d'acquérir les ressources et de les combiner en vue d'obtenir des produits agricoles.

Figure 3 : Activité résumée d'un agriculteur



Ce schéma signifie que le volume des productions d'une exploitation est fonction de la qualité de la terre, de l'emploi des travailleurs et du capital d'exploitation.

Il faut faire remarquer également qu'en faisant varier l'importance respective de ces facteurs, un agriculteur peut obtenir un même volume de production.

En guise d'exemple : un agriculteur produit 2000 Kg de maïs sur un hectare de terre, en utilisant de nombreuses journées de travail et un capital d'exploitation important. Il peut obtenir la même production, mais en modifiant la combinaison de ces trois facteurs.

- L'utilisation très peu de main-d'œuvre et d'un capital d'exploitation faible lui procure 500 Kg de maïs. Il devra, dans ce cas, cultiver une superficie de 4 ha pour récolter 2000 Kg. On dira que l'agriculteur a opté pour une combinaison de facteur de production caractéristique d'une agriculture extensive (beaucoup de terre, peu de capital d'exploitation et de travail).
- Au contraire, en produisant 2000 kg de maïs sur un hectare, l'agriculteur a choisi une combinaison de facteurs de production caractéristique d'une agriculture intensive (peu de terre, mais beaucoup de travail et/ou de capital d'exploitation).

Dans les pays à population dense, l'agriculture intensive serait la meilleure solution du fait qu'elle peut assurer du travail à de nombreux agriculteurs.

De ce qui précède, nous pouvons dire que l'agriculture est une combinaison à multiples options.

Nous constatons donc qu'il y a une relation entre le volume du produit à obtenir et les quantités de facteurs de production. Cette liaison s'appelle fonction de production.

Voyons à présent, dans le cas des pays, à double forme agricole, comment se présentent les divers facteurs de production.

Nous envisagerons d'abord le cas d'une agriculture traditionnelle ensuite d'une agriculture progressive ou moderne.

3.2. L'agriculture traditionnelle

3.2.1. Définition

D'après T.W. Schultz (1964) une agriculture est dite traditionnelle lorsqu'elle est basée sur une technologie archaïque à très faible productivité, héritée de plusieurs générations d'ancêtres.

Cette définition répond à ce qu'est aujourd'hui le secteur dit traditionnel de l'agriculture congolaise.

Cette agriculture appelée aussi d'autosubsistance s'occupe de cultures vivrières telles que : le manioc, le haricot, le maïs, le riz, les légumes. Le paysan cultive pour son alimentation et pratique également quelques cultures industrielles : café, palmier à huile, coton, tabac, thé,... et s'adonne aussi à l'élevage dans certaines provinces.

On constate souvent qu'un clan se spécialise dans la production d'une denrée compatible avec les exigences et les conditions climatiques du sol, qu'il habite.

La production est assez faible à cause des étendues réduites (moyenne 1,5 hectare) et du travail surtout manuel fourni par une main d'œuvre familiale.

En effet, du défrichage à la transformation, le paysan congolais utilise les instruments rudimentaires comme l'indique le tableau ci-dessous :

Tableau 1 : Instruments utilisés dans le secteur traditionnel

Opérations à réaliser	Outils
Défrichage	Machette, houe, hache
Labour	Houe, bêche
Semis	Houe, main
Sarclage	Houe, main
Récolte	Main
Conservation	Panier
Transformation	Mortier, tamis

Les outils utilisés donnent un rendement faible. Les services d'appui et de promotion du monde rural ont du mal à modifier ces outils qui du reste entrent dans les patrimoines légués par les ancêtres.

3.2.2. Fonction de production

La production agricole (Y) est fonction des facteurs de production :

- terre (S)
- travail (N)
- capital d'exploitation (K) (moyen rudimentaire nécessaire à la mise en valeur de la terre)

La fonction de production peut s'écrire ainsi :

$$Y = f(S, N, K)$$

En divisant par N, nous obtenons

$$\frac{Y}{N} = f\left(\frac{S}{N}, 1, \frac{K}{N}\right) \text{ soit encore (en x par N les 2 membres)}$$

$$Y = Nf\left(\frac{S}{N}, 1, \frac{K}{N}\right)$$

Or dans une économie traditionnelle, les travailleurs utilisent des outils rudimentaires et indispensables (houe, bêche) à leur activité c'est-à-dire :

$$\frac{K}{N} = \text{pratiquement constant}$$

$$\text{D'où la formule finale devient : } Y = Nf\left(\frac{S}{N}, 1\right)$$

Dans un tel cas, le capital par unité de travail est faible et constant. La production est donc fonction seulement :

- du nombre de travailleurs (N) et
- de la surface disponible $\left(\frac{S}{N}\right)$

A partir de cette fonction, deux situations peuvent se présenter :

1^{ère} situation

La surface (S) augmente.

On dit alors qu'il y a croissance de la production par extension.

2^{ème} situation

Lorsque (S) est constant. La croissance se fait par intensification à base de travail.

3.2.3. Caractéristiques de l'agriculture traditionnelle

Les principales caractéristiques de l'agriculture traditionnelle peuvent être décrites autour de trois idées essentielles :

- l'emploi d'une technologie archaïque ;
- la faiblesse de la productivité du travail agricole ;
- le caractère héréditaire, ancien et presque immuable de cette technologie issue de plusieurs générations d'ancêtres.

Suivant les données statistiques du dernier recensement agricole en République Démocratique du Congo, ce sous-secteur regroupe plus ou moins 3 à 4 millions d'exploitations, soit plus ou moins 4,5 à 6 millions d'hectares (Département de l'agriculture, 1976).

Une exploitation comprend, en moyenne 1,5 ha de terres arable et fait vivre 6 personnes, ce qui montre sa faible productivité.

Les systèmes de cultures sont très variés suivant les régions et les traditions locales. En général, les techniques sont traditionnelles et basées essentiellement sur le travail manuel à l'aide de quelques instruments rudimentaires et n'ont guère changé depuis de siècles. La pratique du système de jachère arbustive est de règle afin de reconstituer la fertilité du sol.

Les méthodes traditionnelles de culture sont basées sur brûlis. Les tâches sont divisées entre hommes et femmes.

- Les hommes chassent, défrichent les forêts et construisent les demeures.
- Les femmes sèment, cultivent les champs, sarclent, récoltent, traitent les récoltes.

Le régime foncier est, presque partout, le régime coutumier. L'expression régime foncier coutumier désigne la répartition des droits, de faire usage ou de disposer de l'usage d'une terre, qui sont reconnus par la collectivité. Cette répartition ne se fonde pas nécessairement sur des textes législatifs ou des titres de propriété, mais sur le rapport

institutionnel résultant le plus souvent des coutumes locales et de l'accord de la communauté sans l'intervention de mesures législatives.

Ce régime se caractérise notamment par le fait qu la terre n'est pas considérée comme bien négociable et qu'il ne fait aucune distinction entre la propriété collective de la terre et le droit d'un individu ou d'un groupe d'individus d'occuper ou d'utiliser une terre, à un moment donné dans le cadre des droits dont jouit l'ensemble de la collectivité. L'un des principaux objectifs implicites de ce régime, est le droit de regard traditionnel de la collectivité, sur l'utilisation de la terre par les particuliers, dans le cadre de l'agriculture de subsistance.

En conclusion, dans ce régime, la terre appartient à la collectivité, mais le droit d'usufruit des familles sur les parcelles spécifiques est généralement reconnu. Les récoltes appartiennent, sans conteste, aux exploitants.

Les principales cultures traditionnelles sont le manioc, le maïs, le riz, le coton, l'arachide, les légumes et les fruits tropicaux, en particulier la banane.

Il convient de noter, enfin, qu'environ 100.000 exploitants traditionnels possèdent des bovins, qui constituent plus ou moins 60 % du cheptel national. On trouve également des chèvres et des moutons dans de nombreuses régions. Le poisson représente la principale source de protéine animale du régime traditionnel, suivi par les insectes et le gibier.

Presque tout le coton, 20% du café robusta, 80% du café arabica 30% des fruits du palmier à huile commercialisés et 20% du thé sont produits dans les exploitations traditionnelles. Il y a ainsi symbiose du système traditionnel et moderne.

3.3. L'agriculture moderne

3.3.1. Signification du concept

A l'opposé de l'agriculture traditionnelle, le secteur agricole congolais comprend un sous-secteur dit "moderne" qui est étroitement lié aux modes d'organisation et aux techniques agricoles étrangères issues de la colonisation et des expériences agronomiques nouvelles.

C'est une agriculture qui par essence et par objectifs premiers est liée à l'économie du marché. Elle fait appel à un important apport des capitaux étrangers et nationaux. Elle recourt systématiquement à l'emploi de trois facteurs essentiels de toute activité agricole à savoir l'homme, la terre et le capital financier.

Cette forme d'agriculture suit les innovations agronomiques, recourt aux engrais chimiques, biologiques et pesticides, utilise des variétés de cultures améliorées et emploi des machines. Tous ces facteurs conjugués permettent l'obtention de meilleurs rendements.

Il existe aussi l'agriculture du type intermédiaire, rencontrée chez les paysans qui bénéficient d'un encadrement agricole de la part des structures spécialisées étatiques et privées.

Cette agriculture du type intermédiaire est aussi appelée agriculture mixte, en ce sens qu'elle se rapproche de l'agriculture traditionnelle par les productions vivrières, la superficie des exploitations, la main d'œuvre utilisée (d'origine familiale). Mais, contrairement à l'agriculture traditionnelle, celle-ci maîtrise bien les techniques modernes de production avec un recours à la mécanisation.

Ce secteur se caractérise par l'usage des techniques modernes à grandes productivités. La plupart des techniques utilisées dans ce secteur proviennent des recherches fondamentales et appliquées. Le cycle d'opération de production correspond aux techniques suivantes telles que données par le tableau ci-dessous.

Tableau 2: Instruments utilisés dans le secteur moderne

Opérations	Outils
Désouchage	Tronçonneuse
Couchage à abattage	Herseuse
Labour	Laboureuse
Emiettement	Emietteuse
Semis	Semoir
Sarclage	Sarcleuse
Récolte	Moissonneuse

Ces outils traduisent la haute productivité de ce secteur par rapport au secteur traditionnel. Néanmoins, elles ne sont pas accessibles à tous les paysans à cause du coût d'acquisition qui est très élevé.

Par ailleurs, il est difficile de trouver à l'heure actuelle le cas d'une structure de mécanisation qui soit totale, c'est-à-dire allant du désouchage à la récolte. Mais on retrouve plutôt beaucoup d'exploitations à mécanisation partielle.

3.3.2. Caractéristiques de l'agriculture moderne

Ce sous-secteur a vu le jour et s'est développé pendant la colonisation. Depuis l'accession du pays à l'indépendance, il se trouve confronté à des problèmes sérieux et s'est détérioré considérablement.

Il se caractérise par deux catégories d'unité de production :

- les grands domaines appartenant à des sociétés qui utilisent des techniques ultra-modernes ;
- les petites fermes et petits ranches appartenant à des particuliers.

En 1970, on estimait à 1.200 propriétés couvrant au total 2 millions d'hectares (Département de l'agriculture, 1976). Le nombre d'unités est tombé aujourd'hui à moins de 800, conséquence de la zaïrianisation.

La dimension des exploitations varie fortement, mais en moyenne, elle est estimée à plus ou moins 2.300 ha. Les exploitations emploient en moyenne 390 personnes. En 1970, on estimait que 115 plantations exploitaient plus de 500 ha et à peu près 50 au moins 1.000 ha en monoculture.

Les plus grands domaines appartiennent à des sociétés étrangères (qui sont actuellement à participations congolaises). Parmi les principales, on peut citer les P.L.C. (Plantations lever au Congo) filiale d'Unilever, qui cultivent 35.000 ha de palmier à huile et emploie 29.000 personnes, et les entreprises VAN LANKER, qui possèdent des ranches d'élevage bovin d'une superficie totale de plus de 70.000 ha au Bas-Congo et au Bandundu. Les principales cultures sont le palmier à huile, la canne à sucre, l'hévéa, le tabac, le café et le cacao, plus l'élevage bovin.

Notons cependant que les informations statistiques données datent de l'avant les pillages de septembre 1991. Depuis cet événement de triste mémoire, on ne dispose pas encore des informations récentes, ce qui signifie que la situation actuelle demeure encore inconnue.

3.4. Cadre technique de la production agricole

Le cadre technique de la production agricole examine des questions en rapport avec l'amélioration de la production agricole. Elles portent sur plusieurs domaines dont les plus importants sont :

- la sélection des espèces ;
- l'amélioration du sol ;
- la spécialisation des systèmes culturaux (assolement) ;
- la mécanisation agricole.

3.4.1. La sélection des espèces

L'objectif est de chercher dans les espèces présentes, par la procédure des croisements, des espèces de haut rendement et résistantes aux maladies. Grâce à la recherche agricole et agronomique, des études minutieuses des variétés végétales et animales ont permis d'obtenir de nouvelles espèces considérées comme des modèles combinant les qualités de diverses espèces.

Avec des techniques appropriées menées par les généticiens, on a pu obtenir des types de croisements susceptibles de donner les espèces recherchées.

En République Démocratique du Congo, on dispose actuellement, grâce à la recherche agronomique de l'Institut National d'Etude et de Recherche Agronomique (INERA) et de quelques entreprises, des projets agro-industriels, des instituts d'enseignement supérieur ou universitaire, des espèces nettement meilleures sur le plan de rendement et de résistance aux maladies.

Les travaux réalisés par l'INERA ont porté essentiellement sur les cultures vivrières (riz, maïs, haricot, manioc) et sur quelques cultures industrielles et pérennes (coton, palmier à huile, café, cacao). Il convient de noter qu'en ce qui concerne la recherche zootechnique et vétérinaire, elle relève de la station de NIOKA où des travaux de sélection ont été réalisés.

Il convient malheureusement de faire remarquer que l'INERA ne bénéficie plus des moyens nécessaires qui ont fait de lui, à l'époque coloniale (INEAC) le premier centre de réputation mondiale en matière d'agriculture tropicale. La quasi-totalité de ses chercheurs ont,

en effet, quitté le lieu et beaucoup de ses centres d'expérimentation ont disparu ou n'existent que de nom.

3.4.2. L'amélioration du sol ou fertilisation

L'examen des sols tropicaux tel que décrit par Tiker-Tiker (1987) a montré que les sols sont généralement pauvres.

A l'exception des sols ferrallitiques développés dans les régions les plus humides et présentant une matière organique bien évoluée, les sols ferrugineux tropicaux (texture habituellement sableuse ou sablo-argileuse) et les argiles noires tropicales sont en général pauvres en matière organique.

En dépit de cet état, ces sols subissent des violences qui détruisent leur équilibre naturel :

- dégradation due à l'avidité des cultivateurs ou à l'érosion ;
- dégradation due à la disproportion des hommes à la terre (Kivu, Chine, Inde) ;
- dégradation due à l'insuffisance d'emploi (pâturage qui se dégrade par insuffisance d'animaux, les bonnes plantes herbacées sont étouffées par d'autres moins intéressantes).

Face à cette dégradation, il est nécessaire de rétablir l'équilibre naturel en recourant à la fertilisation que nous allons à présent étudier compte tenu de son importance.

a) Les facteurs de la fertilité des sols

Un sol est dit fertile s'il réunit un ensemble de conditions plus ou moins favorables au développement de la culture et s'il permet de générer une récolte conséquente tant en quantité qu'en qualité. Le rendement des cultures, comme on peut le constater, dépend des conditions à la fois exogènes et internes au sol. Si les conditions exogènes sont la température, l'eau et le vent ; les conditions intrinsèques se retrouvent dans les éléments minéraux que la plante puise dans le sol. Aussi, la richesse du sol est étroitement liée à sa composition chimique qui comporte un certain nombre d'éléments tels que l'azote, le phosphore, le potassium, le calcium, le magnésium, le soufre, le fer et les oligo-éléments (manganèse, zinc, cuivre, bore, molybdène). De tous ces éléments, seul l'azote, grâce aux légumineuses, peut être puisé dans l'air.

La présence de ces divers éléments dans le sol est principalement fonction de la structure du sol. Celle-ci comprend plusieurs composantes physiques, à savoir le sable, le limon, l'argile, le calcaire et la matière organique. La teneur en argile du sol est un signe de la qualité du sol, à cause des facultés suivantes : perméabilité à l'air et à l'eau, capacité pour l'eau, résistance aux instruments de culture. Quand l'argile est associée à l'humus ou matière organique, elle constitue « le complexe absorbant qui a la propriété de fixer un certain nombre d'éléments minéraux qui interviennent dans la nutrition de la plante ». L'humus est un facteur de fertilité des sols. Il provient des résidus de la végétation ou des fumures organiques. L'humus a la propriété de stabiliser la structure des sols.

b) La fertilisation des sols

La fertilisation est un ensemble de pratiques qui ont pour but d'améliorer les facultés de production du sol. L'analyse des sols, point de départ de toute opération de fertilisation, sert à déterminer les caractéristiques du sol, à savoir ses structures physiques et chimiques. La fertilisation se réalise par amendement ou par application de fertilisants (engrais).

L'amendement sert en effet à améliorer la structure du sol, en lui apportant l'un ou l'autre des constituants physiques qui font défaut, à savoir l'argile, la silice, le calcaire et l'humus. Ce dernier peut avoir comme source possible : le fumier de ferme ; les fumiers artificiels (pailles récupérées après moisson) ; les composts ; les gadoues ou ordures ménagères ; les pailles et les engrais verts. La fertilisation a pour but de mettre à la disposition des plantes sous une forme assimilable, des éléments minéraux nécessaires à leur alimentation. La *fertilisation* se fait donc par l'apport des éléments minéraux ou engrais azotés, phosphatés ou potassiques. Un mélange de ces différents types d'engrais fournit des engrais composés.

c) Le travail du sol

Il consiste en une série de travaux réalisés sur le sol afin soit de préparer celui-ci à recevoir les plantes, soit de lui permettre de donner des résultats (rendements) satisfaisants. Les différentes techniques utilisées dans le cadre du *travail du sol* se succèdent suivant l'ordre chronologique suivant : le labour (profond ou léger) ; le hersage ; le binage ; le buttage. En agriculture traditionnelle, les techniques les plus usitées sont les suivantes : la défriche, l'abattage, l'incinération, la destruction des mottes, le rassemblement des branches pour une seconde incinération, etc.

d) L'assainissement, le drainage et l'irrigation

L'assainissement et le drainage, opérations intimement liées, ont pour but d'éliminer l'excès d'eau qui encombre le sol dans la zone prospectée par les racines. L'excès d'eau dans certaines périodes de l'année ou pendant la croissance des plantes peut conduire à la baisse des rendements ou encore à l'impossibilité de cultiver le sol, surtout quand on utilise des machines. Si la première consiste à créer des terrassements, la seconde vise l'utilisation des tuyaux pour l'écoulement des eaux.

L'irrigation, quant à elle, sert plutôt à suppléer l'insuffisance d'eau dont la plante a besoin pour une croissance normale et un rendement conséquent.

e) Les facteurs climatiques

Ils sont au nombre de trois : la température, l'eau et le vent.

La température permet à la plante de croître normalement en augmentant ses dimensions, son poids et à terme son rendement. Trop de chaleur tout comme un froid inattendu risquent d'endommager la plante et de provoquer une baisse sensible de rendement. Au Brésil, par exemple, périodiquement les gelées inattendues détruisent considérablement les récoltes de café.

L'eau est un facteur indispensable à la vie de tous les organismes vivants. La carence, l'excès tout comme la mauvaise répartition de l'eau dans le temps sont des paramètres à prendre en compte pour l'ensemble des spéculations, tant ils peuvent constituer des facteurs favorables ou limitants pour l'exploitation agricole et sa rentabilité. L'eau utilisée pour l'agriculture peut provenir des précipitations (pluies) ou des puits ou des cours d'eau, à partir desquels elle est canalisée pour être redistribuée sur des parcelles de terre préparées à cet effet.

Le vent, quand il souffle avec violence, peut porter préjudice aux cultures ou gêner les animaux. Très souvent, quand on se trouve dans des zones à vent violent, les exploitants agricoles prennent des précautions pour protéger les plantes par des coupe-vent. Dans ce cas, on dispose des haies d'arbres ou des abris pour protéger les cultures.

3.4.3. La spécialisation des systèmes cultureux ou d'élevage

Tout système de culture est défini comme étant « une succession de cultures et de techniques combinées sur un emplacement spécifique (parcelle) à des ressources naturelles modifiées dans un objectif de production ». Des travaux réalisés en Afrique de l'Ouest révèlent que 80% des superficies cultivées sont couvertes de cultures associées. Aussi, on constate que ce sont les cultures associées¹² qui prédominent dans les systèmes de culture en vigueur. Ce sont en général les zones forestières qui sont le terrain de prédilection des cultures associées par rapport aux zones de savane (Mokonda, 2003).

S'agissant d'un système d'élevage, il doit être compris comme « un ensemble des techniques et des pratiques mises en œuvre pour exploiter les ressources végétales dans une région par des animaux ».

L'examen de divers systèmes de culture montre qu'il y a une certaine spécialisation au niveau de chaque pays en fonction du système économique en place. On peut, ainsi énumérer quelques systèmes de culture à savoir :

- **la monoculture**

C'est une culture unique ou largement dominante d'une espèce végétale dans une région ou exploitation agricole. Il s'agit par exemple de la culture du café, maïs, manioc, etc

- **l'assolement**

C'est la répartition des cultures entre les parcelles d'une exploitation d'une surface cultivée. Il définit l'ordre de succession des cultures d'une exploitation et pour chaque parcelle de celle-ci. Par conséquent, elle détermine les quantités de différentes récoltes qui seront produites. Le problème consiste donc à choisir les cultures qui assurent une rentabilité maximum de l'ensemble de l'exploitation.

Les assolements sont utilisés parce que les cultures ont des besoins différents en humidité, en matières organiques et en éléments fertilisants. Les rendements sont habituellement différents quand les cultures se succèdent, de ce que l'on obtient de production

¹² On parle de cultures associées quand il y a coexistence de deux ou plusieurs plantes simultanées dans une même parcelle (champ).

unique et continue d'une même plante. Un assolement de trois ans coton-maïs-lye, par exemple signifie que chaque parcelle sera plantée en :

- blé la première année
- lys la seconde année
- maïs la troisième année, avec 1/3 de la ferme consacré à chacune de ces cultures. Cela signifie que le blé, le maïs et le lys occupent chacun une fois la totalité des terres au cours de ces trois années.

L'assolement est utilisé pour plusieurs raisons :

- prévenir l'érosion du sol ;
- maintenir la productivité ;
- combattre les mauvaises herbes, les maladies et les insectes nuisibles
- aider au drainage du sol ;
- répartir la main-d'œuvre, les machines ou l'énergie au long de l'année ;
- fournir des aliments au bétail ;
- assurer des rentrées en argent ;
- diminuer des risques et les incertitudes ;
- adapter l'exploitation aux limitations de précipitations et aux besoins de l'humidité ;
- utiliser la terre pour les cultures les plus rentables ;
- permettre aux cultures reconstituant la structure du sol de revenir fréquemment sur chaque parcelle ;
- choisir les cultures les plus adaptées à chaque sol.

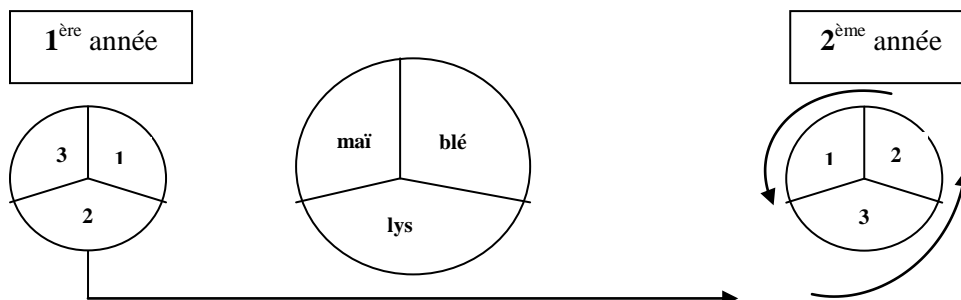
▪ la rotation

C'est la succession, au cours d'un nombre d'années donnée, d'un certain nombre de culture, selon un ordre déterminé, sur une même parcelle.

La rotation implique le respect de 3 restrictions techniques :

- 1° restrictions de fréquence qui interdisent le retour d'une culture sur un même sol durant un certain nombre d'année ;
- 2° restrictions de succession interdisent l'installation de telle activité après telle autre (par exemple, on ne peut cultiver du blé sur une parcelle qui a porté du blé l'année précédente) ;
- 3° restrictions d'isolement interdisent la proximité de certaines cultures les unes des autres (ex. le grain de maïs doit être à au moins 3 cm de toute autre culture de maïs).

Figure 4 : Un exemple de combinaison des cultures



Assolement : la répartition des cultures dans une année donnée.

Rotation : la succession des cultures sur un même sol.

3.4.4. Conditions d'utilisation rationnelle de la mécanisation agricole

Avant d'examiner brièvement les conditions commandant l'utilisation rationnelle de la machine en agriculture, il est utile de préciser ce qui recouvre les termes « mécanisation et motorisation ».

La mécanisation simple est la substitution de la machine à l'outil manœuvré par l'homme, tandis que la *mécanisation motorisée* ou *motorisation* tout court, désigne la substitution du moteur mécanique au moteur animal. Bien que la distinction ne soit pas si nette dans la pratique, elle demeure cependant significative et utile. Cette précision étant donnée, revenons-en à présent aux conditions d'une mécanisation efficace de l'agriculture.

Il importe de noter d'abord que l'agriculture moderne, de nos jours, est devenue pratiquement une véritable industrie technique recourant abondamment aux matériels tout au long du cycle de la production. Aussi le secteur industriel est plus particulièrement une branche industrielle de la sidérurgie et des machines agricoles, s'est-elle spécialisée à armer l'agriculture de ces matériels.

Il convient cependant de noter que dans un pays sous-développé où l'agriculture dispose généralement d'un chômage déguisé, il n'est pas facile de soutenir la thèse de la mécanisation de l'agriculture, tout au moins dans les premières phases de son développement.

Cette observation tient du fait que la motorisation de l'agriculture, de même que la mécanisation, présuppose un certain nombre de conditions préalables sans lesquelles la motorisation serait sans effet. Ces conditions se présentent comme l'infrastructure de la motorisation.

Il s'agit de :

- la réorganisation de l'exploitation agricole ;
- la formation professionnelle ;
- l'élimination des obstacles physiques.

▪ La réorganisation de l'exploitation agricole

D'une façon générale, un parc important de tracteurs implique une grande exploitation. Il ne s'agit pas simplement de l'étendue des propriétés qui doit être prise en considération mais aussi leur degré de morcellement et la façon dont elles sont exploitées.

C'est ainsi que les plus grands progrès de la mécanisation et de la motorisation agricole ont pu se réaliser dans les pays développés où il avait été constaté des exploitations aux dimensions élevées, des propriétés non morcelées à l'excès et des remembrements des terres qui ont permis la création des groupements coopératifs ou collectifs.

Ainsi, la présence de petits champs de forme irrationnelle et d'accès malaisé est un obstacle au progrès de la mécanisation de l'agriculture. En effet, un petit exploitant n'est pas capable d'acquérir des machines agricoles. En outre, l'usage de ces machines sera tout à fait irrationnel et extrêmement coûteux.

Aussi, procède-t-on généralement par des mesures de regroupement de culture afin de disposer de grandes exploitations.

▪ **La formation professionnelle**

La motorisation de l'agriculture implique la présence d'un personnel qualifié pour faire marcher et entretenir les machines agricoles. De même la diffusion du machinisme dans l'agriculture présuppose l'existence, à des distances raisonnables, de station de réparation. Si cette condition n'est pas respectée, l'usage des machines s'avérerait extrêmement coûteux.

En conséquence, il est indispensable que soit mis en place un programme pour la formation professionnelle. La motorisation ne sera possible et efficace que dans la mesure où le système d'enseignement et de formation sera capable de répondre à cette exigence.

▪ **L'élimination des obstacles physiques**

A côté des obstacles institutionnels et culturels, il faut mentionner aussi des obstacles physiques qui constituent des handicaps sérieux à l'évolution de la motorisation de l'agriculture. La présence des forêts, des canaux d'irrigation, des drains... constituent des obstacles considérables au développement de la motorisation.

Il apparaît aussi que l'insuffisance des chemins ruraux empêche la propagation de la motorisation de l'agriculture car, les transports agricoles au sein de la ferme se font à dos d'agriculteurs.

3.5. Etude des conditions juridiques

L'étude des conditions juridiques pose les problèmes relatifs à la jouissance et à l'obtention des moyens de production. En effet, l'agriculteur peut se trouver devant deux situations :

- avoir des gros fonds susceptibles de lui permettre d'acheter des terres et faire des investissements nécessaires pour produire ;
- avoir des moyens limités pour débiter et se trouve donc dans ce cas contraint à se procurer d'autres ressources (c'est le cas de la majorité).

Le premier cas implique souvent le recours à l'emprunt et sera examiné dans la partie relative aux conditions financières.

Le second cas, qui sera examiné ici, se réfère à la location des moyens de production sans pour autant en acquérir la propriété.

En ce qui concerne la jouissance des moyens de production en agriculture, on distingue généralement deux situations nettement différentes.

Dans la première situation, le cultivateur est maître de sa terre. Les facteurs de production restent donc confondus dans une même personne.

Par contre, dans le second cas, le cultivateur n'est pas maître de la terre mais doit partager le pouvoir et la responsabilité avec un propriétaire.

3.5.1. Le faire-valoir direct

a. Définition

Le faire-valoir direct est la situation dans laquelle le propriétaire met en culture son domaine avec l'aide de sa famille et, si cela s'avère utile, avec celle de quelques salariés. Il dirige l'exploitation et en assume les risques c'est-à-dire le maître exerce tout le pouvoir et toute la responsabilité pèse sur lui. Il est qualifié de « paysan propriétaire ».

Cette formule est très courante en Allemagne et donne à l'agriculteur un triple droit sur l'exploitation :

- *un droit d'user* : c'est-à-dire la possibilité d'utiliser le domaine à son gré ;
- *un droit aux fruits* : c'est-à-dire la possibilité d'en retirer les fruits civils (revenu) ou matériel (récolte) ;
- *un droit de disposer* : c'est-à-dire la possibilité de la transférer librement à autrui.

Il importe de noter que le droit de propriété privée peut être individuel ou collectif. C'est le cas notamment de la propriété communautaire de type familial longtemps observé dans les tribus germaniques et actuellement en vigueur en Afrique (la terre appartient au clan) ; de la propriété socialiste dans les pays à économie collectiviste comme à l'ancienne U.R.S.S. avec le Kolkhoze (propriété collective du village) le sovkhoze (ferme d'Etat). Il y a lieu de signaler aussi un autre type de propriété collective de la terre dans l'économie israélienne avec le kibboutz (véritable communauté agraire du village).

b. Avantage du faire-valoir direct

Cette formule comporte un certain nombre d'avantages à savoir :

▪ Sur le plan économique

- Le travailleur agricole retire personnellement tous les bénéfices résultant de son travail. En conséquence, il se montrera très efficace. Deux auteurs ont relevé l'efficacité de cette formule :
 - *Arthur Young* dira : donner un jardin à un locataire, il en fera un désert, donner un désert à un propriétaire, il en fera un jardin.
 - *Stuart Mill*, de son côté, traduira cette situation avec beaucoup plus de force par l'expression « *la magie de la propriété change le sable en or* ».
- La culture directe est propice aux investissements et améliorations foncières car l'intérêt du propriétaire coïncide avec celui de l'exploitant quand c'est la même personne.
- L'absence du loyer des terres permet de résister aux à-coups de l'exploitation (mauvaises récoltes, effondrement des cours) ; la sortie des fonds est donc réduite dans cette formule du fait de l'absence de loyer à verser, de salaire à payer, et de la gratuité des produits destinés à l'autoconsommation.

▪ Sur le plan moral

Il se développe un certain nombre des qualités telles que l'amour du travail bien fait, le sens de la responsabilité et le sens de l'épargne car il y a des périodes des vaches grasses et des vaches maigres et l'agriculteur ne peut que compter sur lui-même.

▪ Sur le plan social

Il a été constaté, dans cette formule, une certaine stabilité sur le plan politique, des conflits sociaux moins fréquents, une réduction de l'antagonisme patron-ouvrier et la suppression de la lutte de classes.

c. Inconvénients du Faire-Valoir Direct

En dépit des avantages énumérés ci-haut, cette formule comporte aussi des inconvénients.

▪ Sur le plan économique

Il a été observé quelques inconvénients dont trois sont les plus importants :

- faiblesse de la dimension soit une moyenne de 13 ha ;
- mauvaise sélection des aptitudes : le travail d'agriculteur n'est plus une vocation pour l'intéressé. Celui-ci l'embrasse (ce métier) malgré lui, contraint par les circonstances et ce, de père en fils ;
- danger d'immobilisme économique. Il y a, en effet, rarement adaptation entre les forces de travail disponibles et les besoins réels du domaine. En outre, il y a attachement sentimental à la terre, ce qui constitue un obstacle à toute acquisition.

▪ Sur le plan social

Trois problèmes peuvent être relevés :

- étroitesse de l'exploitation et confusion entre budget professionnel et budget familial ;
- immobilisme économique qui se double d'immobilisme social. Le transfert du patrimoine des vieux aux jeunes est difficile ;
- individualisme à outrance, freine ainsi l'essor du mouvement coopératif pourtant indispensable à l'épanouissement de l'exploitation familiale.

3.5.2. Le Faire-Valoir Indirect ou le partage des pouvoirs

Dans le cas précédent, le propriétaire exploite personnellement son domaine et ne partage pas le pouvoir avec une autre personne.

Dans le cas présent, le propriétaire ne veut pas exploiter lui-même son domaine et décide de céder l'usage à un autre moyennant un contrat de location.

Quand une ferme est louée, on dit alors qu'elle est exploitée à bail. Le bail est un contrat de louage, oral ou écrit, précisant les stipulations des accords passés entre le preneur et le

bailleur, et qui donne au preneur le droit d'occuper et de jouir de la ferme pendant une durée de temps fixée. Ses clauses les plus importantes sont celles qui précisent les rapports entre le bailleur et le preneur, en ce qui concerne :

- la façon dont la production et les revenus sont partagés ;
- les ressources que chacun d'eux doit fournir et les dépenses qu'il doit supporter ;
- les améliorations de la ferme par la construction d'installations nouvelles, telles que bâtiments, clôtures, drainages, terrasses ou barrages d'irrigation ;
- des stipulations spéciales pour les cultures et les bestiaux, les méthodes d'exploitation à employer, les indemnités à payer en cas de dégâts causés à la ferme à l'expiration du bail.

Le faire-valoir indirect ou le faire valoir par le locataire comprend deux formules d'après le type de fermage payé. L'une s'appelle le fermage et l'autre le métayage.

a. Le fermage

1. Définition

Le fermage est le mode d'exploitation d'une ferme régi par un contrat avec engagement réciproque. Le propriétaire cède l'usage du sol à un locataire (le fermier) et ce dernier doit payer, en contrepartie, chaque année un loyer fixe déterminé à l'avance et donc indépendamment des résultats bons ou mauvais de la gestion.

Le fermage a des avantages tout comme des inconvénients.

2. Avantages de cette formule

- une association des facteurs productifs : matériel, travail et terre. Cela permet au fermier (locataire) de disposer dès le départ d'un certain nombre de moyens qu'il n'aurait pas pu réunir tout seul facilement. En effet, grâce au fermage, le propriétaire apporte le capital foncier et le fermier le capital technique d'exploitation. Il s'agit bien d'une association des capitaux.
- une association des capitaux entraîne une association de compétences. En effet, si le propriétaire a été lui-même un exploitant agricole, son expérience et son savoir-faire peuvent ainsi profiter au fermier.
- un climat de sécurité favorable à la collaboration et à la bonne gestion
- une meilleure sélection des aptitudes. L'exploitant est choisi en fonction de ses moyens.

A côté de ces avantages que comporte cette formule, il y a aussi des désavantages dont il convient d'en dire un mot.

3. Inconvénients de la formule

▪ Sur le plan social

L'injustice

Le fermage est constant alors que le rendement est aléatoire et variable. En conséquence, en cas des prix favorables sur le marché, le fermier et le propriétaire en profitent. Mais, en cas de situation défavorable, seul le fermier subit les conséquences qui en découlent.

▪ Sur le plan économique

- Le fermage comporte le risque d'une régression des méthodes culturales car le fermier aura tendance à épuiser le sol à la fin de contrat.
- Le fermier peut refuser de réaliser toute amélioration foncière dont seul le propriétaire serait le bénéficiaire.

b. Le métayage

1. Définition

Le métayage se présente comme un mode juridique d'exploitation de la terre par lequel le propriétaire foncier laisse l'usage de sa terre à un locataire, le métayer, moyennant une rétribution qui représente un certain pourcentage du produit de l'exploitation.

La différence entre le métayage et le fermage réside dans deux éléments essentiels :

- dans le cas du métayage, la rémunération du bailleur (propriétaire) et la charge financière du preneur sont incertaines et non fixes et forfaitaires.
- le propriétaire n'apporte pas seulement les immeubles, mais le matériel et le cheptel vif, en partie ou en totalité.

Il est observé, comme dans les cas précédents, des avantages et des inconvénients.

2. Avantages du système de métayage

a. Pour le métayer

- moins des risques que le fermage car ce qu'il faut payer est fonction des rendements de l'année ;
- recettes nettes plus élevées que le fermage ;
- moins des capitaux que le fermage qui exige qu'on dispose suffisamment de fonds afin de supporter seul les risques du fait que le paiement est fixé ;
- concours du bon propriétaire dans certaines décisions de gestion, ce qui contribue à augmenter les revenus de deux parties alors que le fermier doit se débrouiller tout seul.

b. Pour le propriétaire

- moins de capital ;
- moins de surveillance, moins de participation aux décisions. Ceci est bon pour le propriétaire qui vit à une certaine distance ou qui ne réunit pas des connaissances en agriculture ;
- aide du propriétaire dans la gestion de la métairie ;
- peut empêcher le métayer à épuiser le sol ;
- des recettes généralement plus importantes.

3. Inconvénients du système de métayage

- obstacle à l'amélioration de la productivité par la spécialisation du fait qu'il a tendance à développer les récoltes secondaires (volailles) ;
- institution statique, figée. Il faut, en effet, l'accord de deux parties pour introduire le progrès technique en agriculture ;
- ressemble à un contrat moyenâgeux (servage) dans lequel le métayer serait sous la surveillance et la domination du propriétaire.

3.6. Etude de crédit en agriculture

Dans le développement précédent, nous avons vu que le fermage et le métayage donnaient au cultivateur le droit à la jouissance des terres et bâtiments d'exploitation.

Le crédit agricole donne aussi à son bénéficiaire le droit à la jouissance des capitaux sans lesquels le développement de l'agriculture serait difficile à réaliser.

En effet, dans le milieu traditionnel, l'économie des exploitations se caractérise par une forte consommation c'est-à-dire que les agriculteurs produisent essentiellement pour leur propre consommation. En conséquence, il ne se crée que peu ou pas d'épargne. Les dépenses d'investissement (matériel agricole, bœuf de trait, plantations, aménagement) et les frais de campagne (semences, engrais, produits de traitement) sont inexistantes. Cette situation constitue un blocage (contrainte) au développement de l'agriculture.

Il est donc indispensable de mettre en place une aide financière au profit des agriculteurs pour leur venir en aide, mais aussi et surtout, pour le développement de l'agriculture. Mais, cette aide financière ne peut donner des résultats escomptés, que si on tient compte de certaines spécificités du secteur agricole dont notamment :

- le caractère aléatoire de la production agricole pouvant rendre difficile le remboursement de l'emprunt ;
- la faiblesse de rentabilité des activités agricoles (==> crédit à faible taux d'intérêt) ;
- la diversité de par la nature des spéculations (cultures annuelles, plantations, lait, viande. Ex. : une plantation de caféiers commence à produire 3 à 4 ans après son installation, le palmier à huile 4 ans, la plantation de thé 6 ans, ...). Il est donc nécessaire que les crédits s'adaptent aux caractères spécifiques des cultures (crédit à court terme, à moyen terme et à long terme) ;
- la dispersion de la population rurale et son inorganisation (absence de groupements d'agriculteurs) offrent peu de garantie aux prêteurs.

Face à ces contraintes d'une part et à la nécessité du développement agricole de par son importance dans l'économie d'autre part, on a pensé à mettre en place une structure de crédit plus adaptée aux exigences du monde agricole que nous allons à présent examiner. Pour plus de clarté, cette question sera étudiée en 5 points à savoir :

- caractéristiques de crédit agricole ;
- différents modes de crédit agricole ;
- différentes formes de crédit agricole ;
- principe de crédit agricole ;
- conditions d'efficacité de crédit agricole.

3.6.1. Caractéristiques de crédit agricole

Il importe de préciser qu'octroyer un crédit revient à transférer à l'emprunteur, moyennant le paiement d'un intérêt, des ressources susceptibles d'accroître non seulement la production agricole, mais aussi d'améliorer le niveau de vie des populations. Le crédit agricole vise donc un double objectif : augmenter la production agricole et améliorer le niveau de vie de l'agriculteur.

L'examen des caractéristiques de crédit agricole montre que celui-ci est une aide mise à la disposition des cultivateurs pour leur permettre de faire face aux conditions spécifiques du monde agricole.

▪ Sur le plan structurel

Le crédit agricole est intégré dans la profession, c'est-à-dire son administration est assurée par les bénéficiaires.

▪ Sur le plan humain et social

- il est personnel par le fait de l'intervention des facteurs humains dans la décision d'attribution du prêt (moralité, honorabilité, connaissance technique) ;
- il est mutuel car il repose sur le principe d'entraide ;
- il est social. Il met, en effet, à la disposition des bénéficiaires des crédits sociaux : prêts pour calamités agricoles.

3.6.2. Modes d'intervention du crédit agricole

Les diverses formes d'intervention du crédit dans le secteur agricole peuvent se présenter sous quatre fonctions essentielles à savoir :

- la fonction de promotion de la production ;
- la fonction de régularisation des cours ;
- la fonction de réparation ;
- la fonction sociale.

a. La fonction de promotion de la production

L'intervention de crédit agricole dans ce cadre vise à promouvoir la production. Les prêts accordés, se situent entre le démarrage d'une opération jusqu'à l'aboutissement de celle-ci. On distingue :

- le crédit dont l'utilisation est comprise dans le cycle de l'année culturale à savoir :
 - achat des approvisionnements : engrais, semences, aliments de bétail
 - acquisition du petit matériel.
- le crédit dont l'effet se répartit sur plusieurs campagnes agricoles. C'est le cas de :
 - crédit pour achat de matériel et d'équipement ;
 - crédit pour mise en exploitation ;
 - crédit pour amélioration du fonds, infrastructure.

b. La fonction de régularisation des cours

Le mode d'intervention concerne uniquement les opérations en aval de la production et non la production proprement dite. Il s'agit de :

- la collecte des produits ;
- la conservation des produits ;
- la transformation des produits ;
- la commercialisation des produits.

Le crédit ainsi accordé participe, en effet, à une politique de normalisation et de régularisation des cours des produits agricoles. On les appelle « crédits de financement ».

c. La fonction sociale

Il est question d'intervention faite à la petite et moyenne entreprise agricole. Le crédit remplit, dans ce cas, un rôle social par les avantages qu'il apporte aux bénéficiaires : améliorations des conditions d'exploitation, d'habitat, d'environnement.

3.6.3. Les formes de crédit agricole

a. Sur base de critère « destination », on distingue :

1. Les prêts d'exploitation.

Ils sont destinés à l'approvisionnement (engrais, semences, produits de traitement).

2. Les prêts d'équipement

Ils visent l'acquisition de matériels de culture, d'entretien, de traitement ou de récolte.

3. Les prêts d'aménagement

Ils se rapportent au fonds et sont destinés :

- à l'achat d'une exploitation d'une ou plusieurs parcelles ;

- à la construction de bâtiment d'habitation ou d'exploitation ;
- à des travaux pour l'amélioration du fonds, tels que drainage, plantations importantes.

4. Les prêts spéciaux pour collecte

Ils concernent essentiellement les transformations et conservations des produits destinés aux sociétés agro-industrielles, groupements ou sociétés.

b. Sur base de critère « temps », on distingue :

1. Crédit à court terme (ou de campagne)

Il permet aux agriculteurs de s'approvisionner en biens favorisant les productions à brèves échéances (cultures annuelles, lait, œufs...). La durée de ce crédit ne dépasse guère un an et demi et permet d'acheter semences, engrais, produits de traitement et de conservation des récoltes, aliments du bétail, et de payer des salariés.

2. Crédit à moyen terme

Il est remboursable sur plusieurs années car il est d'un montant plus élevé que le précédent et sa rentabilité est moins immédiate. La durée de ce crédit va de un à cinq ans. Il permet d'acheter des animaux de trait (généralement des bœufs) et le petit équipement (charrue, semoir, sarceuse,...).

3. Crédit à long terme

Certaines améliorations de l'exploitation et certains moyens de production nécessitent de très grosses dépenses. Le remboursement de ces dépenses importantes s'échelonne sur une longue période et fréquemment ne débute qu'après plusieurs années. La durée de ce crédit est de plus de cinq ans. Il permet d'acheter surtout le gros équipement agricole (tracteur, batteuse, matériel d'irrigation,...), de construire des routes, petits barrages de retenue d'eau, banquettes, silos, bâtiments d'exploitations, de drainer un marais, d'établir une plantation.

Il convient de noter que le crédit à court terme, par les approvisionnements qu'il favorise est d'une rentabilité plus immédiate et plus élevée que les autres formes de crédits. Cette constatation a amené les institutions de crédit agricole à fixer des taux d'intérêt différents qui varient suivant les pays et les époques.

3.6.4. Principes de risque dans les emprunts

Le recours à un emprunt constitue, certes, une condition sine qua non pour un cultivateur désireux de mettre en valeur son domaine de terre. Mais l'agriculteur prudent doit s'entourer de certaines précautions pour éviter des problèmes de remboursement qui sont de nature à l'écarter du bénéfice du crédit futur.

Il importe de noter que la productivité du sol, l'état des bâtiments, le montant du capital possédé, la santé et l'âge de l'exploitant et sa capacité sont très déterminants dans l'octroi de la somme à emprunter.

En ce qui concerne le montant qui peut, sans danger, être emprunté, il varie d'une exploitation à l'autre, d'une région à l'autre et aussi de la période. Certaines personnes affirment qu'on peut emprunter jusqu'à 50 % de l'actif total de l'exploitation. De toutes façons, le plafond est de la compétence des organismes de crédit.

Après ces observations, revenons à présent, aux différents principes du risque dans les emprunts.

a. Principe d'amortissement

L'emprunt doit se rembourser lui-même. En d'autres termes, tout emprunt qui est contracté pour un investissement, doit rembourser la dette et l'intérêt. A titre d'exemple, si les vaches ne peuvent pas rapporter de quoi à payer leur achat, il ne faut pas emprunter l'argent sur les récoltes pour acheter des vaches. En conséquence, il faut l'emploi du crédit, pour des investissements auto-amortissables c'est-à-dire qui garantissent des fonds nécessaires pour rembourser l'emprunt au moment voulu.

b. Principe de la durée de l'emprunt et plan de remboursement

La durée de l'emprunt doit généralement correspondre à la durée du temps nécessaire pour récupérer le capital emprunté, avec certaine marge de sécurité. En d'autres termes, le plan de remboursement doit être adapté à la cadence des rentrées provenant des sommes empruntées et investies. A titre d'exemple, si vous empruntez l'argent pour acheter de la semence de maïs, ne fixez pas le remboursement avant l'époque de récolte et vente de maïs.

c. Principe de la période de l'emprunt

Un des principes de l'emploi du crédit est d'emprunter pendant les périodes de hausse de prix. C'est pendant cette période que l'usage du crédit est le plus rentable. Les prix de vente augmentent plus vite que les dépenses y compris les taux d'intérêt. Les marges de profit sont généralement larges, qu'il s'agisse du capital propre ou du capital emprunté. En conséquence, les risques encourus en faisant un emprunt sont insignifiants au moment où le niveau général des prix commence à monter.

3.6.5. Conditions d'efficacité du crédit agricole

Le crédit agricole constitue une condition indispensable au développement agricole. Il permet, en effet, à l'agriculteur la mise en valeur de la terre, l'augmentation de la production agricole et l'amélioration de ses conditions de vie.

Mais pour que le crédit agricole joue efficacement ces multiples rôles, il est indispensable que soit définie la politique en matière de taux d'intérêt, de programmes d'activités, de la solvabilité et de la distribution du crédit.

1° Problème du taux d'intérêt des prêts

Le problème du taux d'intérêt est une question difficile à résoudre pour le crédit agricole du fait qu'il fait intervenir plusieurs parties à savoir :

- les organismes bailleurs de fonds

- l'institution de crédit ;
- les producteurs.

Un taux d'intérêt faible risque de grever lourdement les finances de l'organisme de crédit du fait de l'augmentation du prix de revient du crédit, des frais d'administration et risques plus importants. Si par contre, le taux d'intérêt est très élevé, il devient une charge pour la majorité d'exploitants. Pour tenter de trouver un juste milieu, on s'inspire des principes suivants :

- permettre une gestion équilibrée de l'institution de crédit mais sans pour autant appliquer un taux d'intérêt inférieur au coût de mise à disposition des fonds et d'administration ;
- s'assurer que les petits exploitants aient à leur disposition, un crédit dont les conditions d'attribution seraient adaptées à leurs possibilités financières.

En général, le taux d'intérêt pour le crédit à court terme, qui est la base de démarrage d'un programme de crédit agricole, varie entre 5 à 6 % l'an, pour une période d'une année. Lorsque les bénéficiaires sont des coopératives agricoles, groupements ou associations de producteurs, le taux d'intérêt est généralement réduit de 1 à 1,5 %. Il est évident que de tels taux d'intérêt laissent une marge très réduite à l'organisme prêteur et souvent ne lui permettent pas de couvrir les dépenses. Pour le moyen et long terme, le taux d'intérêt est généralement bas, suivant la nature de l'opération à financer (prêt d'équipement, achat de cheptel, habitat rural,...).

2° Problème de la définition du programme

Les grands bénéficiaires de crédits agricoles sont généralement de gros exploitants et ce, pour des raisons ci-après :

- les opérations de crédit en faveur de gros exploitants ont des coûts et des risques moins élevés. En effet, la gestion des prêts de faibles montants pour des exploitants très dispersés est généralement difficile ;
- la difficulté d'appliquer des taux d'intérêt suffisants pour couvrir des coûts en ce qui concerne les prêts aux petits agriculteurs ;
- la difficulté pour les petits agriculteurs de produire un excédent commercialisable et donc risque de non remboursement ;
- la difficulté pour les petits exploitants d'offrir des garanties exigées par de nombreux organismes ;
- l'emploi abusif des fonds pour des activités de consommation due à la faiblesse du niveau de vie.

Ces raisons expliquent, pourquoi les petits agriculteurs sont souvent exclus du bénéfice du crédit et se trouvent ainsi abandonnés à eux-mêmes.

Face à cette situation, on a pensé qu'il était indispensable de mettre en place une structure de crédit adaptée aux petits agriculteurs, c'est-à-dire une institution bancaire destinée essentiellement aux petits agriculteurs qui disposent ainsi d'un programme d'activités distinct de gros exploitants.

Dans le cas de la République Démocratique du Congo, il y a lieu de citer une double structure qui a été mise en place dont l'efficacité malheureusement reste encore douteuse. Pour de gros exploitants, il y a lieu de citer :

- Fonds de contrepartie ;
- SOFIDE ;
- Banques commerciales.

En ce qui concerne les petits exploitants, la Banque de Crédit Agricole (B.C.A.) était en principe la structure bancaire envisagée. Qu'il s'agisse de gros ou petits exploitants, les objectifs pour lesquels les prêts sont accordés doivent être clairement définis dans un programme agricole cohérent, sans lequel les crédits agricoles obtenus prennent souvent la voie autre que celle de l'agriculture.

Tel est malheureusement le cas, des fonds agricoles importants accordés qui ont pris la direction des activités tertiaires, des consommations ostentatoires (de démonstration, de prestige) et sans effet sur le développement agricole.

Pour éviter de tels abus, on oriente les crédits vers des objectifs bien définis en les conditionnant à certaines réalisations précises :

- accorder des crédits en les conditionnant aux superficies bien déterminées, à l'usage d'engrais, à l'utilisation des espèces améliorées ;
- accorder des crédits uniquement dans une région géographique déterminée qu'on estime en retard de développement ou souffrant d'un déficit alimentaire ;
- accorder des crédits pour une spéculation déterminée du fait de sa faiblesse par rapport aux autres.

En les orientant ainsi, le crédit agricole se trouve rationnellement utilisé et aussi servir d'instrument d'orientation de la politique agricole.

3° Problème de solvabilité des organismes de crédit

La solvabilité est un élément principal pour la poursuite des crédits. Elle maintient et entretient la capacité de l'organisme prêteur à accorder des prêts.

Aussi tout organisme de crédit doit-il suivre régulièrement la situation des crédits déjà octroyés par l'évaluation constante des fonds par un indicateur « défaut de remboursement ».

Les défauts de remboursement et arriérés constituent un grave problème pour un organisme de crédit agricole car ils compromettent l'existence même de crédit agricole.

Pour apprécier leur importance, on recourt à deux indicateurs qui permettent d'estimer la valeur des arriérés :

- le rapport du montant des prêts non-remboursés par rapport au montant total des prêts
- le rapport du montant des prêts non-remboursés par rapport aux remboursements venant à échéance et des arriérés.

Les causes de défauts et arriérés qui ne permettent pas de récupérer les créances sont fort nombreuses dont trois sont les plus fréquentes :

- a. la non-utilisation, par l'agriculteur, des fonds empruntés à des fins productifs.
- b. la non-rentabilité de l'investissement due à une mauvaise récolte, à une catastrophe naturelle, à une évolution économique entraînant une baisse de prix, aux prévisions trop optimistes.
- c. le refus de remboursement par une catégorie des gens, souvent des hommes politiques, qui n'accordent guère d'importance au remboursement, ou encore considèrent les crédits reçus comme de simples cadeaux.

Ces défauts de remboursement détruisent l'assiette financière de l'organisme de crédit. Pour remédier à cette situation, les organismes de crédits ont envisagé certaines mesures :

- ne prêter qu'aux agriculteurs ayant des perspectives d'investissement suffisantes pour produire un excédent commercialisable satisfaisant ;
- exiger à l'emprunteur de fournir un nantissement (contrat de garantie par lequel le débiteur remet au créancier la possession effective d'un bien pour garantie de la dette), du terrain en général ;
- coordonner le remboursement avec la commercialisation des produits ;
- prendre l'hypothèque sur biens meubles ;
- constituer une créance privilégiée sur les récoltes.

4° Les problèmes de circuit de distribution de crédit agricole

Il s'agit d'une question fort importante qu'il faut étudier et trouver une solution si on veut que le crédit parvienne effectivement aux agriculteurs. A ce sujet, trois questions doivent être étudiées, à savoir :

- les voies de financement agricole ;
- les structures servant de relais ;
- les directives dans la distribution.

a. Les voies de financement agricole

Deux voies sont utilisées :

- les sources non-institutionnelles comprenant les commerçants ou les autres agriculteurs ;
- le secteur institutionnel c'est-à-dire les bailleurs de fonds tels que les banques agricoles, les banques de développement, les banques centrales.

b. Les structures servant de relais au crédit agricole

Elles comprennent les divers organismes pouvant servir de relais entre la structure bancaire et l'agriculteur.

- Les circuits institutionnels

- banques agricoles, banques de développement et la Banque Mondiale accordent du crédit au secteur agricole ;

- groupement et coopérative d'agriculteurs permettent d'atteindre les petits exploitants ;
- coopératives officielles peuvent intervenir dans la distribution des crédits ;
- bureaux chargés des projets distribuent aussi des crédits aux participants pour la mise en valeur de leurs exploitations et pour des besoins de fonds de roulement.

- *Les circuits commerciaux non-institutionnels*

Dans les régions où le système institutionnel de crédit est insuffisant, on peut procéder par l'intermédiaire des réseaux non-institutionnels existant tels que le négociant, l'intermédiaire ou les organisations missionnaires.

c. Les directives dans la distribution

Il s'agit essentiellement des structures administratives à mettre en place afin de diffuser des informations indispensables aux problèmes de culture, à la spécialisation des fournitures et aux structures de relais existant dans le pays.

CHAPITRE IV

FONCTIONNEMENT DU MARCHÉ AGRICOLE

Cette partie du cours étudie les caractéristiques et le fonctionnement du marché agricole afin de mieux comprendre le difficile ajustement entre l'offre et la demande dans ce secteur.

Avant de commencer l'étude proprement dite, il importe de faire trois observations. La première observation porte sur le sens du vocable « marché ». En économie politique, l'expression marché a deux sens. Le premier, le plus courant, désigne le lieu où se déroulent les transactions. Ex. : Je me rends au marché de Gambela. La seconde acception du terme marché, se rapporte aux conditions de cette transaction.

Exemple :

- marché des valeurs ;
- marché des légumes ;
- marché de coton ;
- marché de manioc.

Il découle de ce second sens du terme marché, qu'il y a autant de marchés agricoles qu'il y a des produits agricoles. Mais généralement, on ramène ces divers marchés à quatre :

- marché des produits de luxe ;
- marché des biens de première nécessité ;
- marché des produits périssables ;
- marché des produits stockables.

Cette différenciation se base sur le fait que les comportements des agents qui interviennent sur les divers marchés ne sont pas identiques comme nous le verrons plus tard.

La deuxième observation, qu'il convient de mentionner, concerne l'existence du marché agricole qui suppose la pratique d'une économie d'échange. En d'autres termes, il faut l'exercice d'une agriculture moderne c'est-à-dire d'une agriculture ayant quitté le *stade de subsistance* et qui obéit aux lois du marché.

Il convient cependant de faire remarquer qu'on ne doit pas conclure pour autant à l'inexistence des échanges dans l'économie de subsistance. Ceux-ci existent mais à des proportions faibles et ce, d'une façon sporadique faisant souvent intervenir la pratique du troc.

L'existence du marché agricole implique donc la logique du système des échanges. La production agricole, dès cet instant, est contrainte à suivre et à respecter les exigences du consommateur. Les quantités tout comme les variétés à mettre sur le marché doivent répondre, dans la mesure du possible, aux choix des consommateurs. C'est à travers le mécanisme du marché que les agriculteurs pourront appréhender et apprécier les exigences des demandeurs (consommateurs). Ceci nous conduit à dire que la production agricole a désormais pour finalité une demande, et l'offre a pour objet de répondre à cette demande ; et de la confrontation entre l'offre et la demande naît un prix soumis aux fluctuations d'après les variations des deux variables (offre et demande).

La troisième observation, enfin, concerne le comportement et la particularité du prix en agriculture. Ici, en effet, la valeur de l'offre et le niveau de la demande, peuvent obéir, et c'est d'ailleurs souvent le cas, à des facteurs autres que le prix.

4.1. Caractéristiques du marché agricole

Le jeu d'ajustement entre Offre, Demande et Prix permet de caractériser le marché agricole. C'est donc le comportement de ces variables (Offre, Demande et Prix) qui caractérise le marché agricole et décrit de ce fait son fonctionnement.

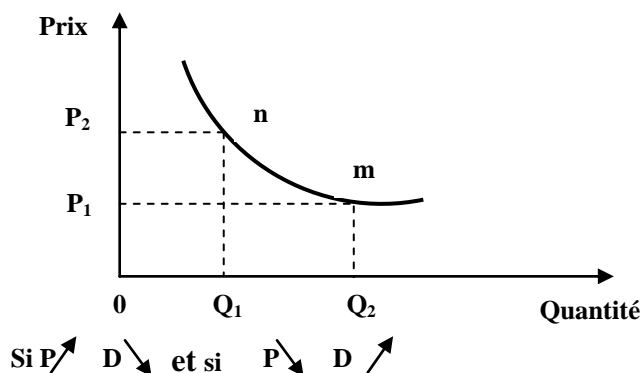
4.1.1. Caractéristiques de la demande agricole

L'examen de l'ensemble de la production agricole montre que la plus grande partie de celle-ci est destinée au marché alimentaire et que la fraction orientée vers l'industrie représente plus ou moins 1/10 de l'ensemble de la production agricole. Dans le cadre de ce cours, seule la demande agricole traitant les denrées alimentaires, fait l'objet de l'étude.

Il convient de noter aussi que la demande alimentaire d'un pays est fonction d'un grand nombre de facteurs variables. En effet, les facteurs qui influent sur la demande agricole sont de plusieurs ordres : démographique, économique, politique, technique, commercial, socioculturel, ... Il ne sera pas question d'étudier ces divers facteurs. Nous nous limiterons aux facteurs d'ordre économique c'est-à-dire le prix et le revenu.

1° Demande alimentaire et prix des produits agricoles

L'influence du prix sur le volume et la composition de la consommation alimentaire est bien connue. La loi de l'offre et de la demande, en économie politique, permet d'expliquer le comportement de la demande alimentaire vis-à-vis du prix.



On voit donc que la demande varie en sens inverse du prix.

Pour exprimer les variations entre la demande et le prix, on recourt à la notion d'élasticité. L'élasticité de la demande par rapport au prix est le degré de la réaction de la demande par rapport au changement de prix ou plus exactement le rapport entre la variation de la demande et celle du prix.

Il convient à présent de se poser la question de savoir si la loi de l'offre et de la demande fonctionne de la même façon en agriculture. Pour répondre à cette question il convient d'observer la compressibilité et l'extensibilité de certains biens alimentaires.

▪ ***Les biens alimentaires ne sont pas facilement compressibles***

A cause du caractère prioritaire des besoins de nourriture, la hausse du prix d'un produit de grande consommation qui n'a pas de substitut ne conduira pas toujours le consommateur à diminuer pour autant la demande. On dit alors que la sensibilité de la demande aux variations du prix peut être faible. En d'autres termes, la demande des produits alimentaires se caractérise généralement par une faible élasticité.

▪ ***Les biens alimentaires ne sont pas indéfiniment extensibles.***

Une diminution de prix ne conduira pas nécessairement le demandeur à consommer pour autant deux ou trois fois plus. Une baisse de prix peut avoir un effet limité sur la consommation, ce que Adam Smith traduit par la capacité de l'estomac humain. En d'autres termes, en dépit de la diminution sensible du prix, cela ne poussera pas un individu à consommer au-delà de la capacité de son estomac.

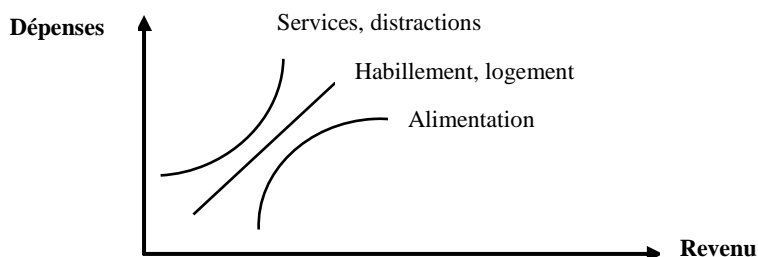
2° Demande alimentaire et le revenu

• ***Le déterminisme de la consommation en fonction du revenu : les lois d'Engel***

Une étude fort célèbre, sur ce sujet, fut menée par un économiste et statisticien Allemand, Ernst Engel (1821-1896) qu'il ne faut pas confondre avec l'industriel anglais, Friedrich Engels (1820-1895), l'ami de Marx (1818-1883).

Cet auteur étudiait des budgets de ménage, dans le but d'analyser comment se déterminaient les grands types de consommation en fonction du revenu. Il conclut que le revenu détermine dans une large mesure la structure de la consommation, à quelques variations aléatoires près : quand le revenu augmente, les dépenses d'alimentation croissent, mais moins que proportionnellement au revenu.

Les dépenses d'habillement et le logement croissent d'une façon sensiblement proportionnelle au revenu. Enfin, les dépenses de loisir, services,... croissent plus que proportionnellement au revenu et prennent la place laissée par l'alimentation.



Ces notions se traduisent facilement par l'élasticité de la consommation par rapport au revenu :

R étant le revenu, C la consommation, e l'élasticité.

$$\text{On a : } e = \frac{\Delta C / C}{\Delta R / R}$$

On a : $e < 1$ pour l'alimentation
 $e = 1$ pour l'habillement et le logement
 $e > 1$ pour les loisirs.

Ces relations sont connues sous le nom de “ *Lois d'Engel* ”.

Les lois d'Engel ont une conséquence fondamentale pour l'économie rurale. Dans la mesure où l'agriculture produit essentiellement des denrées alimentaires, et où la dépense en produits alimentaires diminue en valeur relative quand les revenus individuels croissent, la part de l'agriculture dans le revenu national doit décroître à mesure que le niveau de développement s'élève dans une nation qui s'autosuffit en matière alimentaire.

• ***Le revenu face à la demande alimentaire dans un pays développé***

Il est généralement constaté et admis que dans les pays développés, les revenus des consommateurs ont tendance à augmenter. Ce comportement du revenu a des répercussions tant sur la demande des biens alimentaires que sur les divers postes de budgets familiaux.

En effet, à chaque augmentation des revenus, les achats supplémentaires se font essentiellement en dehors du secteur alimentaire. Cette observation a été relevée par plusieurs auteurs, entre autre Pierre Vian (1967) dans son étude sur l'agriculture dans l'économie.

Tableau 3 : Dépenses d'alimentation en % des dépenses totales des consommateurs (1950-1962)

	1950	1955	1960	1962
Grèce.....	51,3	49,0	45,2	43,5
Italie.....	49,6	46,8	44,6	43,5
Pays-Bas.....	32,7	33,7	31,0	31,1
Allemagne.....	31,0	30,9	28,1	26,8
Canada.....	24,8	23,1	22,9	22,0
Etats-Unis.....	24,3	23,3	21,4	20,9

Source : Pierre Vian (1967)

L'examen de ces chiffres permet d'affirmer que non seulement la part de revenu consacré à la consommation alimentaire est en diminution constante, mais aussi, plus le revenu d'un pays est élevé, plus ses dépenses alimentaires sont faibles dans la consommation totale. Cette constatation confirme la loi d'Engel (1821-1896) publiée en 1857 et complétée en 1895. Pierre Vian (1967) a confirmé cette observation à partir d'une étude tirée de la France.

Tableau 4 : Taux d'accroissement annuel des dépenses de consommation par tête en France (1950-1964)

Consommation	1950-1962	1961-1962	1962-1963	1963-1964
Alimentaire.....	2,3	2,9	1,1	1,8
Non-alimentaire.....	3,5	6,5	6,8	3,4
Totale.....	4,6	5	4,5	2,8

Source : Pierre Vian (1967)

Il se dégage de ce tableau que l'accroissement des dépenses alimentaires est régulier mais faible, par contre les dépenses non-alimentaires ont une augmentation irrégulière mais toujours plus élevée.

On arrive ainsi à la conclusion suivante : dans une économie développée, chaque fois que le revenu double, triple, on constate que chaque tranche nouvelle contient moins de dépenses alimentaires que la précédente. En effet, les variations des budgets familiaux obéissent aux lois suivantes :

- les dépenses d'alimentation progressent moins vite que le revenu (élasticité faible) ;
- les dépenses vestimentaires et les dépenses de logement varient comme le revenu (élasticité moyenne, égale à l'unité) ;
- les dépenses du confort et de luxe varient plus fortement que le revenu (élasticité forte).

En conséquence, dans une économie développée, les produits industriels, bénéficient plus que les produits agricoles d'un accroissement de revenu.

• ***Le revenu face à la demande alimentaire dans un pays sous-développé***

Dans une économie sous-développée, la demande alimentaire est plus élastique qu'en économie développée. Aussi dans une telle économie, tout accroissement de revenu se traduit-il par une augmentation sensible de la demande de denrées.

En effet, la quasi-totalité des pays à économie sous-développée se caractérise par la sous-alimentation et la malnutrition. En conséquence, quand une couche de la population pauvre voit ses conditions s'améliorer, sa réaction la plus immédiate est de sortir de la sous-alimentation, les couches plus aisées, par contre, orienteront leurs dépenses vers les biens non alimentaires. Il se dégage donc de ce qui précède que moins un pays est économiquement développé, plus la part de l'alimentation est grande dans la dépense globale. Cela traduit le degré de pauvreté observé dans les pays sous-développés et ce, quels que soient les approches utilisées : monétaire, alimentaire, développement humain, etc.

S'agissant de la République Démocratique du Congo, les études les plus récentes sur la pauvreté et la sécurité alimentaire, notamment celle de Nkwembe (2006) confirme bien ces faits en montrant que 91% des ménages agricoles de la périphérie de la ville de Kinshasa sont pauvres et que cette pauvreté est aussi caractérisée par le fait que les ménages agricoles pauvres et non pauvres, aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain, affectent la plus grande part des dépenses de consommation à leur alimentation, soit un total de 89,9% pour les

ménages ruraux pauvres et 70,6% pour les ménages ruraux non pauvres. Les ménages urbains pauvres et non pauvres affectent respectivement 86,3% et 67,2%.

4.1.2. Caractéristiques de l'offre alimentaire

Avant d'examiner les caractéristiques de l'offre alimentaire, il s'avère utile de faire d'abord deux observations relatives au comportement de l'offre dans le secteur agricole en général et alimentaire en particulier.

En agriculture, l'offre ne traduit pas exactement la demande. Elle est plutôt la volonté de vendre et se distingue donc de la production. Ainsi, il n'est pas exact de dire que sur le marché, l'offre était de 500 veaux. Il est plus correct de dire que l'offre était de 500 veaux pour tel prix. L'offre est donc définie comme le volume des produits que les vendeurs sont disposés à céder pour un prix donné.

La deuxième observation concerne les difficultés de maîtriser l'offre agricole. En effet, il n'est pas aisé pour l'agriculture de s'adapter facilement aux demandes des consommateurs et ce, pour une série des raisons dont notamment le caractère périssable du produit, l'irrégularité des récoltes, la dispersion des agriculteurs, les préoccupations différentes des producteurs agricoles,... On parle alors d'une offre atomisée à l'extrême et donc difficulté de la connaître et de l'évaluer avec exactitude.

Revenons à présent aux comportements de l'offre que nous allons examiner dans trois cas.

1^{er} cas : offre alimentaire et le prix

L'offre d'un produit est généralement entendue comme la quantité que les vendeurs sont disposés à céder pour un prix déterminé. L'expérience montre qu'elle est plus abondante lorsque les prix sont élevés, plus faible quand les prix sont bas. Autrement dit le volume que l'on est disposé à céder varie dans le même sens que le prix : c'est ce qu'on appelle la loi de l'offre. Mais, le degré de réaction de l'offre au changement de prix varie suivant les produits et peut se traduire par l'élasticité comme dans le cas de la demande. Lorsque cette réaction est égale à la variation du prix, on l'exprime par un coefficient égal à l'unité.

Les réactions seront différentes selon qu'il s'agit d'un produit dont le processus de fabrication est déjà terminé ou qu'il s'agit de ce qu'on appelle "l'offre d'une capacité de production".

L'offre d'un objet déjà produit peut présenter deux situations. La première concerne un produit périssable (ex. tomates, lait, fruits,...) et le producteur ne dispose pas d'un moyen de conservation. Dans un tel cas, il sera contraint d'écouler tout de suite la récolte quel que soit le prix du marché. La deuxième situation concerne toujours un produit déjà réalisé, mais conservable c'est-à-dire que l'on peut refuser de vendre dans le cas où le prix ne serait pas intéressant. C'est le cas du riz, de maïs,... On l'appelle *l'offre d'un stock*. Dans une telle situation, on constate généralement que les ventes sont stimulées par des prix élevés et ralenties par des prix bas. Il convient de noter aussi que l'offre peut ne pas être stimulée malgré un prix élevé. C'est souvent le cas de spéculation à la hausse de la part des producteurs qui s'imaginent que les prix pourront encore connaître des niveaux plus élevés. Mais cette hausse peut brusquement connaître une chute sensible compte tenu des importations de choc faites par les pouvoirs publics dans l'intention de dégeler les stocks.

Ainsi, craignant une baisse importante des prix de suite de l'accroissement de l'offre qu'entraîneront des volumes supplémentaires (importations) sur le marché, les producteurs se verront contraints d'envisager une diminution sensible des prix afin d'éviter de grosses pertes.

L'offre d'une capacité de production est basée sur les décisions prises par impulsion. En l'absence d'informations précises, les producteurs sont contraints d'arrêter leurs décisions de production en fonction des prix obtenus l'année précédente. Il est difficile, dans un tel contexte, où la masse des productions est insaisissable qu'on puisse maîtriser les informations qui permettent de s'adapter aux besoins du marché. On aboutit fatalement à l'accentuation des fluctuations annuelles des cours.

2^{ème} cas : offre alimentaire et les facteurs naturels

L'état des saisons est déterminant dans le volume des récoltes. Une bonne saison permet d'obtenir de bons résultats et une mauvaise saison aura des récoltes peu satisfaisantes, ce qui montre que les agriculteurs ne sont pas en mesure de maîtriser le volume des récoltes.

En conséquence, une décision visant l'expansion de la superficie ou l'intensification d'une culture ne signifie pas pour autant que les résultats escomptés seront atteints. On peut, en effet, obtenir des résultats trop faibles voire même intéressants suivant l'inclémence ou la clémence des facteurs naturels (atmosphériques ou climatiques).

Les facteurs naturels sont donc importants et même déterminants dans l'offre agricole puisqu'ils sont en définitive les éléments qui influent essentiellement sur le volume de la production. Généralement, ils affectent l'offre agricole de deux façons :

- par les variations saisonnières
- par irrégularité dans le volume de production.

▪ Par effet de variations saisonnières

Par variations saisonnières, il faut entendre les modifications concernant essentiellement les productions à caractère discontinu.

En cas de possibilité de stockage des produits, la saisonnalité (effet de la saison) de la période de la production n'aura pratiquement aucune importance. C'est le cas notamment du riz qui n'a aucune incidence sur le marché car il est facilement stockable et peut de ce fait s'écouler sur toute l'année, bien que la période de la récolte soit très courte.

Supposons à présent le cas des denrées périssables, où il y aurait difficulté ou impossibilité de stockage. Dans cette situation, la période de la récolte aura tendance à coïncider avec celle de la consommation. Les variations saisonnières relevant des facteurs naturels vont marquer la physionomie du marché.

En guise d'exemples, observons les comportements des mangues, oranges et avocats, dès leur arrivée sur le marché jusqu'à leur disparition. L'examen de ces produits permet de dégager trois phases pendant lesquelles l'offre se présente différemment sur le marché.

La première phase est celle connue des “ *produits primeurs* ” qui présente un double avantage à savoir une offre restreinte et un effet de nouveauté. Durant cette phase les cours sont très élevés.

La deuxième phase s'appelle de “ *pleine saison* ” où les apports sont massifs et donc une offre abondante, ce qui entraîne des cours plus modestes.

La troisième phase, enfin, est celle de “ *l'arrière saison* ” pendant laquelle les produits commencent à diminuer sur le marché. En dépit de la rareté qui se manifeste sur le marché et la nouveauté n'existant plus, le prix va cependant en augmentant.

▪ **Par effet d'irrégularité dans le volume de l'offre**

L'irrégularité qui affecte l'offre est due aux facteurs naturels qui bouleversent et perturbent le comportement normal du marché observé précédemment. Le dérèglement ainsi créé peut se traduire sous plusieurs formes.

La première perturbation peut modifier les manifestations habituelles des variations saisonnières. En cas de réduction sensible de la période de production généralement longue, la période des produits primeurs risque ainsi de se confondre avec celle de la pleine saison. En conséquence, la rente dont bénéficient les productions prévues ou les cultures sous-serre tendra à disparaître.

La deuxième perturbation se traduit par la variation dans le volume annuel des récoltes due aux marchés sensibles à de faibles variations de l'offre. C'est le cas notamment des aléas naturels ou de la volonté d'adaptation des agriculteurs aux indicateurs du marché.

La troisième perturbation est due au fait que le marché peut se présenter en forme cyclique par le fait que l'influence des forces naturelles s'exerce dans un sens pendant une suite d'année avant de connaître l'autre sens.

La quatrième perturbation, enfin, est le résultat des variations accidentelles dans le volume des récoltes. En éliminant l'influence des stocks et de reports, ce type d'influence provoque de graves déséquilibres du marché.

La récolte pléthorique se révélera invendable et provoquera un effondrement des cours.

La récolte déficitaire peut être avantageuse pour les producteurs par suite de l'effet King qu'engendre une forte élévation des prix. King était un économiste anglais qui a étudié, en Angleterre au XVII^{ème} siècle le marché du blé.

• **L'effet King et la notion d'élasticité**

L'“effet King” fut mis en évidence au milieu du 18^{ème} siècle par Gregory King. Ce dernier a constaté, à partir des relevés statistiques des quantités échangées et des prix à bourse des blés à Larches, que les recettes des vendeurs de blés étaient d'autant plus élevées que la récolte était moins bonne. Il a été observé, en effet, qu'en période de pénurie, l'élévation relative du prix compensait largement la diminution relative des quantités vendues.

Cette étude aboutit à la définition d'une notion importante : l'élasticité de la demande par rapport au prix. Elle met en évidence l'importance des variations relatives de prix

correspondant aux variations relatives de demande. Il en est résulté l'idée de caractériser la nature de la demande qui s'adresse à un produit par la mesure du rapport entre les deux variations relatives, appelé *l'élasticité* de l'une des grandeurs par rapport à l'autre.

Si Q est la quantité échangée ;

P : le prix ;

e : l'élasticité.

On a donc :

$$e = \frac{\frac{\Delta Q}{Q}}{\frac{\Delta P}{P}}$$

e est donc la dérivée logarithmique de la fonction qui lie le prix à la quantité échangée.

$|e| < 1$ signifie que les variations de prix ne compenseront pas les variations de quantité, de sorte que si le prix monte, et la quantité vendue baisse, le montant des transactions augmente.

Si par contre

$|e| > 1$ une diminution des ventes se traduira par une diminution du volume des transactions.

Les observations de King ont montré qu'en ce qui concerne le blé, $e < 1$. D'une façon générale, cette constatation vaut pour presque tous les produits alimentaires qui correspondent à des besoins à la fois impérieux et peu susceptibles d'extensions une fois satisfaits. Les consommateurs de biens de ce genre seront prêts aux plus grands sacrifices pour s'assurer le niveau désiré de consommation, mais celui-ci une fois atteint, il faudra leur consentir des baisses de prix considérables pour les inciter à consommer plus.

En langage clair, la loi de King peut s'énoncer ainsi « la valeur marchande de la récolte tend à diminuer quand la récolte augmente ; elle augmente au contraire quand celle-ci diminue ». En clair, sur un marché rigide, la valeur monétaire totale d'une récolte diminue quand la production augmente, et inversement.

Les marchés agricoles se trouvent donc dans une situation assez paradoxale, qui provient de ce que les producteurs ont intérêt globalement à ce que la production soit aussi faible que possible, quoi qu'ils aient intérêt, individuellement à produire autant qu'ils le peuvent. Il en résulte d'une part une conséquence « anormale » : que les revenus des productions agricoles sont d'autant plus élevés que la récolte est mauvaise, d'autre part, que la situation du consommateur n'est pas trop mauvaise tant que les agriculteurs sont nombreux, mais qu'elle pourrait devenir critique si jamais un monopoleur s'emparait du secteur.

Ceci explique les réactions malthusiennes qui caractérisent encore les agriculteurs qui se trouvent contraints de détruire les excédents pour assainir le marché, ce qui entraîne la hausse des prix et une rémunération importante des producteurs.

3^{ème} cas : offre alimentaire et les décisions des agriculteurs et de leur comportement

Pour modifier leurs apports sur les marchés, les agriculteurs se basent sur quelques indicateurs. Parmi ceux-ci, le prix est généralement considéré comme la variable économique la plus importante et donc un indicateur de changement. En effet, il est constaté que l'agriculteur s'empressera de vendre quand les prix sont à un niveau satisfaisant et s'abstiendra en cas des cours très faibles. Mais, le prix en agriculture, n'est pas unique, il faut, en effet, préciser le type de prix qui est à prendre en considération pour fixer le volume de l'offre.

Il existe, en effet, plusieurs types des prix possibles à prendre en considération pour comprendre le comportement de l'offre alimentaire. On distingue généralement le prix actuel, le prix passé et le prix anticipé.

Le prix actuel ou prix courant explique une partie des réactions de l'offre. Il est le prix pratiqué actuellement sur le marché et qui influence la fraction de la production qui se transforme en offre. Plus, le prix est élevé, plus l'offre tendra à coïncider avec la production. En cas de prix courant faible, la production peut connaître trois orientations : l'autoconsommation, stockage et destruction. Il faut noter que ce prix n'est pas, à lui seul, suffisant pour comprendre l'importance de l'offre (production). Il faudra tenir compte du prix passé.

Le prix passé est celui qui peut avoir décidé du volume de l'offre actuelle, lorsqu'on se trouve dans une situation où le volume de l'offre est lié à celui de la production et que le processus de production demande un certain délai. Dans une telle situation, il est incorrect de considérer l'offre comme dépendante du seul prix en cours (courant) au moment où elle vient sur le marché. En effet, le prix à l'époque pendant laquelle les agriculteurs ont arrêté leur programme de production a exercé une influence prépondérante (déterminante). Autrement dit, la quantité récoltée au moment des moissons dépend des superficies emblavées au moment des semailles (décisions). C'est donc un prix passé qui commande au volume de l'offre actuelle. Ainsi, un prix élevé ou en hausse, incitera à accroître les surfaces et à intensifier la culture, car il est signe d'un état de pénurie sur le marché et laisse entrevoir des perspectives favorables.

Le prix anticipé (prix futur) est celui qui contribue à la constitution de l'offre future. L'agriculteur formé est un homme fort habitué aux fluctuations des cours. Il ne peut pas se baser uniquement sur un seul élément (en occurrence prix passé). Aussi, prendra-t-il en considération non seulement le prix courant mais aussi et surtout le prix anticipé.

Le problème réside à la difficulté de déterminer ce prix anticipé. Une des formules consiste à envisager une combinaison des prix passés. En effet, l'agriculteur ne peut pas se fier à un seul prix du moment, qui reste bien un indicateur, mais un indicateur fragile. Aussi recourt-on à une moyenne des prix enregistrés au cours d'une série des campagnes, ce qui permet d'atténuer l'influence des phénomènes aberrants.

En conclusion, il est malaisé de dire avec précision à quel type de prix, à quel rapport de prix, à quelle amalgame de prix l'offre agricole est reliée. Tout ce qu'on sait que l'offre est fonction croissante du prix.

4.1.3. Caractéristiques du prix agricole

Comme dans tout marché, le prix est le résultat de la confrontation de l'offre et de la demande. Dans cette situation, le prix est commandé par une offre qui, elle-même est liée au coût. Mais sur le marché agricole, le prix est sans aucun doute commandé par une offre ; mais le prix de l'offre n'est pas lié nécessairement au coût.

En effet, les prix agricoles sont des prix de marché non des prix de coûts, ce qui montre bien que l'agriculteur n'a aucune prise sur le prix, alors que dans le secteur industriel, les hommes peuvent contrôler le prix afin d'éviter de compromettre le marché.

En conséquence, le schéma théorique qui explique le fonctionnement du marché (la loi de l'offre et de la demande) et de la vie de l'entreprise s'applique mal aux produits agricoles. Dans le marché agricole, en effet, la formation des prix tient une explication originale : elle est fonction, en tout premier lieu des récoltes dont le rendement commande l'offre annuelle, et ensuite du coût.

En ce qui concerne le rôle prépondérant de la récolte, il est observé que quand les prix agricoles se forment librement par le mécanisme de l'offre et de la demande, on note une forte corrélation entre la récolte et le prix. Autrement dit, le prix sur le marché est fonction de la récolte et non du coût. Dans les pays où cette corrélation a été calculée, elle est caractérisée par un coefficient très élevé.

- **France** : corrélation entre prix et récolte
 - 0,92 sur le marché de vin
 - 0,97 sur le marché de cerises.
- **U.S.A.** : - 0,86 sur le marché de pomme de terre
 - 0,73 sur le marché de coton.

Quant au rôle du coût, il convient de se rappeler que l'agriculteur n'est pas du tout maître des quantités produites. En effet, on peut avoir des récoltes exceptionnellement abondantes pendant que le marché se trouve déjà encombré. Le contraire peut également se produire c'est-à-dire la disette persiste pendant plusieurs années consécutives malgré les prix très rémunérateurs.

Il se dégage donc que la quantité offerte dépend elle-même, chaque année, des récoltes obtenues et non du coût de production, des produits agricoles.

4.2. Etude du marché agricole et ses imperfections

La commercialisation des produits agricoles est un domaine très vaste et complexe. Elle implique des flux de produits, d'argent et d'informations et s'appuie sur différentes fonctions : la production, le stockage, la collecte et le transport, la transformation, la redistribution et la consommation. Des échanges nationaux aux échanges internationaux, on retrouve toujours, de manière plus ou moins développée, chacune de ces fonctions économiques. Le crédit, le stockage et le transport prennent une importance capitale quand la distance géographique entre la production et la consommation s'accroît.

Les approches traditionnelles « marginalistes » ont tendance à amplifier et à n'analyser que deux fonctions qui se trouvent en amont et aval du système de commercialisation : la production et la consommation, l'offre et la demande. Elles sous-estiment alors l'importance économique et sociale des formes d'organisation qui rend l'offre « offrable » et la demande « demandable » (Pugo, 1993).

La variété des fonctions du système de commercialisation conduit à une diversité d'approches théoriques et méthodologiques pour comprendre le fonctionnement socio-économique des marchés et aussi dresser des bilans non seulement en termes d'efficacité économique, mais également en termes de structuration des processus géographiques et sociaux.

L'éventail des approches est varié : la théorie de l'offre et de la demande, l'analyse des coûts et des prix et l'analyse des structures de marchés. La spécificité de la méthode réside dans le choix d'un produit et/ ou d'une fonction particulière du système de commercialisation à étudier. En effet, l'étude d'un marché peut être envisagée, pour un produit ou un groupe de produits (par exemple les céréales, les légumes), en tenant compte des aspects historiques (caractéristiques présentes et passées) et géographiques (spécificités de chaque région ou pays). Du point de vue de la fonction, on peut s'intéresser à la collecte, au stockage ou au transport (flux) des produits agricoles ainsi qu'à leurs zones de transformation.

Dans cette partie du cours, c'est la performance globale des marchés en tant que structure de coordination des échanges (efficacité économique) et l'analyse des comportements des agents économiques qui nous intéressent. Le marché est souvent assimilé à un « mécanisme » ou à une procédure abstraite d'organisation des échanges (Guerrin, 1996). Du point de vue théorique, nous avons besoin d'un modèle général pour évaluer le fonctionnement des marchés. Le modèle de concurrence pure et parfaite constitue un outil intéressant. Malgré ses limites, il permet de comparer la situation réelle observée à la situation « optimale » et d'identifier les possibilités d'amélioration et d'innovation de la commercialisation des produits.

La présentation du modèle de concurrence parfaite comme base théorique d'analyse et de ses implications sur l'efficacité sera précédée par un aperçu historique des analyses économiques des marchés agricoles. Il sera ensuite suivi par un exposé des causes de défaillances (imperfections) des marchés et des possibilités d'intervention des pouvoirs publics.

4.2.1. Aperçu historique de l'analyse des marchés agricoles

Le terme marché peut prendre plusieurs significations. La diversité des formes que peuvent prendre les relations marchandes explique pourquoi il est difficile de donner un contenu précis à la notion de marché. Le marché peut désigner l'endroit où ont lieu les échanges, la relation contractuelle entre deux individus (passer un marché) ou une forme d'organisation des échanges (Guerrin, 1996). Cependant, toutes les acceptions du mot « marché » ont en commun de supposer une confrontation entre une offre et une demande, dans le but de procéder à des échanges sur la base d'un système de prix, qui résulte d'une négociation entre les partenaires en présence ou non.

La revue historique de l'évolution des analyses économiques des marchés agricoles (commercialisation) permet de distinguer plusieurs phases méthodologiques et aide à organiser la recherche. L'émergence de l'analyse des marchés agricoles comme une branche de l'économie agricole appliquée débute dans la première moitié du 20^{ème} siècle. Les plus anciennes racines de la commercialisation comme domaine d'étude académique se situent autour de 1910, dans les universités américaines du centre-ouest, où une forte implication avec le secteur agricole a créé un intérêt envers les marchés agricoles et le processus par lequel les produits sont acheminés sur les marchés et la détermination des prix (Ritson, 1997).

C'est dans la deuxième moitié du 20^{ème} siècle que la commercialisation devient une branche à part entière de la formation « en gestion des affaires » dans les écoles de gestion, d'abord aux Etats-Unis puis en Europe. La commercialisation s'affirme comme un sujet académique « respectable » depuis le début des années 1960 et la « chaire de commercialisation des produits agricoles » créée en 1963 à l'Université de Newcastle est considérée comme la première en Europe (Ritson, 1997). L'analyse des marchés agricoles s'est ensuite confirmée comme une partie intégrante de l'économie agricole. Le mot « commercialisation » est utilisé pour se référer à une partie de l'économie, le secteur de la commercialisation des produits agricoles.

La reconnaissance « académique » de l'analyse des marchés agricoles comme partie intégrante de l'économie appliquée s'est accompagnée d'une évolution des méthodes et de l'étendue des problèmes abordés. Successivement, les analyses économiques se sont intéressées à l'étude de l'efficacité des firmes individuelles, aux comportements des groupes similaires d'entreprises ou d'agents économiques et au rôle du prix des marchés agricoles comme facteur de décision¹³.

Dans les années 1950, le principal accent de l'analyse économique était mis sur l'efficacité technique et opérationnelle des entreprises de commercialisation. Dans ce cadre, l'organisation intra-firme, les structures de gestion, la motivation et les arrangements incitatifs, les règles de prise de décision et les transformations des produits étaient considérés comme des facteurs importants de l'efficacité des opérations de commercialisation (Scarborough et Kydd, 1992).

L'analyse de l'efficacité productive (technique et opérationnelle) de la commercialisation des produits agricoles constitue un cadre méthodologique statique pour mesurer les coûts et évaluer l'efficacité individuelle des entreprises. Trois approches sont utilisées pour estimer l'efficacité et les relations de coûts : l'analyse descriptive des données comptables, les méthodes économétriques qui utilisent ces données pour estimer les fonctions de production et les analyses qui combinent la production physique et les relations de coût. Cette dernière approche utilise les données techniques, biologiques et d'autres types de données sur les inputs et les outputs de la fonction de production (Ritson, 1997).

Cependant, de par leur nature, les marchés sont dynamiques et tous les éléments sont liés entre eux. C'est depuis les années 1960 que cette caractéristique des marchés a été de plus en plus prise en compte dans la définition des outils méthodologiques pour évaluer leur efficacité. La méthode utilisée est une adaptation du paradigme *Structure-Comportement-Performance* (SCP) de l'économie industrielle. Ce paradigme est fondé sur l'idée simple que la concurrence est une affaire de comportement d'entreprises ; mais que ces dernières

¹³ Dans cette partie du cours les termes « efficacité » et « efficacité » seront utilisés sans distinction.

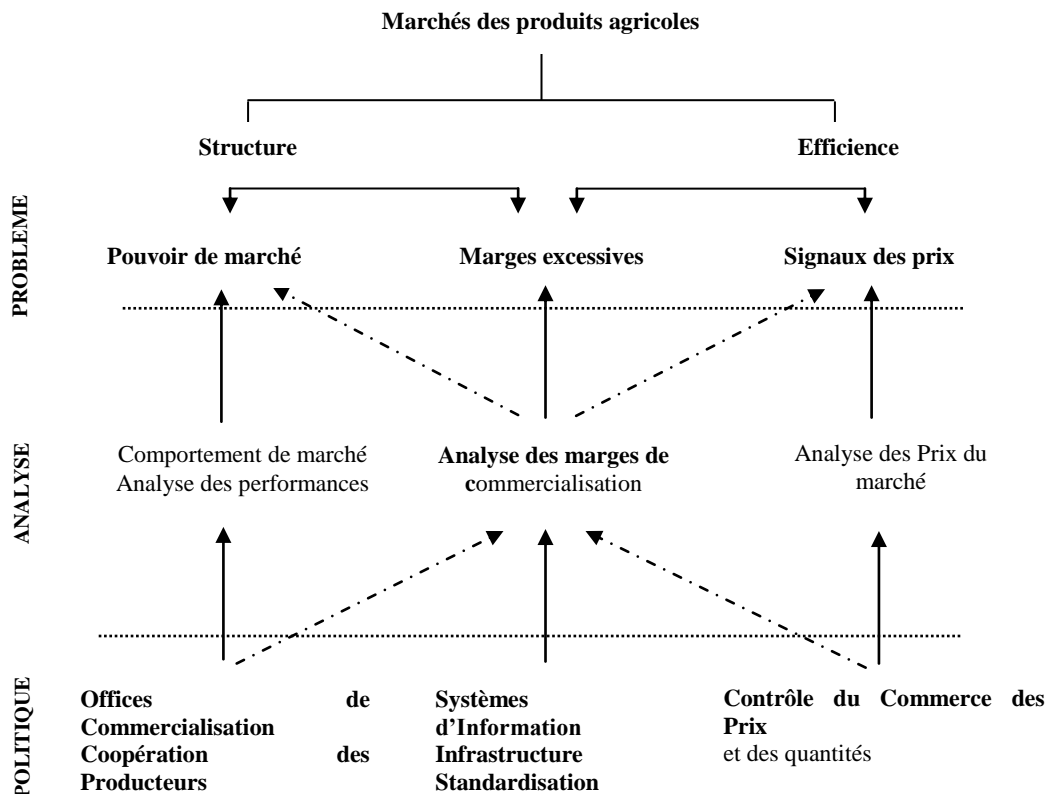
s'insèrent dans un réseau de contraintes techniques, réglementaires, économiques, qui définissent les règles du jeu et limitent leurs stratégies (Nguyen, 1995). L'hypothèse fondamentale du paradigme SCP est que si un secteur (industrie) ou un marché s'écarte du modèle de la concurrence parfaite, le degré de compétition va diminuer et avoir comme conséquence la diminution de l'efficacité productive et allocative (Scarborough and Kydd, 1992). Cette méthode se concentre sur le comportement des groupes d'entreprises similaires et celui des firmes individuelles, ainsi que sur l'influence de leurs relations horizontales sur la performance des marchés.

Plus tard, c'est Harris (1979) qui souligne que « la préoccupation du débat sur la compétitivité des marchés ruraux a diverti l'attention des interrelations structurelles entre la production, l'échange et la compétition ». Pour lui, une approche systémique est meilleure parce qu'elle tient compte de ces interrelations.

L'analyse systémique du « secteur alimentaire » développée à l'Université de l'Etat du Michigan apporte une réponse à cette critique et insiste sur les relations verticales et horizontales entre les participants, les institutions et les fonctions en relation avec les produits et les groupes de produits (Scarborough et Kydd, 1992). Elle englobe les frontières du secteur, évalue la structure et le comportement, examine la nature des relations verticales et horizontales à travers les flux des produits depuis la fourniture d'intrants jusqu'au consommateur final.

L'idée qui est derrière ce développement méthodologique est que la structure et le comportement à un niveau du système influencent les autres niveaux. L'analyse systémique s'intéresse aux changements potentiels de l'offre et de la demande, en particulier le rôle des marchés sur ces secteurs. L'environnement économique, institutionnel et les infrastructures ne sont pas considérés comme donné, mais ils sont étudiés en termes d'impact sur la performance des marchés, de contraintes et d'opportunités pour améliorer la performance économique.

Les trois principales approches méthodologiques de l'économie des marchés agricoles décrites ci-dessus sont encore toutes utilisées actuellement. Elles constituent une base du cadre méthodologique global de l'analyse de la commercialisation des produits agricoles. Le choix de la méthode est fonction de l'objectif poursuivi, du problème à étudier, de la disponibilité des données et des possibilités d'amélioration de l'efficacité des marchés. La figure 3 présente une catégorisation des méthodes basée sur l'identification des différents problèmes de la commercialisation des produits agricoles.

Figure 5 : Problèmes de commercialisation des produits agricoles

Source: Riston (1997)

Trois types de problèmes peuvent être identifiés. Ils représentent tous le point de vue qui considère que le secteur de la commercialisation des produits agricoles est inefficace, et qu'une amélioration de l'efficacité est pour le bénéfice des producteurs (Riston, 1997).

Premièrement, il y a un courant qui pense que la concentration de la distribution et de la transformation permet au secteur de la commercialisation d'exploiter un pouvoir du marché au détriment du secteur de la production et de la consommation. Ce pouvoir peut être exprimé sous forme de profit excessifs ou de perte d'efficacité due à l'absence de compétitivité, mais dans certains cas il est mis en relation avec des marges de commercialisation excessives (Riston, 1997).

Deuxièmement, et en rapport avec l'impact du pouvoir de marché, les marges sont excessives à cause de l'inefficacité de la structure et de l'organisation du système de commercialisation (Riston, 1997).

Troisième lieu, l'attention est accordée à l'efficacité du mécanisme des prix des marchés agricoles dans la transmission de l'information entre les producteurs et les consommateurs, en particulier les problèmes d'instabilité et des cycles des prix qui fournissent des messages biaisés entre les producteurs et les consommateurs ou sur les périodes de récession et de croissance de la production (Riston, 1997). La question de la transmission de l'information par les prix se pose aussi quand il s'agit de savoir comment la formation des prix reflète des relations efficaces entre les marchés dans l'espace et dans le temps

Conformément aux problèmes de commercialisation étudiés, les méthodes d'analyse des marchés agricoles sont aussi divisées en trois catégories. La détermination de la structure et du comportement des marchés (et l'idée d'une compétition effective), l'analyse des marges de commercialisation et des relations de l'offre et de la demande ainsi que l'explication des mouvements de prix à travers le temps et l'espace.

Parallèlement aux problèmes de la commercialisation, une série de mesures politiques sur la commercialisation peuvent être prise : le contrôle des quantités et des prix par l'instauration des quotas et la réglementation de prix, l'organisation des groupes de production, du crédit et un appui technique aux associations paysannes et enfin l'application des initiatives diverses pour faciliter la commercialisation et améliorer l'efficacité des marchés. Ces initiatives concernent notamment la mise sur pieds des services d'information, l'établissement des mesures de qualité standards et la construction des infrastructures.

Même si la figure 3 présente les différentes relations (problème/méthode/politique) dans trois groupes différents, il n'y a pas une seule et séparable manière d'établir la relation entre chaque solution avec une catégorie particulière de problème et de méthode d'analyse. Les différentes flèches indiquent les principales interrelations. Il faut noter que toutes les options politiques conduisent à un gain d'efficacité même si les problèmes sont formulés dans des termes différents (Ritson, 1997).

Au sens large, le but de l'analyse des marchés agricoles dans les pays en voie de développement est d'étudier la structure et l'efficacité économique de la commercialisation agricole, le rôle de l'intervention du gouvernement pour améliorer la performance des marchés et augmenter la part des dépenses alimentaires qui revient aux producteurs. En pratique les sujets traités sont multiples. Ils couvrent les domaines de politique agricole, d'analyse et de comportement des prix, des marchés à terme, des coopératives de commercialisation, de la concurrence, des marchés d'intrants, de la standardisation, de l'offre et de la demande, des systèmes d'information des marchés, de l'efficacité des marchés et des chaînes de distribution (Riston, 1997).

Notre préoccupation, dans le cadre du cours d'économie rurale, est de déterminer les imperfections des marchés agricoles (par rapport aux conditions de concurrence) et de vérifier dans quelle mesure ces défaillances conduisent à l'inefficacité des marchés. Avant de décrire les sources potentielles d'imperfections des marchés, il convient d'identifier et de définir les conditions d'efficacité. Dans la mesure où ces conditions sont définies par rapport au modèle général de concurrence parfaite, il est important de s'attarder sur les hypothèses et l'utilité de ce modèle.

4.2.2. Le modèle de concurrence parfaite et l'optimum de Pareto

La libéralisation de l'économie des pays en voie de développement repose sur la contribution potentielle des marchés concurrentiels (efficaces) au développement économique. De nombreux auteurs ont cependant formulé des remarques par rapport à certaines hypothèses simplificatrices et trop théoriques des conditions de concurrence. Malgré ces critiques, c'est la création et l'instauration des marchés concurrentiels qui inspirent les politiques économiques de la Banque Mondiale dans les pays en voie de développement depuis

les années 1980¹⁴. Revenir sur les hypothèses et conditions de concurrence ainsi que leurs implications est fort utile pour la poursuite de notre analyse.

La théorie microéconomique associe les conditions de concurrence parfaite au fonctionnement optimal des marchés. La notion de concurrence parfaite est liée au caractère anonyme et impersonnel des marchés. On parlera de concurrence parfaite sur un marché lorsque quatre hypothèses sont vérifiées : L'atomicité, l'homogénéité du produit, la libre entrée des entreprises ou des agents économiques et la transparence des marchés (Picard, 1992). Scarborough et Kydd (1992) ajoutent à ces hypothèses deux autres conditions à remplir pour parler de concurrence parfaite : la rationalité des agents et l'échange marchand. Pour ces auteurs, le modèle de concurrence parfaite nécessite que les conditions suivantes soient remplies :

- Un nombre suffisant d'acheteurs et de vendeurs, et/ou un degré de rivalité entre eux, pour prévenir qu'une firme n'influence les prix du marché. Le prix du produit ne doit pas être affecté par le fait qu'un vendeur (acheteur) limite ses offres (achats). Les différents acheteurs et vendeurs sont des « *price takers* » et les termes de l'échange sont déterminés de manière impersonnelle par le marché à travers une action collective des acheteurs et vendeurs. Aucun agent économique n'est en mesure de contribuer par ses propres décisions à modifier de manière significative le prix qui s'établit sur le marché.
- Les produits et les services concernés par l'échange doivent être homogènes, de telle sorte que les acheteurs n'ont pas de raison de préférer les biens d'un vendeur par rapport à un autre. Aucune différence n'existe entre les biens et les services de sorte que les acheteurs (vendeurs) sont indifférents à l'identité des vendeurs (acheteurs).
- Les ressources et les produits sont mobiles (bien productible), ce qui signifie qu'il n'y ait pas de barrières à l'accès au capital, au travail, à débiter une activité économique et il doit être possible d'affecter les facteurs dans une localisation qui permet le meilleur profit.
- Tous les participants au système de marché possèdent une connaissance parfaite des forces qui affectent l'offre et la demande et les conditions de marché, de telle sorte qu'une information supplémentaire ne changera pas leurs décisions économiques.
- Les participants au marché sont rationnels, c'est-à-dire qu'ils maximisent leur profit, utilité et/ou revenu.
- Les biens sont parfaitement divisibles et l'échange se fait sur marché grâce à la monnaie.

Ces conditions font de la concurrence parfaite un concept assez abstrait, car rares sont les marchés où elles sont simultanément vérifiées. L'intérêt de ces hypothèses est la construction théorique qui en découle et sa capacité à conduire à des conclusions et à des prédictions qui, elles, peuvent être confrontées sans ambiguïté à la réalité des faits (Scarborough et Kydd, 1992).

¹⁴ Connues sous la dénomination de « programme d'ajustement structurel ».

Johansson (1999) indique que Vilfredo Pareto (1848-1923) a spécifié une condition optimale (efficente) d'allocation des ressources connue sous le nom de critère de Pareto. Par ce critère, un changement de politique est socialement désirable si chaque personne améliore sa situation (forme faible) ou si au moins une personne améliore sa situation sans que celle d'aucune personne ne se détériore. Une telle allocation est appelée pareto-optimale ou efficiente.

Une relation importante existe entre l'équilibre compétitif et l'optimum de Pareto. Quand un équilibre concurrentiel existe, il atteint l'optimum de Pareto. Ce théorème est généralement connu sous le nom du premier théorème de l'économie du bien-être (Johansson, 1991)¹⁵. Le second théorème de l'économie du bien-être stipule que, sous certaines hypothèses, les allocations pareto-optimales constituent des équilibres compétitifs pour des distributions appropriées de dotations initiales (Johansson, 1991). Il existe donc une correspondance entre une allocation de ressources qui satisfait la condition de Pareto et celle qui résulte d'un système de prix parfaitement concurrentiel. C'est cette relation entre optimum de Pareto et équilibres compétitifs qui sera exploitée dans ce cours.

L'existence des imperfections de marchés conduisent à des équilibres qui ne sont pas « *pareto-efficientes* ». Il existe plusieurs sources d'inefficacité des marchés. Les causes des défaillances des marchés agricoles et leur implication sur la politique gouvernementale seront exposées dans les lignes qui suivent.

4.2.3. Sources potentielles d'imperfections des marchés et intervention publique

L'absence de marché constitue un cas extrême d'imperfection. En général, les marchés existent, mais les gains à l'échange peuvent être supérieurs ou inférieurs aux coûts de transaction liés à l'échange, ce qui détermine le recours à un marché. La défaillance (imperfection) du marché à savoir la possibilité pour les entreprises (ou les individus) d'exercer un pouvoir de marché en fixant les prix à des niveaux autres que le niveau concurrentiel fausse l'allocation des ressources et la répartition du bien-être. Il existe des circonstances qui empêchent les marchés d'être concurrentiels et efficaces. Parmi les causes les plus courantes, on peut citer : l'existence de rendements d'échelle croissants, les externalités dans la production des biens, les biens publics et l'absence de structure des marchés.

Les différentes causes des défaillances des marchés sont décrites sommairement ci-dessous. Elles seront suivies par une présentation des différentes interventions des pouvoirs publics et la controverse qu'elles suscitent parmi les économistes. On montre pourquoi les marchés sont défaillants et quelles politiques doivent être menées, si elles se justifient, par l'Etat pour éliminer ces imperfections. Six sources principales d'imperfections sont souvent citées dans la littérature.

¹⁵ Johansson (1991, p.15) et Milgrom et Roberts (1997, p.91) fournissent une démonstration du théorème et montrent la relation entre l'équilibre compétitif et les allocations efficientes.

a) Les rendements d'échelle croissants.

L'équilibre concurrentiel est hors de portée pour des raisons peu évidentes. Dans certains cas, il ne peut logiquement être atteint. Autrement dit, il n'existe pas de prix pour lequel l'offre égale la demande, pour l'ensemble des biens simultanément. Cette défaillance est d'autant plus probable que, dans certains processus de production, on se trouve face à des économies d'échelle significatives de sorte qu'il revient moins cher de produire en masse, plutôt que de produire en petites quantités (Milgrom et Roberts, 1997). Avec les économies d'échelle, la courbe d'offre n'est pas continue. Cela signifie qu'il n'existe pas de prix pour lequel la quantité offerte est égale à la quantité demandée. Dans la mesure où les rendements croissants suppriment les prix d'équilibre du marché et sont une source de pouvoir de marché, il se peut que des défaillances de marchés associés à une concurrence imparfaite soient inévitables.

b) Les externalités

Il y a externalité lorsqu'une action de production ou de consommation affecte directement une autre activité et produit ainsi ce qu'on appelle un « effet externe ». Le mot directement signifie que l'effet n'est pas transmis par le mécanisme de prix mais qu'il intervient directement sur la fonction de production ou d'utilité de l'autre agent économique (Harrigan et al, 1995). En d'autres termes, les externalités sont les effets positifs ou négatifs que les actions d'un agent économique vont avoir sur le bien-être d'autres personnes et qui ne sont pas régulés par le système de prix. Leur présence peut induire des niveaux de production inefficaces d'activités.

Les externalités engendrent l'inefficacité parce que les agents économiques ne prennent pas en compte la totalité des coûts et des avantages associées à leur choix (Milgrom et Roberts, 1997). Dans ce cas, il existe deux fonctions de coûts marginaux privés et sociaux. La courbe de coût marginal privé n'inclut pas les dommages (bénéfices) subis par l'autre agent économique. La courbe de coût social prend en compte le coût (bénéfices) subis de l'effet externe. Il existe un écart entre le point d'équilibre du marché et celui qui maximiserait le bien-être social¹⁶. L'Etat peut intervenir de façon à ramener l'équilibre aux coûts (bénéfices) marginaux sociaux en imposant (accordant) une taxe (subside) égale au montant de l'externalité (Harrigan et al, 1995). Cette intervention de l'Etat a pour effet de ramener les coûts privés au niveau des coûts sociaux.

c) Les biens publics

Le problème des biens publics (collectifs) est souvent considéré comme un cas extrême du phénomène d'externalité. La différence entre les biens privés et les biens publics est que pour ces deniers il ne peut pas y avoir de rivalité de consommation (les quantités consommées par une personne ne diminuent pas les quantités disponibles aux autres) ni d'exclusion de consommateurs (s'ils sont accessibles à un consommateur, ils sont accessibles à tous les consommateurs) (Harrigan et al, 1995). Cela ne signifie pas que les biens publics sont systématiquement produits et entretenus par l'Etat. Cependant, il reste vrai qu'il est plus difficile de créer des marchés pour des biens collectifs que pour des biens privés et le gouvernement a un rôle à jouer dans l'offre de biens collectifs.

¹⁶ Pour les exemples d'externalités et l'illustration de l'externalité négative sur le bien-être, on peut se référer à Harrigan et al, pp 87-88.

d) L'absence de structure de marchés

D'après Harrigan et al.(1995), les externalités ne sont pas la cause principale des défaillances des marchés dans les pays en voie de développement, c'est surtout la faible qualité voire l'absence totale de structure des marchés qui est à l'origine des imperfections des marchés.

La plupart des producteurs ne sont que partiellement intégrés dans des marchés qui ne fonctionnent pas en général, dans des conditions de concurrence parfaite. Les facteurs temps et risque n'ont pas de solutions offertes par les marchés et l'information des agents reste très faible. Les marchés sont incomplets, ce qui signifie qu'il n'existe pas un prix de marché mais plusieurs prix (Harrigan et al, 1995).

Harrigan et al. (1995) énumèrent un certain nombre de sources de l'absence de structure de marchés :

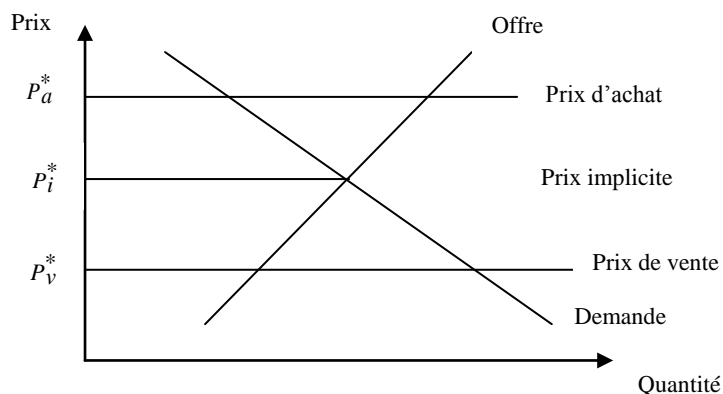
- Le niveau de développement. Plus une économie est développée, plus les marchés sont unifiés et transparents et plus les défaillances de marchés sont rares.
- Les politiques gouvernementales. Très souvent, elles ont encouragé les interventions visant à remplacer les fonctions du marché plutôt qu'à les améliorer. Les interventions du gouvernement ont en général rendu la situation encore plus critique en introduisant de nouvelles distorsions.
- L'absence de droit de propriété. Tant que les droits de propriété sur un bien sont mal définis, on ne peut pas définir de marché pour ce bien. Par conséquent, il est difficile de lui attribuer une valeur. En règle générale, les défaillances du marché pour les biens privés dues à cette absence de droits de propriété peuvent être corrigées par un changement de législation du cadre institutionnel.
- Les coûts des transactions. Il est parfois plus coûteux d'établir un marché là où il n'en existait pas auparavant. Si le préjudice marginal dû à l'activité économique est inférieur au coût marginal de mise en place d'un système de propriété privé, alors le système « non marchand » est le compromis institutionnel le plus efficace. C'est pourquoi, on ne peut pas toujours militer en faveur de la propriété privée et le rôle des gouvernements devrait être celui d'encourager la forme la plus efficace de développement institutionnel sans à priori idéologique (Harrigan et al., 1995).

De Janvry, Fafchamps et Sadoulet (1991) et Sadoulet et de Janvry (1995) proposent une définition de la défaillance des marchés liée aux ménages agricoles (et non aux produits) pour expliquer l'autoconsommation des produits par les ménages agricoles qu'on rencontre presque dans les pays en voie de développement.

Quand un bien peut être vendu ou acheté par un ménage agricole, le prix de vente représente en général une fraction du prix d'achat. La largeur de la "bande de prix" (différence entre prix d'achat et de vente) détermine la décision du ménage. Si le prix implicite d'un bien ou d'un facteur produit et consommé par le ménage se situe à l'intérieur de la bande de prix, il n'y a pas d'échange : il est plus intéressant pour le ménage d'être

autosuffisant¹⁷. Si le prix implicite est en dessous de la bande de prix, alors le ménage devrait acheter le produit jusqu'à ce que le prix implicite rejoigne le prix d'achat. Si le prix implicite est en dessous de la bande de prix, le ménage devrait vendre le produit jusqu'à ce que le prix implicite atteigne le prix de vente. La figure 4 illustre le principe de la bande de prix de Sadoulet et de Janvry (1995).

Figure 6 : Bande de prix sur les marchés agricoles



Ces auteurs citent les facteurs qui sont susceptibles d'élargir la bande de prix : la « superficialité » des marchés agricoles, les risques de prix et l'aversion pour le risque ainsi que l'absence de structure de crédit.

La notion de « *superficialité* » des marchés agricoles se traduit par une corrélation négative entre l'offre agricole et les prix. Tous les ménages d'une région ont tendance à être des acheteurs nets ou des vendeurs nets les mêmes années puisqu'ils subissent les mêmes aléas climatiques. Si la campagne agricole est bonne, il existe un surplus au sein des exploitations agricoles et les prix diminuent. La borne inférieure de la bande est susceptible de diminuer, ce qui réduit les chances pour que le prix implicite soit en dessous de la bande et que le ménage soit vendeur. Inversement, s'il y a une sécheresse l'offre des exploitations agricoles diminue. La borne supérieure de la bande de prix augmente, ce qui diminue les chances pour qu'un ménage soit acheteur. Les variations brusques des prix après une bonne ou une mauvaise saison forcent les exploitations à rester autosuffisantes (Sadoulet et de Janvry, 1995).

Les risques de prix et l'aversion au risque influencent le « prix effectif » utilisé dans la prise de décision. En cas de risque et d'aversion pour le risque, « l'équivalent-prix certain » utilisé dans les décisions est le prix espéré diminué d'une marge qui reflète le niveau de risque et le degré d'aversion au risque. Pour se prémunir contre le risque, la marge est positive pour les prix de vente et elle est négative pour les prix d'achat. Plus le risque de prix et l'aversion au risque est grand, plus la bande de prix devient large et la probabilité de défaillance du marché augmente (Sadoulet et de Janvry, 1995).

Une cause fréquente de défaillances de marché est l'accès limité au crédit. La saisonnalité de dépenses et des revenus agricoles implique que l'exploitation agricole doit satisfaire la contrainte annuelle de revenus mais aussi l'équilibre de son budget pendant la saison de la campagne agricole et la période de soudure. Au cours de ces périodes, il y a

¹⁷ Le prix implicite est aussi appelé prix « subjectif » ou encore shadow price en anglais. C'est le prix qui égalise l'offre et la demande au sein du ménage agricole

beaucoup de dépenses d'achat des facteurs de production et de consommation pour peu de revenus. La contrainte de crédit limite l'optimum de production ou des choix de consommation (Sadoulet et de Janvry, 1995).

e) L'existence de monopole

Les collusions entre acheteurs ou vendeurs pour influencer les prix de marché ne sont pas rares et on recense partout et à toutes les échelles des cas de monopoles ou de monopsones. Une entreprise est en position de monopole (monopsonne) lorsqu'elle est seule à offrir (acheter) un certain type de bien (Harrigan et al., 1995). Il s'agit donc d'une situation complètement opposée au cas de la concurrence parfaite.

Le comportement du monopole se caractérise par un écart entre prix et coût marginal et s'accompagne d'une réduction du surplus collectif par rapport à la situation optimale où prix et coût marginal sont égaux. L'entreprise restreint volontairement sa production par rapport à un niveau socialement optimal, afin de bénéficier d'un prix unitaire plus élevé lui permettant de réaliser un profit plus important. La recherche du profit maximal par le monopole peut conduire à une forme d'inefficacité dans le fonctionnement des marchés : le prix étant supérieur au coût marginal, le surplus total n'atteint pas le maximum possible (Picard, 1992).

Harrigan et al., (1995) citent quatre causes principales qui expliquent l'existence de monopole : la décroissance du coût moyen à long terme (existence d'économie d'échelles), le contrôle d'une ressource rare ou un brevet, les positions de monopole institutionnel (protection apportée par la puissance publique) et enfin les mécanismes de concurrence eux-mêmes (élimination des entreprises moins efficaces ou comportement de prédation).

Il y a monopole naturel sur un marché lorsque, pour tout niveau de production, le coût des facteurs utilisés est minimal lorsque la production est réalisée par une seule entreprise. Une condition suffisante (mais non nécessaire) pour qu'il en soit ainsi est que les entreprises susceptibles de produire le bien aient la même technologie et que leur coût moyen à long terme soit décroissant (Picard, 1992).

Dans la réalité, la situation de monopole est un cas extrême de l'absence de compétition entre les entreprises et les marchés. C'est la situation d'oligopole ou d'oligopsonne qui est plus fréquente sur les marchés agricoles. Elle comprend un petit nombre de vendeurs (acheteurs). Dans un oligopole (oligopsonne) chaque entreprise est en mesure d'identifier l'ensemble de ses concurrents de tenir compte de leur comportement pour arrêter ses propres décisions. Une interdépendance entre les concurrents est susceptible d'apparaître et peut conduire à des comportements conflictuels ou coopératifs. L'existence d'une situation oligopolistique (oligopsonique) peut s'expliquer par la présence de barrières à l'entrée.

Dans les pays en développement, le manque de concurrence se fait surtout sentir au niveau des activités de commercialisation et de transformation car le nombre des agents et de marchés est limité, ce qui encourage la collusion. Ceci est encore plus vrai au niveau local, pour la distribution d'intrants aux petits producteurs et pour l'achat des produits agricoles (Harrigan et al.1995).

f) L'asymétrie d'information

L'information est tellement cruciale en économie que certains auteurs lui attribuent les caractéristiques d'un bien économique, puisqu'elle est coûteuse et qu'elle a de la valeur (Attow, 2000). Pour d'autres économistes, l'information est primordiale parce qu'elle permet de faire un choix économique. Pour Ménard (1990): « Effectuer un choix économique, c'est traiter une série d'informations en vue de décider d'une action qui devient elle-même un signal, une information, pour d'autres unités de décision ». L'information est au cœur de la théorie des contrats, des jeux et des organisations. Dans ce cours, ce n'est ni la nature ni les problèmes d'acquisition et de traitement de l'information qui nous intéressent mais une de ses caractéristiques : l'inégale distribution de l'information entre les agents ou unités économiques (ou asymétrie de l'information).

Le terme « *asymétrie d'information* » est utilisé pour désigner une situation où un individu détient plus d'informations qu'un autre sur un bien ou sur les « états de la nature », ce qui peut limiter ou empêcher les transactions entre eux¹⁸. Un exemple classique d'asymétrie d'information est celui de la relation entre assureur et assuré, ce dernier connaissant évidemment mieux ses caractéristiques propres que l'assureur¹⁹.

L'asymétrie d'information est à l'origine des phénomènes tels que l'antisélection et le risque moral. Dans les deux cas, celui qui est moins informé est défavorisé. L'asymétrie d'information est source d'inefficience parce qu'elle confère plus de pouvoir de négociation à celui qui détient l'information privée. Elle peut même empêcher que s'effectue des transactions parce que la partie la moins informée refuse l'échange car elle se méfie de l'autre partie dont elle pense qu'elle va utiliser son information privée dans son seul intérêt (Guerrin, 1996). A priori, le secteur agricole est un domaine propice pour l'asymétrie d'information du fait de la grande dispersion des agriculteurs et de la concentration des zones de consommation et des coûts élevés d'acquisition d'information en particulier dans les pays en développement.

L'existence des imperfections soulève la question de l'intervention publique pour améliorer le fonctionnement et l'efficacité des marchés²⁰. Si les économistes sont d'accord que l'existence d'un pouvoir de marché et des rentes qui en découlent est socialement injustifiée, la communauté scientifique se divise sur deux aspects : la détection de ces rentes, et les mesures à prendre pour les faire éventuellement disparaître. Le partage se fait entre deux camps, les interventionnistes et les partisans du laisser-faire, ou si on préfère, « Harvard » contre « Chicago » (Nguyen, 1995).

Les économistes de la tradition de Harvard se sont attachés à montrer que les mécanismes de concurrence conduisaient, par l'élimination des entreprises moins performantes, à la formation de grands trusts, dotés d'une puissance financière énorme, capables d'asseoir et de renforcer leur pouvoir de marché pour perdurer, même si leur structure interne est devenue inefficace. Cette « école » prône l'intervention de l'Etat pour contrôler les comportements anticoncurrentiels des entreprises et la formation des monopoles.

¹⁸ Les états de la nature, ce sont les événements aléatoires indépendants des signataires de contrats

¹⁹ On dit également qu'il détient une information privée.

²⁰ Les individus et les entreprises peuvent également intervenir pour remplacer le système de prix lorsqu'ils estiment que les transactions sur le marché ordinaire ne sont pas satisfaisantes (contrats, marchés à terme, coopération, intégration d'autres activités).

A l'inverse, l'Ecole de Chicago ne peut admettre qu'un pouvoir de marché puisse subsister longtemps en situation concurrentielle. Les forces de marché et notamment l'identification des gains potentiels par les entrepreneurs « alertes » rendront impossible la survivance des rentes, sauf si des barrières réglementaires à l'entrée ou des limitations administratives gênent le déroulement normal du processus concurrentiel. Il faut donc que l'Etat s'abstienne d'intervenir, de peur de perturber le fonctionnement de la concurrence.

Les deux points de vue représentés par les deux écoles donnent une vision normative de l'économie. La vision moderne de l'économie industrielle se contente de mettre en avant les motifs pour lesquels les marchés ne sont pas « pareto-optimaux », c'est-à-dire ne conduisent pas toujours à une allocation optimale des ressources pour satisfaire les besoins exprimés par les consommateurs, et peuvent créer des situations d'équilibre inefficaces et dommageables pour les consommateurs (Nguyen, 1995).

Pour les pays en développement, le débat actuel ne concerne pas les deux alternatives extrêmes (le marché ou le gouvernement). Il porte plus sur la nature des mesures gouvernementales à prendre pour améliorer l'efficacité des marchés que sur la nécessité de l'intervention des pouvoirs publics.

Pour les économistes de la Banque Mondiale, l'intervention publique dans les pays en développement doit être dirigée vers de nouveaux types d'institutions, en plus des marchés, en développant des fonctions de facilitation pour le fonctionnement des marchés. L'importance que la Banque Mondiale attache à ces institutions se manifeste par la publication du dernier rapport de développement consacré aux institutions pour appuyer les marchés. Il faut que les gouvernements agissent afin d'encourager et d'accélérer le processus de développement des marchés, en particulier sur le front de la législation et des droits de propriétés (Harrigan et al., 1995). Les interventions du gouvernement doivent réduire les coûts de commercialisation et de transaction et augmenter la compétition sur les marchés.

Il existe d'autres qui justifient l'action des gouvernements sur les marchés. Dans les économies de marché, l'efficacité des marchés n'est qu'une partie des problèmes. Il faut aussi regarder de près l'efficacité des organisations et des agents économiques qui opèrent sur ces marchés. Lorsque les coûts de transaction sont élevés, les firmes ont tendance à intégrer verticalement leurs activités de manière à internaliser les coûts. Or, plus les firmes contrôlent les fonctions d'allocation, plus les marchés deviennent inopérants et inefficaces. Les gouvernements doivent exercer un contrôle actif pour éviter les intégrations poussées. D'autres critères tels que l'équité, l'encouragement de la production des biens et services désirables, l'appui à un secteur jugé vital constituent des critères d'intervention de l'Etat (Harrigan et al., 1995).

Les instruments d'intervention des pouvoirs publics se divisent en deux catégories. Les politiques de prix (taxes, subvention, taux de change) et les politiques non liées au prix (quotas, rationnement, recherche, investissements publics, infrastructures, politiques démographiques, crédit, distribution des intrants). Ces mesures peuvent s'appliquer à trois niveaux : au niveau des productions ou des facteurs de productions spécifiques, au niveau du secteur ou au niveau macro-économique.

Cependant, il faut aussi garder à l'esprit que les interventions des gouvernements peuvent avoir des effets « distorsifs » qui, dans le long terme, résultent en une allocation sub-optimale des ressources et on arrive donc à un résultat inverse de celui espéré (niveau de bien-être social diminué). Certains facteurs expliquent les distorsions des gouvernements.

La déconnexion totale entre les revenus et les coûts aggrave les problèmes de mauvaise allocation des ressources (Harrigan et al., 1995). C'est le cas du secteur public. Son revenu (impôts) n'est pas directement lié à ses coûts ou ses performances. Les distorsions dérivées créent de nouvelles externalités dont l'effet est plus grave que celui de la défaillance de marché initiale (clientélisme, corruption, détournement au profit de riches les subventions destinées aux pauvres).

De plus, l'Etat est un agent économique dont la taille et le fonctionnement sont difficiles à gérer et, son intervention peut s'avérer non efficace pour poursuivre un objectif. Il y a donc très souvent un conflit entre les objectifs d'efficacité et les objectifs d'équité, et entre les objectifs de court terme et de long terme (Harrigan et al., 1995).

III^{ème} PARTIE

ESPACE RURAL ET PRODUCTION AGRICOLE

Le terme « espace rural » désigne une réalité complexe dont il n'est pas aisé de donner avec précision une définition claire ni d'en cerner les contours.

En dépit de cette difficulté, la réalité que renferme l'expression espace rural joue, dans le processus du développement du milieu rural, un rôle important de par son rôle de support des activités agricoles et de sa dimension démographique.

Il s'avère donc utile de tenter de cerner son concept, d'étudier sa place dans la technologie agricole et d'examiner sa contribution dans le développement agricole. Tels sont les trois chapitres qui composent cette partie du cours.

CHAPITRE V

PROBLEME DE CONCEPT DE L'ESPACE RURAL

L'examen de la géographie rurale montre qu'il n'existe pas un espace rural mais plutôt des espaces ruraux qui s'interpénètrent de plus en plus avec les espaces urbains rendant ainsi difficile l'analyse des définitions et la saisie correcte de leurs contours.

Cependant, en se référant aux diverses tentatives d'acceptation généralement avancées par plusieurs auteurs, il y a lieu de ramener l'espace rural à deux concepts différents.

5.1. Concept de l'espace rural

La première acception de l'espace rural, la plus usuelle et la plus simple à saisir, est celle qui le définit par opposition à l'espace urbain. Cette conception de l'espace rural par antagonisme à la ville aboutit généralement par des arguments sentimentaux.

Ainsi, les deux milieux sont différenciés à partir des éléments caractéristiques propres à chacun d'eux.

Les contours du territoire, dit rural, se définiront par des traits suivants :

- territoire à faible densité de population ;
- activité agricole majoritaire ;
- mode de vie et mode de travail particuliers ;
- milieu naturel ;
- réservoir de ressources rares ;
- environnement.

Par contre, les contours des villes seront caractérisés par :

- quartiers surpeuplés ;
- temps perdus dans les déplacements vers les locaux de travail ;
- loyers élevés ;
- valeurs foncières élevées ;
- mode de production dominé par la civilisation industrielle.

Cette conception de l'espace rural découle en fait du sens étymologique du mot « rus » qui signifie « campagne ». L'espace rural (E.R) ainsi défini regroupe donc l'espace naturel et l'espace agricole. Le premier désigne les surfaces non aménagées par l'homme c'est-à-dire la montagne, les marécages et donc des secteurs laissés à l'abandon et non transformés par l'homme. Un tel espace, pour le Congo, représente 51,74 % des superficies totales des terres d'après l'étude du Département de l'Agriculture et Développement rural (1982). Le second désigne la portion de l'espace aménagé en vue de la production agricole et couverte de ce fait d'une végétation utilisée par l'homme : les terres labourables. Actuellement, il équivaut à 3,33 % des superficies totales des terres d'après la même étude.

Ainsi, cette conception de l'espace rural en l'opposant à l'espace urbain, laisse entrevoir un conflit : le rural se retranchant dans sa campagne et refusant de se laisser envahir par la ville et par les urbains, ce qui semble être contraire à l'analyse des faits.

La deuxième façon d'appréhender l'E.R. se réfère à des critères qui sont au nombre de trois.

Le premier critère : est basé sur un simple élément d'observation.

D'après ce critère, l'espace urbain (E.U.) est un lieu de forte concentration des activités économiques tandis que l'E.R. serait davantage un lieu de dissémination des activités et des hommes.

Le deuxième critère : est axé sur la différenciation dans l'importance relative des diverses activités localisées dans les deux espaces.

Ainsi, l'E.U. abrite les activités de type industriel (monétarisation des échanges, accumulation du capital, économie du marché, calcul économique rationnel, mobilité des facteurs de production, division technologique du travail, etc). et celles du type tertiaire ; tandis que l'E.R. serait le lieu des activités agricoles. L'E.U. se caractérise donc par la présence des activités et services rares et des services de haut niveau.

Le troisième critère, enfin, porte sur la différenciation de la fonction interne dans les deux espaces. L'E.R. se caractérise par l'importance des activités du type fondamental tandis que l'E.U. par la prédominance des activités de type induit. Il convient de préciser que dans un espace déterminé, les activités dites fondamentales sont celles qui procurent des revenus aux résidents. Par contre, les activités induites, sont celles qui sont issues de la dépense et des revenus liés aux activités fondamentales et qui s'adressent à des gens extérieurs à l'espace considéré.

Il découle de ce qui précède qu'il existe une relation entre les activités fondamentales et les activités induites. Cette relation n'a pas les mêmes caractéristiques dans l'espace urbain et dans l'espace rural.

En effet dans l'E.U. les activités induites sont importantes et comprennent près des 2/3 de la population active occupée à rendre les services à leurs concitoyens. Les activités induites y sont évaluées à 2/3 et les activités fondamentales à 1/3.

Dans l'E.R., les activités fondamentales l'emportent sur les activités induites qui accusent des proportions très faibles.

La croissance urbaine serait due à une élévation du coefficient d'induction des rapports entre activités induites et activités fondamentales. On admet que l'espace rural a des caractéristiques propres par rapport à l'espace urbain.

5.2. Caractéristiques de l'espace rural

Deux traits fondamentaux caractérisent l'E.R. à savoir : la complexité sur le plan économique et la naissance d'une multitude des phénomènes économiques.

La première caractéristique de l'E.R. est sa complexité du point de vue économique due à la multiplicité que représente cette réalité. En effet, l'E.R. peut revêtir quatre aspects :

- Le premier aspect désigne l'E.R. comme facteur de production. Dans cette forme, l'espace agricole constitue une fraction de l'espace rural. En d'autres termes, l'espace rural correspond avec la surface agricole fertile et donc avec la terre arable.

Ainsi pour les autres activités, le sol est un support tandis que pour celles (activités) autres que productive, le sol est une ressource (un capital).

Vu sous cet angle, l'E.R. se présente comme un potentiel de ressource naturelle mais à entretenir et à reconstituer car elle n'est pas inépuisable. Elle revêt un caractère de capital (K), ce qui explique l'expression de capital foncier. L'E.R. apparaît donc ici comme une ressource productive.

- Le deuxième aspect de l'E.R. se présente comme une certaine étendue et donc une distance à franchir et à parcourir.

Parcourir une distance implique un coût, ce qui entraîne nécessairement un certain type de calcul économique visant à minimiser le coût inhérent à l'espace à parcourir de A à B de l'E.R.

- Le troisième aspect de l'E.R. correspond à un espace fragmentaire. Si l'on considère la fraction agricole de l'E.R., il y a lieu de distinguer trois types de fragmentation :
 - La fragmentation de l'E.R. en parcelles ;
 - La fragmentation de l'espace agricole (E.A.) en Exploitation, en unité de production ;
 - La fragmentation de l'E.A. constituée par des aires de production (de manioc, de riz, etc.)

Ces fragmentations de l'E.A. peuvent poser des problèmes de dimension, ce qui rappelle le parallélisme avec ses problèmes des distances à parcourir d'une parcelle à l'autre.

Enfin, l'E.R. fait aussi l'objet de fragmentation :

- administrative sous forme des communes ;
- économique sous forme des régions au sein desquelles les relations économiques s'avèrent intenses.

Donc, l'E.R. se présente en définitive comme un ensemble à fragmenter.

- Le quatrième aspect de l'E.R. se présente comme un certain type d'environnement qui se distingue d'autres espaces comme celui de l'E.U. En effet, l'environnement de l'E.R. est lié à la proximité de la nature, ce qui le rapproche à l'espace campagnard et se présente ainsi parfois comme l'espace du type villageois.

En conclusion, dans l'analyse de l'E.R., il faut prendre en considération un ou plusieurs aspects précités selon l'angle du problème c'est-à-dire selon l'espace envisagé : ressource naturelle, distance à parcourir, fragmentation et environnement.

La deuxième caractéristique de l'E.R. concerne les phénomènes économiques qui peuvent couvrir plusieurs aspects particuliers.

Le premier phénomène économique considère l'E.R. comme un bien de nature variable selon l'utilisation que l'on fait de cet aspect rural.

- Tantôt, ce bien peut constituer un simple support à des activités productives qui s'implantent dans l'E.R. ;
- Tantôt comme une ressource productive lorsqu'il intervient dans le processus de production ;
- Tantôt encore, l'E.R. se présente comme un bien de consommation lorsque l'E.R. a des fonctions de type résidentiel, touristique ou récréatif.

Le deuxième phénomène économique de l'E.R. tient à la valeur de tous les éléments de l'E.R. du fait qu'il est considéré comme un bien. La valeur de différents fragments sera complexe car elle aura comme parties déterminées des aptitudes productives des fragments de l'espace considéré. En outre, il faut signaler que cette valeur peut découler également du caractère de patrimoine de l'E.R. Il n'y aura pas toujours correspondance entre la valeur économique de l'E.R. (valeur liée à la capacité économique du sol) et à la valeur vénale provenant des valeurs productives.

Le troisième phénomène économique étudie l'E.R. en tant que générateur des rentes. Celles-ci ont une double origine, celles provenant des différentes aptitudes des terres en matière de production et donc dues à la différence de fertilité du sol (terres plus productives donnent des rentes différentielles) et celles de situation dues à une localisation plus favorable de certains fragments de l'espace rural par rapport à d'autres de ce même espace rural.

Le quatrième phénomène économique traite l'E.R. comme générateur des coûts dans la mesure où il représente une distance à franchir. Dans le cas présent, l'E.R. se présente comme le siège des économies externes, c'est-à-dire qu'il est le récepteur des éléments dont les coûts n'ont pas été pris en considération par des unités qui l'intéressent.

CHAPITRE VI

ESPACE RURAL ET TECHNOLOGIE AGRICOLE

INTRODUCTION

L'espace rural tient son importance des ressources productives qu'il renferme. Ainsi parle-t-on de capital foncier pour désigner le sol, en tant que ressource productive, dont une partie de capacité productive provient des données naturelles et une autre de l'effort de l'homme (travail).

Considéré comme « capital foncier », la terre constitue donc un **bien durable**; sa conservation implique un certain entretien. Ainsi, la capacité du sol à participer éventuellement à un processus productif n'est pas indépendante de l'usage que l'on fait de ce sol. Aussi parlera-t-on de la conservation ou de la bonification du sol.

Il y a donc une certaine correspondance entre conserver la capacité productive du sol et le système de production mis en place. Par système de production, on veut désigner le type de combinaison entre facteurs de production participant à l'activité agricole. On parle alors de système de production du **type extensif** lorsque la primauté est accordée au facteur terre ; du système de production du **type intensif** quand la combinaison productive met une quantité de travail importante par rapport à deux autres types de facteurs (capital et terre) ; du **système intensif à base du capital** lorsque le système fait appel massif aux équipements et consommations intermédiaires. Chacun de ces systèmes de production se caractérise par une technique particulière.

Dans le système extensif, la primauté accordée au facteur terre tient vraisemblablement au fait que ce facteur est plus abondant par rapport aux autres facteurs. L'importance du facteur terre aura une incidence sur la méthode utilisée pour la conservation du sol et la méthode employée reposera sur la jachère de longue durée.

Dans un système d'agriculture **intensive à base de travail**, on demande au sol de fournir de rendement très important. Dans un tel système, il ne sera pas question de laisser une partie non utilisée du terrain (ensemble de terre exploitée par les agriculteurs). Le système de la jachère ne sera plus d'usage car la méthode utilisée pour la fertilité du sol réside dans l'aménagement du système de culture (assolement).

Dans un système intensif à base de capital, les systèmes précédents ne sont plus intégralement utilisables. Pour garder au sol sa fertilité, on recourt aux apports extérieurs à la culture (engrais industriels, chimiques...).

6.1. Agriculture extensive et le système de la jachère

6.1.1. Principe

Ce système repose sur le principe selon lequel, il existe incontestablement une influence de la dotation en facteurs de production sur le système de production en présence. Cette dotation en facteurs de production s'apprécie par rapport au volume de production que l'on veut réaliser et de l'importance relative des facteurs capital et travail. On aura tendance à adopter le système de production qui donne la prédominance au facteur le plus abondant.

Dans une économie où les moyens sont très limités, le volume de la production agricole le sera aussi. Si dans une telle économie, la densité démographique est faible et que la terre apparaît le facteur de production le plus abondant, il sera mis en œuvre un système de production utilisant une quantité importante de terre et une quantité plus faible de capital et de travail.

Dans un tel cas, la fonction de production visera à déterminer la combinaison terre et travail, minimisant l'effort productif, en vue d'obtenir un volume de production recherché. En d'autres termes, le système de production consistera à mettre en œuvre une quantité du sol abondante avec une dose limitée de capital et du travail.

Il importe de noter que la dotation en facteurs de production aura à peser sur les méthodes utilisées pour assurer au sol sa productivité. En effet, dans la mesure où les terres sont abondantes, il n'est pas nécessaire d'utiliser l'intégralité du système productif pour obtenir le volume recherché car une fraction de terres suffit amplement. Dans ces conditions, la méthode la plus simple pour assurer au sol sa fertilité est d'assurer une rotation des terres afin de mettre en repos les terres utilisées lors des campagnes antérieures. Ainsi pendant ces repos, les terres récupèrent leur fertilité (fécondité). Ceci n'est rien d'autre que la jachère.

Cette méthode est très économique du fait qu'elle n'exige aucun apport extérieur, mais ne demande que le temps qui n'a aucune valeur. Toutefois, il faut signaler que dans ce système de culture extensive, la production demandée à la terre est généralement faible, les rendements sont faibles, non seulement des terres mises en culture chaque année mais de l'ensemble des cultures qui entrent dans la production.

6.1.2. Lacunes de cette méthode

Deux faiblesses entachées à cette méthode sont à signaler : l'une sur l'inégalité des résultats et l'autre sur la conservation du sol.

En effet, le système de la jachère peut donner les résultats inégaux en matière de la reconstitution du sol dû au facteur climat.

Dans un pays à forte végétation, les terres seront recouvertes rapidement, ce qui empêchera l'érosion, alors que dans les pays secs, la terre étant nue, cela entraînera un appauvrissement du sol exposé, par dessus-marché à l'érosion

La deuxième faiblesse est relative à la conservation du sol. La croissance démographique ou économique d'un pays peut avoir pour effet une augmentation de volume de production agricole. Dans le cas où il y aurait une évolution parallèle de la croissance démographique et de celle de la production agricole sans augmentation des terres, la conservation du sol sera compromise. Dans ces conditions, en effet, la tendance sera à utiliser plus fréquemment les terres, ce qui conduit au raccourcissement de la durée de la jachère. Il en résultera inéluctablement une dégradation de la potentialité productive des terres.

Ainsi, si la jachère constitue, dans un système de l'agriculture extensive, une méthode susceptible d'assurer en volume la capacité productive du sol, elle comporte cependant des limites. En conséquence, si l'agriculture devient plus extensive, la méthode de la jachère devra être abandonnée au profit d'autres méthodes afin de maintenir la capacité productive du sol. On recourt ainsi à une agriculture intensive à base de travail quand la performance demandée au secteur agricole augmente.

6.2. Agriculture intensive à base de travail

Lorsqu'il se produit la croissance démographique ou économique, il y a toujours nécessité de produire davantage afin de faire face à la demande. Il devient de ce fait urgent de recourir à une extension géographique de la culture extensive.

En d'autres termes, l'accroissement du volume de la production ne peut résulter que d'une élévation du rendement par unité de superficie et ce, grâce à l'augmentation des doses des autres facteurs de production par unité de superficie.

Le facteur à accroître auquel on recourt immédiatement est le facteur « travail » car disponible et demandant peu d'efforts. Son utilisation entraîne la pleine utilisation de la main-d'œuvre disponible de par l'importance du chômage déguisé que connaît généralement l'agriculture.

Pour assurer la capacité du sol, ce système intensif à base du travail recourt à la méthode de l'aménagement des systèmes de cultures. On entend par système des cultures, la manière dont elles se succèdent sur une même terre et la manière dont les activités agricoles sont combinées à celle de l'élevage.

Il existe plusieurs types d'aménagement permettant d'aboutir aux résultats recherchés à savoir :

- un couplage, une association entre agriculture et élevage ;
- l'existence d'un système d'assolement complexe débouchant sur une polyculture ;
- type d'aménagement lié aux rotations culturelles ou type de succession des cultures sur des sols déterminés.

6.2.1. Aménagement basé sur un couplage entre l'agriculture et l'élevage

Cette formule qui met en place un couplage étroit entre l'agriculture et l'élevage, se rencontre dans une agriculture de type intensif à base de travail. Elle ne se pratique pas dans le système de type extensif où il y a séparation entre l'agriculture et l'élevage.

Dans ce système, le même individu possède une exploitation et un troupeau, c'est-à-dire il y a une spécialisation qui correspond à une association entre les activités agricoles et l'élevage mettant ainsi en place une certaine complémentarité entre les deux activités.

Le premier élément de complémentarité tient au fait que l'élevage permet de valoriser un certain nombre d'éléments difficilement commerciabes. Le bétail est nourri par des sous-produits ou par des déchets.

Le deuxième élément de complémentarité provient de l'élevage qui permet de valoriser certaines productions entrant dans le système de rotation, productions nécessaires à assurer la conservation du sol.

Tel est le cas de certains fourrages (foins) dont la participation à la rotation est nécessaire à la conservation du sol.

Le troisième élément de complémentarité concerne la fumure (engrais fournis par le bétail) donnée par le bétail qui permet l'enrichissement des terres.

Les trois complémentarités ainsi définies permettent une association étroite de l'agriculture et l'élevage.

L'élevage, dans ce système de production aura des caractéristiques particulières.

La première caractéristique : l'élevage et la culture doivent être fortement intégrés et non pas simplement juxtaposés et même séparés.

La deuxième caractéristique: l'élevage a un caractère diffus. Le troupeau sera éparpillé sur une multitude d'exploitations, la quasi-totalité d'exploitation pratiquant à la fois l'agriculture et l'élevage.

La troisième caractéristique : dans ce système l'alimentation du bétail repose sur le principe de l'autarcie alimentaire c'est-à-dire que l'exploitation doit fournir la quasi-totalité des produits nécessaires à l'alimentation du bétail qu'elle détient.

La quatrième caractéristique : la dimension du troupeau sera proportionnelle aux superficies mises en œuvre par l'exploitation, ce qui différencie cet élevage de celui de parcourt du type industriel.

Il découle de ce qui précède que le premier aménagement du système intensif à base de travail est bien l'association entre l'élevage et l'agriculture.

6.2.2. Aménagement basé sur l'association complexe

Dans une agriculture intensive à base de travail avec des considérations relatives à la conservation du sol, il y a aussi lieu de recourir à une polyculture véritable.

Dans certains systèmes de production de type extensif, la tendance est plutôt à la pratique d'une monoculture ouvrière. Dans ce cas, on se trouve souvent devant une production tellement dominante que l'on accorde peu d'importance aux superficies consacrées aux autres cultures.

Dans d'autres systèmes, les nécessités démographiques ou économiques conduiront aux différentes formes de spécialisation qui ne signifient pas monocultures mais qui entraînent une gamme de productions plus réduites que dans le système intensif à base de travail. On pense que le caractère accentué de la polyculture a pour origine un souci d'assurer la bonne conservation du sol.

6.2.3. Aménagement basé sur des rotations savantes

Il s'agit ici de la constitution des rotations assez savantes que nous avons étudiée dans le développement passé, qui se caractérise par le système de rotation-assolement.

On fait alterner les plantes ayant des exigences différentes quant aux éléments nutritifs, ce qui permet de donner satisfaction à la conservation du sol.

En dépit des avantages que procure le système d'aménagement, il faut noter que d'une façon générale, les systèmes d'aménagement connaissent des limites. Ils sont, en effet, viables seulement pour certains niveaux de rendements. Aussi quand on veut dépasser un certain seuil, pour des raisons démographiques ou économiques, il faut recourir aux nouveaux systèmes de production qui assurent au sol une capacité de production supérieure.

6.3. Agriculture intensive à base d'un capital d'exploitation

L'application des doses additionnelles de travail sur une superficie agricole déterminée a pour résultat la satisfaction des produits d'origine alimentaire ou agricole.

Mais pour une agriculture intensive à base de travail, le recours sans cesse à cette pratique aboutit inéluctablement à deux limites.

La première limite concerne, ce qui est communément connue, sous la loi de rendements décroissements selon laquelle l'augmentation des quantités de travail à une même quantité de terre aboutit à des suppléments de production de plus en plus faibles.

La deuxième limite porte sur la ponction du secteur agricole. Il s'agit d'une concurrence entre le secteur agricole et autres branches d'activités en matière de production, plus précisément en ce qui concerne le facteur travail. En d'autres termes, des prélèvements réalisés sur la population active agricole a pour effet la diminution de la population agricole active, ce qui handicape toute possibilité d'accroître la production à partir du facteur travail.

Cette limite ne peut être repoussée qu'en recourant à un nouveau facteur de production qui n'est rien d'autre que le facteur « capital d'exploitation ». Le recours à ce facteur peut se faire soit comme **une adjonction** aux facteurs de production en présence (déjà utilisés) soit comme **une substitution** à un autre facteur de production pour lequel l'agriculture connaît une certaine insuffisance (quantité moindre). La première situation peut être commandée par le phénomène de la croissance démographique et la seconde par celui de la croissance économique.

➤ Introduction du **capital** d'exploitation par adjonction dans les pays à forte pression démographique

Le problème se pose dans la situation où le nombre d'individus à nourrir s'accroît alors que les terres cultivables sont toutes utilisées.

Dans un tel cas, il y a lieu d'augmenter le volume de la production en utilisant une main-d'œuvre accrue par unité de superficie. Mais au fur et à mesure que le volume de la main-d'œuvre utilisée par unité de superficie s'accroît, la production marginale de cette main-d'œuvre s'amenuise. Cela est dû au fait qu'il se produit un certain exode rural. Mais ce dernier ne compensera pas pour autant la poussée démographique et le nombre d'agriculteurs. En d'autres termes, la superficie cultivée par personne agricole active aura tendance à s'amenuiser. Pour maintenir le volume de la production agricole par habitant, il sera nécessaire que le rendement par unité de superficie s'accroisse.

Cet accroissement des rendements peut s'expliquer par un travail plus intensif sur une superficie réduite ou par l'apport de nouvelles ressources productives par l'utilisation d'un capital d'exploitation plus intense.

Si l'on augmente les doses du travail utilisées sur une même quantité des terres et sans apport d'autres ressources productives, on observera, dans un premier temps un accroissement sensible des rendements puis dans un second temps une phase de rendements décroissants. En effet, les doses additives du travail ne fourniront qu'un supplément de plus en plus faible qui finira par déboucher sur une situation telle que tout apport de travail additif ne donnera plus lieu à l'accroissement du volume de production. Il se produit ainsi une sorte de goulot d'étranglement.

En d'autres termes, la quantité marginale du travail sera nulle car les derniers travailleurs ne seront plus productifs même en étant actifs. Il se produit donc un chômage déguisé, ce qui montre qu'on a atteint ainsi les limites de l'intensification de l'agriculture à base du travail

Une telle situation se produit généralement dans des pays à forte densité démographique (Égypte, pays asiatiques). Dans cette situation, l'ensemble des terres cultivables étant mises en culture, l'on peut espérer accroître le volume de production par une extension de superficie. Ainsi, les doses de travail utilisées sont telles que l'on arrive à un état de saturation car tout travail additif n'ajoute rien au volume de la production.

Dans ce cas, l'on ne peut desserrer le goulot d'étranglement et valoriser les quantités disponibles de travail qu'en introduisant ou en augmentant les doses déjà utilisées d'un autre facteur de production, en l'occurrence le facteur capital d'exploitation. On passe

ainsi progressivement d'une agriculture privilégiant le facteur travail à une agriculture intensive associant le facteur travail (T) et le facteur capital (K).

Il importe de noter que le facteur K constitue en agriculture comme ailleurs un ensemble assez hétérogène qui comprend d'une part des ressources productives qui prennent une forme plus mécanique et d'autre part des ressources productives de forme biochimique c'est-à-dire des engrais, de l'eau, des produits de traitement, des nouvelles variétés ou des nouvelles espèces, un bon calendrier cultural, des semences sélectionnées, etc.

La forme mécanique de K est représentée par les engins, les tracteurs, les machines. Entre les deux formes, il existe des différences sensibles dont les plus importantes sont :

- les ressources productives de type biochimique sont beaucoup plus aisément divisibles que le K mécanique ;
- les ressources produites de type biochimique sont moins onéreuses que le K mécanique ;
- les problèmes de financement sont plus faciles à résoudre dans le K biochimique que le K mécanique ;
- pour une exploitation de faible dimension, face à une forte pression démographique, il est plus adapté de recourir à un K biochimique que mécanique ;
- l'utilisation de K biochimique peut favoriser l'utilisation d'une main-d'œuvre nombreuse alors que le K mécanique aura tendance de la réduire.

Face à une forte pression démographique, l'utilisation du K d'exploitation peut prendre deux formes.

La première forme concerne l'utilisation du K d'exploitation sur base des achats productifs (engrais, produits de traitement, etc.). Dans cette situation, le K mécanique n'est pas pour autant exclu, son rôle reste accessoire mais complémentaire dans le système productif. A titre d'exemples, on peut citer :

- l'utilisation de l'eau qui constitue un apport des ressources productives additionnelles, permet d'accroître le nombre des récoltes sur une superficie déterminée au cours d'une même campagne ;
- l'utilisation de l'engrais permet d'accroître le volume de production sur une superficie donnée.

Ainsi, l'amélioration des matériels biologiques peut accroître les ressources productives, ce qui explique l'importance accordée au phénomène nommé « révolution verte » pour désigner une révolution d'ordre technique ayant permis, grâce à la création des nouvelles variétés de blé et de maïs au Mexique, et du riz aux Philippines, d'obtenir de nouvelles variétés à haut Rendement (VHR).

La deuxième forme a trait à l'utilisation du K d'exploitation à base mécanique pour desserrer un certain nombre de goulots d'étranglement.

On peut, en effet, se trouver devant une main-d'œuvre abondante mais, qui en un certain moment, peut apparaître insuffisante. Dans une telle situation, le recours à la mécanisation, pour certaines opérations, peut paraître une nécessité absolue pour libérer cette main-d'œuvre. C'est le cas notamment de :

1. la mécanisation visant à libérer une main-d'œuvre devant contribuer à améliorer l'utilisation des ressources productives :
Par exemple : - la constitution des digues pour la maîtrise de l'eau ;
 - la fabrication des pièces de ciments pour dresser les réseaux d'irrigation ;
 - la fabrication de fumure à partir de déchets de récolte.
2. la mécanisation introduite en vue de libérer une quantité de la main-d'œuvre et desserrer ainsi un goulot d'étranglement.
Par exemple : - libérer une quantité de la main-d'œuvre pendant le battage pour servir à la préparation des champs et rizières
3. la mécanisation (motorisation) introduite permet en libérant la main-d'œuvre, d'avoir des quantités accrues des ressources productives.

CHAPITRE VII

ESPACE RURAL ET RESTRUCTURATION DE L'ESPACE AGRICOLE

L'espace rural sera considéré ici dans son aspect d'étendue, c'est-à-dire de superficie et donc pas de ressource productive.

Vu ainsi sous cet angle, l'espace rural (E.R.) se présente comme une distance à parcourir, à franchir, ce qui entraîne certains coûts et une grande mobilité. En tant qu'étendue, l'E.R. constitue un milieu de transmission et de propagation. Ce milieu n'étant ni homogène ni uniforme, les propagations observées vont se transmettre soit d'une façon amortie, soit encore d'une manière amplifiée.

Il convient de faire remarquer que la mobilité est entendue dans son sens large et concerne donc les produits, les personnes et les flux économiques. Nous allons à présent examiner les effets de cette mobilité sur certains aspects de l'E.R. Il s'agit d'examiner comment une mobilité peut modifier l'influence que l'espace urbain (E.U.) peut exercer sur l'espace agricole (E.A.).

Modification de l'influence de l'E.U. sur l'E.A. due à la mobilité

Il est généralement admis qu'il existe une certaine dépendance entre la fraction de l'E.R. qu'est l'E.A. et l'E.U. Cette dépendance est due à la distance qui influence la situation des fractions de l'E.A. par rapport à l'E.U. Cette distance manifeste son influence de diverses manières selon le processus du développement et le degré de mobilité. On peut distinguer trois cas à savoir :

- l'influence de l'E.U. sur l'E.A. par l'intermédiaire des coûts de transport ;
- l'influence de l'E.U. sur l'E.A. à travers des coûts de production ;
- l'influence de l'E.U. sur l'E.A. à travers les occasions d'emploi.

7.1. Influence de l'E.U sur E.A par l'intermédiaire des couts de transport

Il est question d'examiner ici comment les coûts de transport peuvent exercer une certaine influence entre l'EU et l'EA. Pour ce faire, il convient de rappeler que pour un niveau de développement atteint par une économie donnée, les coûts de transport impriment une organisation spatiale de type unicentrique ; c'est-à-dire un centre urbain donné aura tendance à s'approvisionner à partir de l'espace agricole régional. En conséquence, un approvisionnement d'origine lointaine sera pratiquement exclu à cause du caractère prohibitif des coûts de transport.

Inversement, un EA déterminé ne peut prétendre approvisionner que le centre urbain proche. C'est dans ce sens qu'il faut comprendre le sens du système unicentrique. Le cas de la ville de Kinshasa, est à ce propos, très éloquent avec sa ceinture verte et aussi son hinterland composé du Bas-Congo, de Bandundu, etc.

On constate dans une telle situation, l'apparition des relations de quasi exclusivité entre l'EU et l'EA. Il sera observé, en dehors de l'autoconsommation, la constitution par le centre urbain d'un centre de consommation des produits agricoles c'est-à-dire le seul débouché.

Dans ce schéma, le coût de transport détermine l'air d'achalandage (clientèle) de l'EU dans l'espace agricole (EA).

Il y a aussi un autre phénomène qui apparaît dans ce schéma : c'est le phénomène de l'ordonnancement de l'EA pour désigner la disposition des aires dans l'EA commandée par l'EU en fonction de la distance à la ville et des coûts de transport supportés par les différentes productions.

Il convient de rappeler que ce phénomène a été étudié au 19^e siècle par Von Thünen (1783-1850), qui a montré comment les différentes cultures se répartissent par rapport à l'E.U.

Etant donné que toutes les cultures n'ont pas les mêmes exigences en matière de transport, les distances extrêmes de diverses cultures vont être variables et les cultures vont s'ordonner d'une manière concentrique par rapport au centre urbain. L'auteur en est arrivé à distinguer 6 ceintures.

1^{ère} ceinture : est constituée par les produits périssables (productions de type maraîcher et légumineux)

2^{ème} ceinture : concerne la production du type périssable : un élevage destiné à la production du lait.

3^{ème} ceinture : devrait être constituée par des biens durables, c'est-à-dire une production forestière destinée à fournir à la ville du bois de chauffage.

4^{ème} ceinture : porte des cultures alternées c'est-à-dire cultures faisant l'objet d'une culture relativement intensive (zone de rotation des cultures = = > quantités/ha très élevées = = > des quantités à transporter très importantes.

5^{ème} ceinture : comprend des cultures pratiquées sur des modes extensifs. Ces cultures peuvent être relativement éloignés du centre urbain parce que les quantités à transporter sont faibles.

6^{ème} ceinture : renferme l'élevage destiné à l'approvisionnement en viande. Il n'y a pas d'inconvénients à situer ce type de spéculation assez loin de la ville.

Par ce schéma, l'auteur montre comment le paysage agricole s'ordonne à partir des influences de l'EU et ce, en fonction des coûts de transport.

Dans ce schéma, la distance à la ville détermine le revenu lié à la vente des produits. Pour des cultivateurs situés à la limite de l'aire, l'expression d'une culture, la somme des prix de revient et le coût de transport couvrent tout juste le prix de vente.

Mais plus on se rapproche de la ville, plus le coût de transport est faible et plus la production est bénéficiaire. C'est dans ce sens que l'on peut parler des rentes de situation. Lorsqu'on a à faire à des coûts de transport onéreux, l'élément distance intervient pour déterminer l'influence de l'E.U. sur l'E.A et cette influence se traduit par trois phénomènes :

1^{er} phénomène : les relations spatiales sont du type unicentrique, unissant l'EA et un seul espace urbain.

2^{ème} phénomène : la distance détermine la disposition des aires culturelles.

3^{ème} phénomène : la distance détermine la situation plus ou moins bénéficiaire des diverses unités de production.

Il convient de préciser que ce schéma et ce type d'influences ne sont valables que si les coûts de transport sont élevés et interdisent les déplacements des produits à longue distance.

Par contre, lorsque les transports deviennent sûrs et qu'ils sont rapides et peu onéreux, cette influence de la distance par l'intermédiaire des coûts de transport s'atténue. Les relations entre un EA et l'EU, situés dans le voisinage, perdent leur caractère d'exclusivité.

Il apparaît dès lors, une concurrence inter-régionale, chaque centre urbain peut-être approvisionné à partir de plusieurs EA, même les EA lointains. En outre, chaque EA peut prétendre servir plusieurs EU.

Dès lors une spécialisation régionale peut apparaître et les rentes de situation n'ont plus l'aspect décisif qu'elles avaient auparavant.

Voyons à présent, pour une meilleure compréhension, le modèle de Von Thünen, synthétisé comme suit :

PROBLÉMATIQUE

Quel bénéfice puis-je attendre de telle production, à tel endroit ? Quelles sont, à un endroit donné, les productions qui me permettent de tirer le plus grand bénéfice ? Telles sont les questions auxquelles le modèle simplifié de Von Thünen proposé ci-dessous permet de répondre.

Ce bénéfice (et sa maximisation) est fonction :

- *de la production (Q) : plus je produis, plus je fais de bénéfices ;*
- *du prix de vente (V) : plus je vends cher, plus je fais de bénéfices ;*
- *du coût de production (P) : moins je produis cher, plus je fais de bénéfices ;*
- *du coût de transport : moins il est élevé, plus je fais de bénéfices,*
- *le coût de transport est lui-même fonction : de la distance (c'est entre le lieu de production et le lieu de vente (le marché), exprimée par exemple en kilomètres ;*
- *de la quantité (Q) que je transporte, exprimée par exemple en tonnes ;*
- *du coût de transport unitaire, ici d'une tonne sur un kilomètre (c).*

Ce bénéfice, que l'on appelle R, peut s'exprimer par la formule suivante : $R = Q(V - P) - Qdc$

HYPOTHÈSES

Pour essayer de démontrer le mécanisme des localisations agricoles, on simplifie et schématise la réalité. On postule donc que

- *le prix de vente est stable ;*
- *le coût de production est le même partout ;*
- *le coût de transport est le même dans toutes les directions ; le Brozoufland est une plaine sans relief ni réseau de transport;*
- *la quantité produite à l'unité de surface (par exemple l'hectare) est la même partout. Les rendements sont partout identiques dans le Brozoufland (un seul climat, un seul type de sol, une formation homogène des exploitants) ;*
- *il existe un seul marché (la ville de Brozoufcity), où toutes les productions sont écoulées ;*
- *le Brozoufland est un « État isolé », il n'importe ni n'exporte aucun produit.*

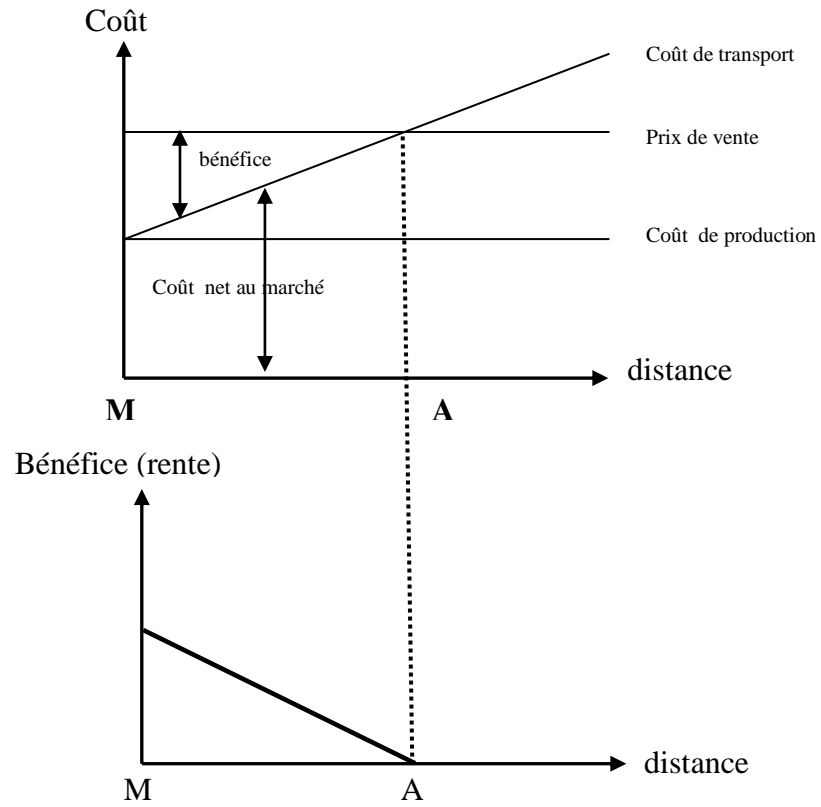
Donc, le seul facteur qui varie, c'est la distance entre le lieu de production et le marché. Les autres données sont constantes.

Par ailleurs, le comportement des acteurs satisfait aux hypothèses de l'homo oeconomicus,

DÉMONSTRATION

1. La rente et la distance

Si je connais le rendement d'une production donnée (qui me donne Q , la quantité produite par hectare), son prix de vente (V), son coût de production (P) et le coût de transport (c), je peux calculer le bénéfice (R) qu'il est possible de tirer de cette culture, uniquement en fonction de la distance au marché (d). Le bénéfice est donc fonction de ma localisation. C'est ce que l'on appelle la « rente de localisation ». Celle-ci est inversement proportionnelle au coût de transport, comme le montre le schéma suivant.



M = marché.

A = limite au-delà de laquelle la production n'est plus rentable,

2. Calcul des différentes rentes

On se propose de calculer le bénéfice pour le lait, les pommes de terre, le blé et la laine. On dispose de données constantes : rendement, prix de vente, coût de production et de transport.

	Unité	Lait	P de T	Blé	Laine
Quantité (Q)	t/ha	7	10	12	0,2
Prix de vente (V)	Brozoufs	30	10	7	200
Coût de production (P)	Br/t	15,71	3	2,83	100
Coût de transport (C)	Br.t/km	4,76	1,17	0,42	7,14

Je cherche à calculer l'endroit où je ne fais plus de bénéfice, là où $R = 0$, et donc la distance au-delà de laquelle la production n'est plus rentable (point A des schémas précédents).

Prenons l'exemple du lait :

$$R(\text{lait}) = Q(V - P) - Q d c$$

$$R(\text{lait}) = 7(30 - 15,71) - (7 \times d \times 4,76)$$

$$R(\text{lait}) = 7(14,29) - (33,3 d)$$

$$R(\text{lait}) = 100 - 33,3 d$$

$$R = 0, \text{ si } 100 - 33,3 d = 0, \text{ ce qui donne } d = 3 \text{ km}$$

Cela veut dire qu'à 3 km du marché, produire du lait ne rapporte plus rien.

Je calcule ensuite le bénéfice maximal attendu si la production s'effectue sur le marché même, c'est-à-dire là où la distance au marché est nulle. Le coût de transport y est également nul, et l'on a :

$$R = Q(V - P) - Q d c$$

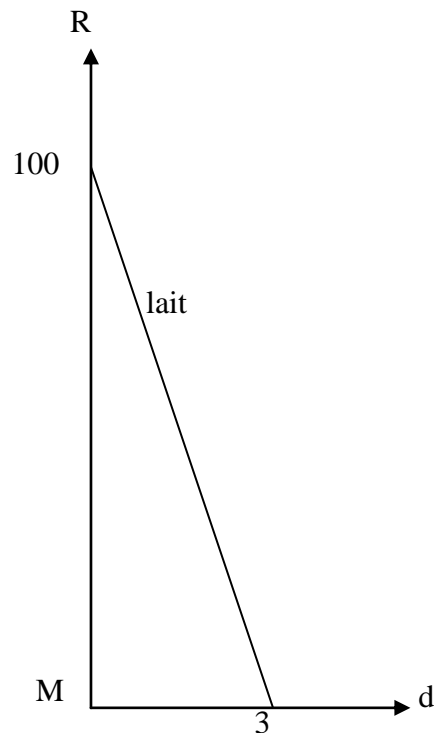
$$\text{Or, } d = 0$$

$$\text{donc } R = Q(V - P)$$

Prenons l'exemple du lait

$$R(\text{lait}) = 7(30 - 15,71) = 100$$

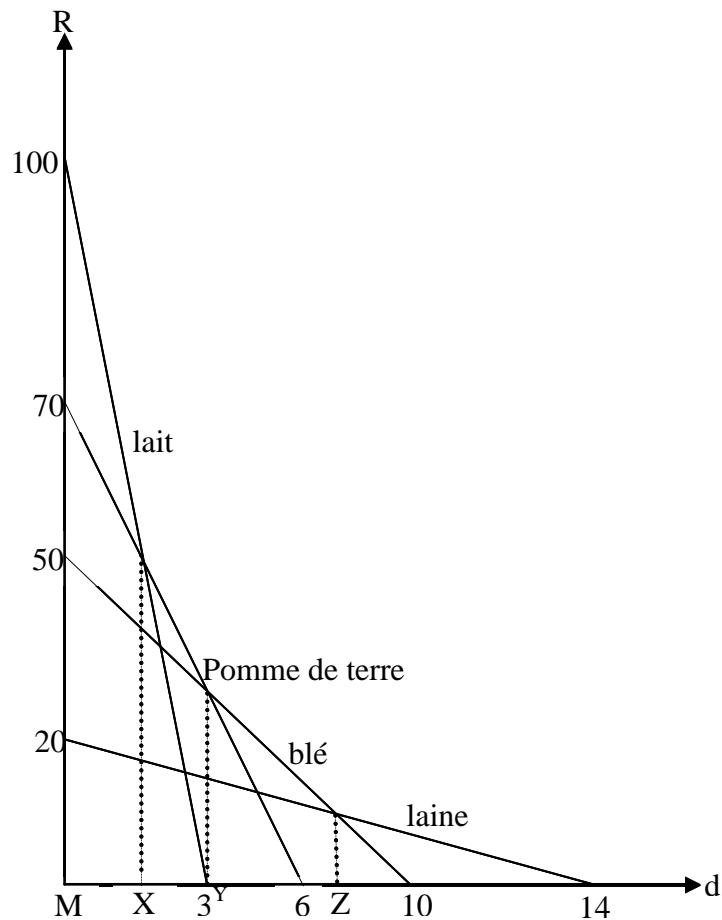
On voit que le bénéfice que je peux attendre de la production de lait est de 100 Br par tonne si je suis situé au marché ; de 0 Br si je suis situé à 3 kilomètres du marché.



Le bénéfice est une fonction linéaire de la distance : l'équation est celle d'une droite, qui prend la forme $y = a x + b$ (ici, $R = - 33,3 d + 100$). Le bénéfice décroît donc régulièrement de son point maximal (au marché) à son point nul (à 3 km de celui-ci). Je peux tracer cette décroissance sous la forme d'une droite, dans un graphique mentionnant en abscisse la distance au marché (d), en ordonnée le bénéfice (R), On fait les mêmes calculs pour toutes les autres productions

Produit	formule de la droite	d quand R = 0	R quand d= 0
lait	$R = 100 - 33,3 d$	3 km	100 Br
Pommes de terre	$R = 70 - 11,7 d$	6 km	70 Br
blé	$R = 50 - 5 d$	10 km	50 Br
laine	$R = 20 - 1,43 d$	14 km	20 Br

On peut présenter toutes ces données sur un même graphique :



3. Rente et spécialisation de l'espace agricole : les anneaux de Von Thünen

Ce schéma montre l'aire maximale d'extension de chacun des produits. Au-delà de 3 km du marché (M), la production de lait n'est plus une activité rentable. Comme ces distances se calculent dans toutes les directions, les limites de ces aires prennent la forme de cercles dont le centre est le marché. Entre 10 et 14 km du marché, il n'y a que la laine qui soit rentable. En revanche, entre 6 et 10 km de M, on a le choix entre deux productions rentables : le blé et la laine. Entre 3 et 6 km de M, trois sont rentables. Entre M et 3 km de M, toutes les productions sont rentables.

Entre le marché et 10 km, on a le choix entre 2 à 4 productions. On va retenir celle qui rapporte le bénéfice le plus important, celle pour laquelle R est la plus élevée :

- entre M et X, c'est le lait le plus rentable ;
- entre X et Y, la pomme de terre est la plus rentable ;
- entre Y et Z, c'est le blé le plus rentable ;
- au-delà de Z, c'est la laine qui est la plus rentable.

On va donc observer la formation d'anneaux concentriques autour du marché, chacun se spécialisant dans la production qui promet le meilleur bénéfice à cette distance du marché.

COMMENTAIRE

Pour un prix de vente donné, mon bénéfice est réduit par deux coûts : le coût de production et le coût de transport.

Si le coût de transport est quasi nul, c'est-à-dire si mon lieu de production est proche du marché, je fais un bénéfice, même si le coût de production n'est que légèrement inférieur au prix de vente. Je peux donc supporter des coûts de production élevés, utiliser des engrais, des travailleurs agricoles ou installer des serres. C'est ce qui se passe près des marchés : l'agriculture y est capitalistique, intensive. C'est le cas de la production de lait ou de fleurs.

En revanche, si je suis loin du marché, les coûts de transport sont élevés. Mon bénéfice est donc réduit, et je ne peux me permettre d'avoir des coûts de production élevés. Il me faut donc limiter ceux-ci. J'utiliserai alors moins de tracteurs, moins d'engrais ou d'eau pour l'irrigation. Cette agriculture mobilise peu de capitaux : elle est extensive. C'est le cas de la production de laine, où la charge en mouton est faible par hectare.

Pour un prix de vente à l'unité de poids très élevé, je peux me permettre des coûts de transport élevés qui me laisseront cependant un bénéfice. En revanche, pour un prix à l'unité de poids faible, des coûts de transports élevés pourraient annuler mon bénéfice. La conséquence de ce qui précède, c'est que les produits chers à l'unité de poids (comme les épices au Moyen Âge) peuvent provenir de loin (comme d'Inde), alors qu'un produit bon marché à l'unité de poids (produit pondéreux), comme le bois dans l'exemple de Von Thünen, proviendra de régions peu éloignées.

7.2. Influence de l'EU sur l'EA à travers des couts de production

Certaines ressources productives sont des biens immobiliers ou jouissent d'une mobilité imparfaite.

Cette situation permet à l'EU de faire sentir son influence sur l'EA et ce, par l'intermédiaire des coûts de production.

Pour mieux observer ce phénomène, examinons en guise d'exemple, le cas où le processus de développement serait déclenché. Il sera observé, dans une telle situation, des créations d'emplois nombreux dans l'EU. Il en résultera dans ce dernier (EU), un accroissement de revenus dû à l'amélioration des activités, et par la nécessité de se procurer la main-d'œuvre nécessaire.

Cet accroissement de revenus sera plus important dans les zones agricoles péri-urbaines en raison de leur proximité par rapport à l'EU. Ces zones vont ainsi subir, au niveau des ressources productives (surtout pour la main-d'œuvre) la concurrence de l'EU. Pour tenter de retenir une partie de la main-d'œuvre utilisée, ces zones seront contraintes d'offrir un taux de rémunération assez voisin de celui de l'EU sous peine de perdre l'essentiel de leur main-d'œuvre.

Si la mobilité était parfaite, cette élévation du taux des revenus dans les zones agricoles périphériques aurait eu pour effet un exode des zones éloignées. En d'autres termes, l'offre de la main-d'œuvre deviendrait plus importante dans les zones agricoles proches des villes, ce qui aurait provoqué un accroissement des rémunérations et d'offres de main-d'œuvre dans les zones éloignées.

Mais comme la mobilité n'est pas parfaite, l'égalisation des taux de rémunération ne se fera pas, ce qui maintient l'écart entre les zones rurales proches des centres urbains et les zones rurales éloignées.

Dans les zones éloignées des villes, l'intensification de l'agriculture pourra continuer à s'opérer à partir du facteur travail dans la mesure où ce facteur de production (travail) reste peu coûteux. Par contre, dans les zones proches des villes, la ressource productive qu'est le travail devient plus coûteuse. L'intensification de l'agriculture ne pourra plus se faire que par appel à d'autres ressources productives c'est-à-dire consommations intermédiaires ou équipements plus importants.

Il ressort de ce qui précède que l'EU, grâce à une imparfaite mobilité de travail, exerce une influence sur la forme que prend l'intensification de l'agriculture selon que l'on se trouve près ou loin des villes.

7.3. Influence de l'EU sur l'EA à travers l'exode rural

Pendant longtemps l'exode rural et l'exode agricole ont coïncidé. Quand on cessait d'être agriculteur, on cessait aussi de résider dans l'E.R.

Avec le temps et surtout l'évolution socio-économique, une certaine dissociation entre lieu d'exercer la profession et lieu de résidence a pu se faire grâce à l'amélioration des moyens de transport. En conséquence, le fait d'exercer une activité autre qu'agricole n'entraîne pas pour autant l'abandon total de l'activité agricole. En effet, il y a de plus en plus pratique d'une double activité : c'est-à-dire l'agriculture à temps partiel.

Ainsi, une agriculture à temps partiel, vue sur le plan économique, se caractérise par l'existence d'un double revenu :

- revenu lié à l'exploitation agricole ;
- revenu ayant une autre origine.

Mais dans la plupart de cas, l'activité non agricole sera localisée dans l'espace urbain car il demeure le type d'espace créateur d'emplois. C'est pour cette raison que la pratique de l'agriculture à temps partiel est plus facile dans les zones agricoles proches des villes que dans les zones éloignées. Ainsi, la possibilité de trouver une occupation en dehors de l'exploitation reste l'élément déterminant dans la pratique de l'agriculture à temps partiel.

C'est ainsi que l'on a vu avec une certaine surprise se constituer à la périphérie de certaines villes des zones forestières car la forêt permet d'une manière assez extensive d'assurer la mise en valeur d'une certaine fraction du sol. Ainsi, la proximité de la ville exerce sur l'espace rural des influences assez complexes pouvant se traduire par les phénomènes assez contradictoires.

IV^{ème} PARTIE

AGRICULTURE ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Tout processus de développement économique, dans les pays tard venus à l'industrialisation, est difficilement concevable sans y intégrer l'agriculture. Plusieurs raisons justifient l'indispensable prise en compte du secteur agricole dans le démarrage de ces pays. Il s'agit notamment :

- de l'importance démographique du monde rural représentant, un peu partout, de 60 à 90 % de la population totale ;
- du poids économique exprimé en volume et en valeur des produits d'exportation ;
- du caractère stratégique du monde rural dans le processus d'un développement autocentré et auto-dynamique ;
- de l'intérêt grandissant des problèmes alimentaires liés au rythme accéléré de l'urbanisation ;
- de la nécessité d'assurer des matières premières aux industries agro-alimentaires localisées presque essentiellement dans le milieu urbain.

Ces diverses causes ont conduit nombre d'économistes, intéressés aux problèmes du développement des pays sous-développés, à l'étude des questions bloquant la croissance de ces pays. De leurs analyses, l'état de sous-développement de l'agriculture, est apparu l'obstacle fondamental à leur démarrage. Ceci justifie l'importance et l'intérêt de cette troisième partie du cours.

Cette partie comprend trois chapitres. Le premier porte sur la contribution de l'agriculture dans le processus du développement économique, le second sur les éléments de la politique agricole et le troisième, enfin, sur les concepts de base sur le développement rural.

CHAPITRE VIII

CONTRIBUTION DE L'AGRICULTURE DANS LE PROCESSUS DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

8.1. Rôle de l'agriculture dans le développement économique

Parmi les auteurs les plus célèbres qui ont étudié cette question, il y a lieu de mentionner les analyses de Paul Baïroch (1970), René Dumont (1975) et particulièrement celles de Robert Badouin (1967) qui font encore autorité. Ce dernier dans une synthèse, particulièrement remarquable, en est arrivé à dégager dans le processus de la croissance économique, trois fonctions essentielles à savoir : les rôles de lancement, de financement et d'ajustement. Dans les lignes qui suivent, nous nous efforcerons de donner l'économie du texte de l'auteur.

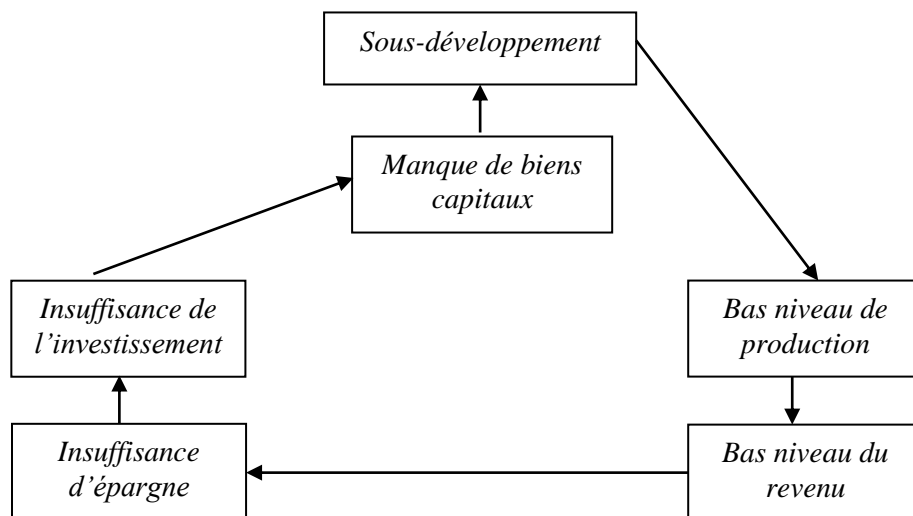
8.1.1. Agriculture et rôle de lancement de la croissance économique

Dans cette fonction, le développement agricole n'est pas une fin, mais plutôt un instrument devant soutenir la croissance économique. Il sert de catalyseur afin de stimuler la croissance des activités commerciales, industrielles, bancaires, etc.

En effet, un accroissement du volume de la production agricole est inducteur d'activités nouvelles : commercialisation, transport, conditionnement, emballage, etc. Avec le temps, l'augmentation du volume d'approvisionnement et sa régularité peuvent contribuer à l'apparition des industries de transformation.

En outre, l'expansion de l'agriculture contribue à briser les cercles vicieux du sous-développement considéré comme raison fondamentale du blocage de l'épargne et du revenu des économies sous-développées comme le montre le schéma ci-dessous :

Figure 7 : Schéma du cercle vicieux d'après Nurkse, Meir et Baldwin



Il découle de l'examen de ce schéma une situation de faible productivité engendrant des revenus limités, ce qui n'autorise pas la formation d'une épargne. Cette situation donne lieu à une carence d'investissement et ne permet pas l'acquisition des biens d'équipement et donc impossible au relèvement de la productivité.

L'existence et le maintien d'un tel cercle vicieux bloquent et empêchent l'agriculture à jouer son rôle de lancement. La faible productivité qui y persiste limite, en effet, l'effort à la production et ne favorise pas l'apparition des relations devant exister avec d'autres secteurs de la vie nationale. Cela entretient la stagnation.

La solution à cette situation réside en la rupture de ce cercle vicieux, ce qui permet l'émission d'impulsions créatrices. Celles-ci sont engendrées par l'accroissement du volume des flux agricoles d'où émergeront des liaisons entre l'agriculture et d'autres secteurs. C'est dans ces conditions seulement qu'on pourra assister à l'amélioration des revenus des agriculteurs dont une partie pourra servir à acquérir les intrants agricoles et l'autre des biens de consommation d'origine industrielle. Dans un tel environnement, l'agriculture pourra jouer son rôle de lancement par l'apparition de beaucoup d'autres secteurs et donc à l'émergence d'une économie complexe contribuant ainsi à l'effacement progressif du secteur agricole.

8.1.2. L'Agriculture et rôle de financement de la croissance économique

Tout processus de développement implique l'existence d'une épargne disponible. Celle-ci peut provenir soit d'un recours à l'extérieur du pays soit d'un financement interne.

L'épargne importée comporte beaucoup d'exigences et surtout des inconvénients mettant ainsi le pays demandeur sous la dépendance extérieure. Aussi beaucoup de pays préfèrent-ils axer leurs efforts sur le financement interne. Une telle option revient, à miser, pour la plupart de cas, sur le secteur agricole comme source principale de l'épargne. Le secteur agricole devient ainsi l'activité sur laquelle, il sera prélevé des moyens nécessaires à la création des conditions devant favoriser et stimuler l'implantation d'autres activités.

Plus explicitement, il s'agira de ramener une économie basée essentiellement sur l'agriculture à une économie diversifiée dont l'épargne serait d'origine agricole mais obtenue par des modalités différentes.

Le premier mode de formation de l'épargne est basé sur le surplus agricole. Il représente l'excédent de production sur la consommation minimum nécessaire et peut déboucher sur l'autofinancement dans le cas où il mettrait, à la disposition de l'agriculture, du crédit susceptible d'améliorer le processus de production. Il est conditionné par une pratique agricole capable de réaliser un volume de subsistance supérieur aux besoins de la consommation. Un accroissement de la production agricole apparaît inducteur d'épargne et donc source d'investissements pour d'autres secteurs non agricoles.

Le deuxième mode de formation d'épargne se fait par le mécanisme de la fiscalité ou de para-fiscalité. Par l'impôt foncier, l'impôt sur les transactions, l'impôt sur les consommations et la politique des prix, il y a ainsi lieu de drainer vers le trésor public, une partie des recettes issues des flux agricoles. Ce mode exige que le mécanisme de la fiscalité soit efficace et rationnel.

Le troisième mode, enfin, vise à contraindre les agriculteurs à orienter une partie de leurs recettes à l'accroissement du potentiel productif. Il ne s'agit plus, ici, d'un transfert de capitaux d'un secteur à un autre, mais plutôt à diriger les moyens financiers générés par le secteur agricole vers l'amélioration du même secteur agricole. On veut ainsi amener les agriculteurs à utiliser les techniques nouvelles dont ils ont tendance à s'en passer pour raison d'économie immédiate : nouvelles variétés, nouvelles spéculations, mode de production (culture attelée ou culture motorisée) mode de culture (extensive ou intensive, culture sèche ou irriguée, type d'assolement) etc. Il convient de noter que la vulgarisation sera le puissant instrument à utiliser pour faire accepter facilement ces nouvelles techniques.

8.1.3. Agriculture et rôle d'ajustement de la croissance économique

Le rôle d'ajustement constitue une fonction tout aussi importante que les deux précédentes de par les équilibres qu'il permet d'établir sans lesquels tout effort lors de l'accession au développement serait voué à l'échec.

Tout processus du développement exige, en effet, lors de la première phase, un accroissement alimentaire dû à l'amélioration du revenu des populations bénéficiaires des avantages du développement. Ceci est lié à l'état de pauvreté des pays sous-développés. L'augmentation de la demande alimentaire soutenue par l'amélioration des revenus de la couche de la population défavorisée, est justifiée par l'état de sous-alimentation et de malnutrition dans lequel se trouve généralement une grande fraction des populations de ces pays.

Ensuite, il y a également, une croissance démographique qui accompagne généralement la croissance économique dont l'impact sur la demande alimentaire n'est pas à négliger.

Il y a, enfin, le phénomène d'urbanisation drainant en ville des populations importantes qu'il faudra bien nourrir.

La conjugaison de ces différentes situations implique une augmentation sensible de la production agricole sans laquelle un déséquilibre alimentaire important contraindra le pays à recourir aux importations alimentaires massives. Une telle situation non seulement constitue un handicap à l'acquisition des biens d'équipement dont le pays a tant besoin, mais contribue aussi au maintien du déséquilibre des finances publiques par la réduction des ressources financières dont les pouvoirs publics auraient pu consacrer à d'autres secteurs de la vie nationale.

8.2. Dynamique des relations agriculture-industrie dans le développement économique

L'histoire nous apprend que la révolution industrielle a été précédée, en Europe Occidentale, par une révolution agricole. De même, les grands développements de l'agriculture se sont produits dans les zones hautement industrialisées. On peut en déduire qu'il existe une interdépendance entre le développement du secteur agricole et celui du secteur industriel.

Les travaux de Baïroch (1970) ont aussi confirmé cette corrélation, en ce qui concerne les pays sous-développés, dans son remarquable livre quand il écrit : « Les pays qui ont atteint un niveau de productivité agricole élevé sont ceux qui ont atteint le plus haut niveau de développement industriel ».

De ces constatations, on peut affirmer qu'il existe bien une corrélation étroite entre les niveaux de développement atteints par l'agriculture et ceux réalisés par l'industrie. L'expansion de l'un des secteurs constitue une occasion d'expansion de l'autre et vice-versa. De même le sous-développement de l'un constitue un handicap pour le développement de l'autre.

Cette section ne se propose pas de traiter de la fameuse question de relations agriculture-industrie dans la croissance économique. Cette question est bien connue et a déjà fait l'objet d'une abondante littérature.

Dans le cadre de cette étude, il s'agira, par contre, d'examiner comment la dynamique créée par les liaisons agriculture-industrie contribue-t-elle à résoudre les trois grands problèmes auxquels se trouvent généralement confrontés les pays sous-développés dans la phase du démarrage à savoir : le financement du développement, la transformation des structures et la création d'emplois.

8.2.1. Articulation agriculture-industrie et financement du développement

L'instauration d'un chaînon entre l'agriculture et l'industrie est fort connue en tant que facteur stimulant l'interdépendance entre les deux secteurs. Et pourtant, elle est aussi, source importante du financement du développement économique, aspect souvent peu traité voire même ignoré.

En effet, les impulsions qui en résultent font de l'agriculture un secteur performant dont l'incidence sur les possibilités de financement peut être observée à partir de l'effet d'achat de produits et l'effet de l'économie de devises.

1° Effet de l'économie d'achat de produits

Il est connu qu'un faible niveau de production agricole, observé au niveau des pays sous-développés, contraint ces derniers à recourir à des importations agricoles massives. Celles-ci devront servir des matières premières ou des produits intermédiaires nécessaires au fonctionnement des industries manufacturières.

A ce sujet, la République Démocratique du Congo constitue un exemple intéressant. Avant 1960, ce pays était un grand producteur et exportateur des produits agricoles dont il est devenu, aujourd'hui, grand importateur de certains d'entre eux. C'est le cas notamment du coton, de l'huile de palme, de l'huile palmiste etc. Il suffit pour, s'en convaincre, de consulter l'annuaire statistique 1979-1988 de l'INS (1995), le rapport annuel de la Banque Nationale du Congo (1967) et plusieurs autres rapports de la banque Centrale du Congo. Il ressort de l'examen de ces divers rapports que la République Démocratique du Congo importe beaucoup des produits agricoles susceptibles d'être produits localement.

Cette situation due à la décomposition de l'appareil de production agricole depuis 1960, constitue un véritable manque à gagner. En effet, on consacre des recettes gagnées à partir des exportations agricoles et autres à financer les importations agricoles, indispensables au fonctionnement des industries manufacturières ou encore à la demande alimentaire croissante dans les milieux urbains.

Les données du commerce extérieur, établies par la Banque Centrale du Congo, permettent d'apprécier l'importance des paiements d'importation des matières et semi-produits destinés à l'agriculture et à l'alimentation. En 1988 et 1989, le pays a payé respectivement 39.866 et 12.175 (en milliers de DTS) pour les importations des matières premières destinées à l'agriculture (Banque du Zaïre, 1995)). Ces montants représentaient pour l'alimentation, 80.247 et 82.071 (en milliers de DTS) respectivement pour 1990 et 1991 (Banque du Zaïre, 1995). Avec l'état désastreux des statistiques du pays, il n'est pas exclu que ces évaluations soient encore plus importantes. On peut ainsi apprécier les pertes énormes que subit le pays chaque année, à importer les produits dont il est capable de les obtenir sur place, grâce à une meilleure organisation de son appareil de production agricole.

La restructuration du système de la production agricole, les progrès en organisation, ne sauraient suffire à dégager des surplus agricoles indispensables au fonctionnement des industries manufacturières, à la demande alimentaire et à l'exportation. Il faut une élévation des productivités du travail agricole qui ne peut être obtenue que si l'industrie chimique, l'industrie sidérurgique, l'industrie du ciment, œuvrent pour l'agriculture. L'agriculture, quoique tributaire de la nature, nécessite l'emploi d'un certain nombre d'«inputs» industriels pour produire les biens agricoles en quantité et qualité supérieures.

En effet, les relations agriculture-industrie qui naissent de l'introduction de l'industrie dans l'agriculture, créent une dynamique qui permet l'accroissement du volume des produits agricoles. Ceci réduit les achats des biens agricoles à l'extérieur du pays et améliore de ce fait les possibilités de financement internes. Ainsi l'incorporation des intrants et autres équipements découlant des relations agriculture-industrie a une incidence positive sur le financement du développement.

2° Effet d'économie des devises

Si l'effet d'économie d'achat des produits concerne essentiellement les productions d'exportation, provenant du sous-secteur agricole moderne, l'effet d'économie des devises relève surtout du domaine du sous-secteur agricole de subsistance dont la production intéresse l'alimentation de la population.

A ce propos, dans la majeure partie des pays sous-développés, le paysan est à cheval entre la production commerciale, essentiellement d'exportation et la production vivrière destinée à la subsistance. Cette situation est le résultat du bas salaire du producteur agricole qui ne lui permet pas de vivre uniquement de son activité. Un complément du revenu est nécessaire pour suppléer à l'insuffisance du salaire gagné dans l'activité commerciale.

Il devient ainsi difficile pour un tel travailleur agricole d'accéder entièrement à l'économie du marché qui s'avère incapable de répondre complètement à ses besoins. En conséquence, un agriculteur, ici, n'est pas en mesure de nourrir plusieurs hommes.

Avec un rythme d'urbanisation accéléré aidé par un exode rural intense, vidant les campagnes des populations jeunes et actives importantes et une production vivrière à la limite de la subsistance, les pays sous-développés se trouvent contraints à recourir, à l'extérieur, pour tenter de répondre tant bien que mal à la demande alimentaire de leurs populations.

Cette situation serait à l'origine de la dépendance alimentaire observée dans ces pays vis-à-vis de l'étranger. A titre d'exemple, la République Démocratique du Congo a enregistré de 1973 à 1978, des importations alimentaires massives sur des produits pourtant facilement réalisables au pays (Kintambu et Tiker, 1987). Cette dépendance n'a cessé de croître. En effet, les statistiques agricoles indiquent qu'en 1987, le tonnage des importations alimentaires étaient évalués à 20.973.485 kg (Département de l'agriculture, 1980), pour atteindre en 1994 223.870.504 kg (Ministère de l'agriculture et du développement rural, 1996).

Les importations des denrées alimentaires, d'après les données des annuaires statistiques agricoles, pèsent de plus en plus lourdement sur l'économie du pays, ce qui ne peut manquer d'avoir une incidence négative sur la balance des paiements. Elles contraignent le pays importateur à y consacrer une part importante de ses devises et réduisent de ce fait la capacité du pays à acquérir des biens d'équipement. En outre, si les importations alimentaires durent dans le temps, non seulement elles auront tendance à décourager la production nationale, mais elles installeront en plus de nouvelles habitudes de consommation dont les conséquences sont souvent très néfastes sur les devises du pays. Enfin, elles ne résolvent pas totalement le problème alimentaire et nutritionnel car les couches démunies des centres urbains et surtout des milieux ruraux ne disposent pas toujours d'un revenu leur permettant d'accéder à l'acquisition de ces biens. Telle est la situation à laquelle se trouve placé bon nombre de pays sous-développés caractérisés par la persistance du sous-secteur vivrier à l'état de sous-développement.

Pour sortir de cette situation, il est indispensable que le sous-secteur vivrier connaisse une amélioration sensible de sa production. Le recours à une nouvelle organisation de la production et surtout de nouveaux facteurs de production et autres intrants est absolument indispensable. Ce changement implique l'articulation agriculture- industrie. Ceci permet, sans aucun doute, de dégager un flux appréciable de devises et de valeur ajoutée résultant de la dynamique entre les deux secteurs.

En effet, le freinage de l'exode rural découlant des liaisons agriculture-industrie essaimant de petites activités nombreuses, est de nature à orienter, la population ainsi retenue dans les campagnes, vers l'activité agricole. Cela implique qu'une structure d'accueil soit envisagée et qu'un mécanisme incitatif à la production ait été mis en place. Avec ces deux conditions, on peut s'attendre à l'accroissement de la production agricole.

De même les liaisons agriculture-industrie permettent aussi le freinage de l'exode des capitaux vers les villes. Le manque d'occasion d'investissements, généralement observé dans les milieux ruraux, pousse les détenteurs des capitaux et autres, à investir dans les villes, souvent d'ailleurs dans les activités non-productives ou dans des consommations ostentatoires.

En effet, d'une façon générale, la structure économique des campagnes est dépourvue des mécanismes de rétention des capitaux investis dans le secteur agricole. Aussi les bénéficiaires et autres dividendes obtenus des investissements réalisés dans le secteur agricole reprennent-ils, aussitôt, le chemin de la ville, abandonnant ainsi les campagnes sans y avoir implanté des

effets sensibles sur les conditions de vie et de travail des habitants du milieu rural. Le cas du phénomène café observé de 1975 à 1976 dû à la gelée du Brésil est encore frais dans les esprits. Durant cette période, en effet, comme relèvent Tiker-Tiker et Mokonda (1997), la République Démocratique du Congo (Zaïre) avait réussi à réaliser un revenu très important à partir des recettes du café. Et pourtant, il n'a pas été observé des investissements réalisés par les barons du café, dans les zones de production de cette culture.

Il importe donc d'envisager, à la campagne, des mécanismes ou structures économiques, susceptibles de retenir non seulement la population active mais aussi et surtout les gains et autres activités résultant des investissements réalisés dans ce milieu. Cela est possible grâce aux industries qui s'implantent dans les milieux ruraux en rapport direct ou indirect avec le secteur agricole.

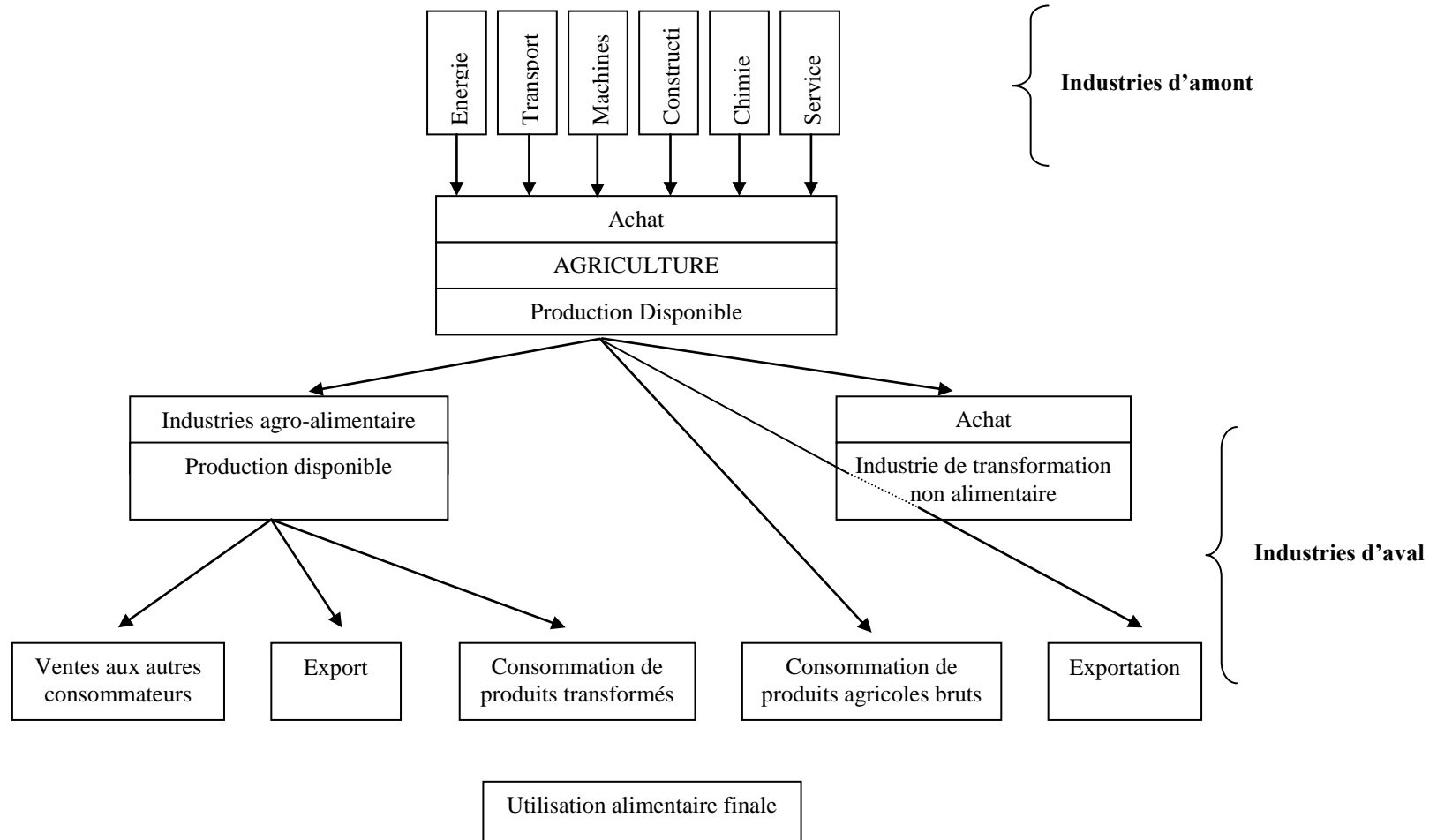
De telles implantations industrielles, à proximité et en relations avec l'agriculture, sont créatrices de plusieurs catégories socio-économiques : agriculteurs modernes, artisans, distributeurs, transformateurs,... dont les revenus gagnés sont généralement utilisés localement. Ainsi, des liaisons agriculture-industrie qui s'établissent, dans la logique ainsi définie, sont susceptibles de déboucher sur la transformation progressive de l'espace rural et donc sur le volume de production recherché. Ceci permet naturellement au pays de trouver sur place l'essentiel de l'alimentation de sa population par l'amélioration de sa capacité de production agricole. C'est donc une économie substantielle des devises qui se trouve ainsi réalisée.

8.2.2. Articulation agriculture-industrie et transformation des structures

Il sera question d'examiner ici le rôle catalyseur joué par l'articulation agriculture-industrie dans le processus de transformation des structures, fonction souvent ignorée et méconnue par bon nombre de spécialistes. Comme nous aurons à le constater, il s'agit là d'une action importante voire déterminante dans l'amélioration des conditions de vie et de travail des populations rurales.

Lorsque le processus de l'industrialisation de l'agriculture est déclenché à partir des relations agriculture-industrie, il se crée et se développe, en amont et en aval du secteur agricole, des activités industrielles et autres. Celles-ci tissent des relations multiples façonnant ainsi un espace économique accessible aux progrès techniques représenté par le schéma ci-après :

Figure 8 : Articulation Agriculture-Industrie



Source : Tiker-Tiker (1975)

Cette construction permet de comprendre que l'agriculture, dans un tel contexte, devient un relais entre diverses activités industrielles en amont et en aval. Par effet d'osmose, celles-ci imposent au secteur agricole des comportements, une organisation et un fonctionnement qui répondent à la nouvelle logique : celle d'une économie moderne. C'est dans ce processus de la transformation progressive que l'agriculture subit des profondes mutations par son environnement, qui à la longue, en font une activité industrielle. Nous allons à présent étudier comment s'opèrent ces diverses relations en amont et en aval de l'agriculture.

1° Les articulations en aval et effet de valorisation

Les articulations en aval désignent généralement les liaisons que l'agriculture entretient avec les industries ou autres activités en aval. Elles constituent le prolongement direct ou indirect de l'activité agricole. Il s'agit des industries ou autres activités qui, soit achètent les produits agricoles, soit les transforment, soit les vendent ou soit encore les exportent. Cette catégorie d'industrie peut développer trois sortes d'effets à savoir : de valorisation, de débouché ou d'entraînement (Tiker-Tiker, 1975).

• Effet de valorisation

Il est important de préciser d'abord le sens de valorisation entendu dans cette section. En effet, la valorisation ici, n'est pas à confondre avec celle que P. Moussa appelle de « valorisation fatale » c'est-à-dire valorisation que l'on trouve souvent au tout premier stade du cycle de transformation, lorsque les matières premières sont physiquement ou économiquement intransportables (Moussa, 1974).

Il ne s'agit pas non plus d'une valorisation traduisant un simple prolongement de la politique d'import-substitution visant à substituer les importations à la production nationale, comme cela est assez courant dans les pays en voie de développement.

La valorisation dont il est question, est celle qui poursuit trois objectifs : améliorer la valeur du produit, faciliter l'économie du produit et accroître la consommation nationale. Elle ne vise donc pas à introduire des industries dont le marché existe déjà, ou encore d'installer dans un pays donné, le dernier stade du schéma industriel de fabrication des produits comme le fait la stratégie d'import-substitution.

Dans le cas d'import-substitution, tout se passe suivant le principe de complémentarité indissociable établi entre deux économies. L'une est dotée du dernier stade du schéma industriel et l'autre de l'avant dernier stade de fabrication des produits.

Le premier stade est généralement implanté dans un pays sous-développé. A titre d'exemple, il y a lieu de citer l'usine de montage des voitures, le conditionnement des produits pharmaceutiques, l'hydratation et la mise en bouteilles des concentrés. Il s'agit là des biens jadis importés et donc des biens de consommation qui bénéficient au préalable d'un marché solvable. Quant à l'avant dernier stade de fabrication, il sera implanté dans un pays industrialisé. Il s'établit ainsi une forte dépendance entre ces deux économies, ce qui a pour conséquence de réduire l'effet de valorisation et ce, pour deux raisons. La première tient au fait que les biens intermédiaires étant toujours importés, la valeur du produit ainsi transformé sur place sera réduite. Il en résulte donc un manque à gagner. La deuxième raison découle du produit ainsi transformé. Ce dernier coûtera cher et ne pourra pas être facilement accessible

par une large fraction de la population. Autrement dit, les consommateurs seront toujours les mêmes que ceux à qui les produits importés s'adressaient.

Ainsi, pour que l'effet de valorisation soit important et sensible, il est indispensable que l'industrie naisse dans de véritables conditions du développement de la demande interne. En d'autres termes, les industries doivent être en rapport direct avec l'évolution du marché intérieur. Ceci évitera aux industries de fonctionner avec de faibles capacités de productions installées comme cela est souvent le cas d'import-substitution où les industries ne fonctionnent pas en plein rendement à cause de l'étroitesse du marché et donc difficulté de réaliser les économies d'échelle substantielles.

En conséquence, la réalisation maximale de l'effet de valorisation implique deux conditions : la réunion sur place de deux stades du schéma industriel de fabrication des produits et la transformation des produits consommés pour une très large fraction de la population locale. Cela permet d'écouler, dans l'ensemble du pays, des produits ainsi transformés, ce qui contribue à l'extension du marché intérieur. En outre, la valeur ajoutée des produits destinés à l'exportation sera accrue car le travail réalisé dans le pays y sera incorporé. Ensuite, les produits intermédiaires et les matières premières importés, qui généralement contribuent à la diminution de la valeur ajoutée des produits locaux, seront en nette diminution.

Il importe de faire remarquer que la valorisation ne doit pas systématiquement concerner tous les produits. Une sélection rigoureuse sur l'ensemble des produits réalisés, dans le pays, devra être faite afin de ne retenir que ceux dont la demande intérieure est importante et qui contiennent une valeur alimentaire réelle ou qui seraient encore fortement demandés à l'extérieur. Notons pour terminer que la valorisation ne doit pas viser seulement à vendre les produits plus chers, elle devrait aussi chercher à avoir un impact important sur l'ensemble des structures agricoles et sur le processus d'industrialisation.

- *Effet d'extension de débouchés de l'agriculture*

Avec l'effet de valorisation étudié précédemment, il est apparu que les articulations en aval implantées rationnellement permettent de revaloriser les produits par l'accroissement de leur valeur monétaire.

En outre, ces liaisons exercent aussi un effet important sur les débouchés de l'agriculture. En effet, les industries auxquelles l'agriculture fournit des matières premières sont de plus variées : les opérations s'étalent de la simple préservation à la fabrication, par des méthodes modernes exigeant de gros investissements, d'articles comme les textiles, la pâte et le papier. En plus de ces industries utilisatrices de produits agricoles, il faut ajouter d'autres activités telles que les commerces de gros et de détails, les transports, ... ainsi que les activités agricoles proprement dites.

En dépit de l'absence des statistiques sur l'importance de la demande des produits agricoles en provenance des industries d'aval, la multitude de transformateurs et de distributeurs qui naît de ce chaînon d'articulations autorise à penser à l'élargissement des débouchés. En effet, l'environnement en aval de l'agriculture est généralement composé des firmes puissantes dont la conquête des débouchés intérieur et extérieur constitue une de leurs préoccupations essentielles.

La conquête du marché intérieur résulte de la transformation complète des produits de grande consommation locale qui aura tendance à récupérer les consommateurs généralement branchés sur les produits importés. Si les produits ainsi transformés relèvent des produits de grande consommation de base, il est sans aucun doute que les débouchés se trouveront élargis d'autant plus que les produits concernent une très large fraction de la population.

Il y a aussi la conquête du marché extérieur qui présente, dans le cas de la République Démocratique du Congo, des possibilités énormes. En effet, il est connu que si les pays du Sud n'échangent pas entre eux, cela tient en grande partie à la nature de leurs produits qui se présentent, dans divers pays, en état brut. Dans ces conditions, seuls les pays du Nord constituent des débouchés pour les productions des pays africains.

Par contre, si les produits agricoles sont transformés, ils présenteront des possibilités d'être écoulés facilement dans les autres pays du Sud. A ce propos, avec neuf pays constituant ses frontières, la République Démocratique du Congo dispose d'un marché potentiel fort intéressant pour ses produits.

Comme on peut s'en rendre compte, les industries en aval sont prometteuses de débouchés nouveaux susceptibles de stimuler la production agricole qui incitera une demande toujours croissante en provenance des firmes en aval.

Il importe à présent, d'ajouter l'impact qu'exercent aussi les industries en aval sur la société traditionnelle et plus particulièrement sur les méthodes de production. En effet, face à une demande alimentaire croissante due à l'augmentation continue des travailleurs, il sera sollicité au secteur vivrier traditionnel une offre alimentaire importante dont seules les nouvelles techniques de production pourront soutenir. En se référant à l'histoire du pays, de tels cas ont été observés. En effet, pendant la colonisation, il a été constaté, particulièrement dans les zones minières, des actions de modernisation de l'agriculture vivrière commandées par le secteur industriel pour résoudre le problème d'approvisionnement des centres miniers.

En outre, les industries d'aval, utilisent essentiellement les produits en provenance de l'agriculture auxquelles elles donnent deux finalités : la transformation complète pour le marché intérieur et l'exportation souvent à l'état brut.

A partir de ces deux situations, on peut dire qu'il sera attendu nécessairement un volume important des produits et donc une augmentation de la production. L'expérience montre qu'avec un prix intéressant, le paysan sera enclin à produire davantage et à la longue sera accessible aux progrès techniques pour accroître son revenu. Dès que ce stade, est atteint, le paysan devient un agent économique. Il ne produit plus pour ses propres besoins de subsistance mais pour le marché. Il cesse donc d'être un producteur de survie pour devenir un agent économique. Il s'opère ainsi une transformation en la personne du paysan, abandonnant le vieil homme longtemps ancré sur l'économie de subsistance pour devenir un homme nouveau intégré dans l'économie du marché.

Les industries en aval peuvent dès lors, influencer le producteur agricole en lui imposant des méthodes de production susceptibles de fournir des produits de qualité et en quantité suivant un rythme régulier compatible avec le fonctionnement des utilisateurs des produits agricoles. Il se crée ainsi des liens directs entre le producteur agricole et le producteur industriel. Ceci contribue à l'amélioration de la croissance simultanée de deux

activités car la croissance de l'une est conditionnée par la croissance de l'autre par le rôle de débouché que l'une joue pour l'autre et vice-versa.

- ***Effet d'entraînement***

Les effets d'entraînement observés ici, découlent des analyses précédentes. L'implantation des activités industrielles en aval de l'agriculture, en vue de la transformation des produits, suscite et entraîne un certain nombre d'opérations telles que le conditionnement, les emballages métalliques, la fabrication de sacs, des entreprises de frets, les fabriques de boîtes de conserves, des entreprises d'impression, etc. Il existe ainsi une certaine liaison entre ces activités et les industries de transformation, soit pour compléter les activités de transformation, soit pour profiter des occasions nées de ces implantations.

Ces effets ne doivent pas être négligés et peuvent se révéler particulièrement importants dans certaines situations. Dagenais (1972) a démontré, dans sa thèse, comment la croissance des industries alimentaires exerce d'importants effets sur l'ensemble de l'économie de Québec. L'auteur montre que les coefficients d'entraînement observés ici constituent les plus élevés de toutes les branches économiques du Québec.

En l'absence d'études similaires sur la République Démocratique du Congo, il n'est pas possible d'apprécier l'importance de ces effets. Nous avons toutefois de bonnes raisons de penser qu'ils existent, certes, en faibles dimensions, à cause de la structure des produits exportés à l'état brut.

On peut, en guise de conclusion, affirmer que les relations entre l'agriculture et les industries en aval constituent une première voie par laquelle l'industrie améliore non seulement la capacité de financement du secteur agricole mais aussi et surtout restructure le monde rural en transformant le paysan traditionnel en un véritable agent économique pleinement intégré dans l'économie moderne. Bien qu'il semble évident que les industries d'amont fournissant les intrants de l'agriculture soient une nécessité pour le progrès agricole, il faut reconnaître que les industries d'aval, par leurs exigences, ont plus d'influence immédiate sur la mise en œuvre des innovations et des facteurs de production. Ceux-ci peuvent se révéler plus important que les propagandes et les vulgarisations promotionnelles.

2° Les articulations en amont

Elles désignent les relations dont le point de départ se situent en amont du secteur agricole et le point d'aboutissement à l'agriculture et vice versa. Il s'agit de l'ensemble des activités industrielles c'est-à-dire industries fournissant à l'agriculture des services divers : crédits, conseils, transports,... qui interviennent en amont de l'agriculture.

Le présent point se propose d'examiner comment une telle articulation agriculture-industrie, en amont, peut-elle influencer sur l'agriculture : c'est-à-dire contribuer à l'augmentation de la production agricole et à l'industrialisation de ce secteur. Deux questions à ce sujet, seront étudiées à savoir : l'amélioration de la productivité agricole et l'industrialisation de l'agriculture.

- ***Amélioration de la productivité agricole***

Pour mieux comprendre le rôle que joue l'articulation en amont dans l'amélioration de la productivité agricole, il nous faut au préalable, faire un bref rappel sur la fameuse loi de rendements décroissants ou des rendements non proportionnels en agriculture.

Cette loi qui de nos jours, est devenue générale, était longtemps considérée par les classiques et notamment Robert Turgot (1727-1781), David Ricardo (1772-1823), John Stuart Mill (1806-1873), ... comme propre à l'agriculture.

John Stuart Mill, considérant le cas d'une terre travaillée par un nombre croissant de travailleurs, estimait que le rendement de ceux-ci est décroissant «au-delà d'un certain point », ce qui n'exclut pas la possibilité qu'il soit constant avant d'atteindre ce point.

Pourquoi ? Simplement parce que la terre étant divisible, la meilleure combinaison technique homme-terre peut déjà être réalisée par le premier homme, à condition que celui-ci ne cultive pas toute la terre disponible, mais seulement l'étendue qui réalise la combinaison optimum. C'est dès que le nombre d'hommes sur la terre dépasse celui qui correspond à la meilleure combinaison homme-terre, que les rendements décroissants apparaîtront.

Nous pouvons, à la lumière des considérations ci-dessus, formuler comme suit la traditionnelle loi des rendements décroissants : *“toutes choses restant égales, si on ajoute à un ensemble de facteurs fixes de la production des doses croissantes d'un facteur variable, le rendement de ce facteur décroît au-delà d'un certain point”*.

Elle montre que la combinaison de deux facteurs de production dont l'un reste constant et l'autre variable, donne d'abord une augmentation plus que proportionnelle du produit total, puis une augmentation moins que proportionnelle jusqu'à atteindre le point maximum à partir duquel le produit total demeure, normalement constant. C'est cette loi qu'on désigne des rendements non proportionnels et que J.S. Mill prétendit qu'elle n'était valable qu'en agriculture.

Cette loi est générale et découle de la nature même de toute activité humaine où il est observé, dans un premier temps, des rendements croissants et des coûts croissants, et dans un deuxième temps une diminution de rendements alors que les coûts ne cessent de croître.

Il ne s'agit pas d'une loi exclusivement observée dans l'activité agricole. Mais ce qu'on peut constater, comme le signale Barre (1973), que la zone des rendements décroissants est vite atteinte par l'agriculture que par l'industrie.

Il paraît ainsi possible que les classiques se soient vite aperçus de l'effet de cette loi en agriculture plutôt qu'à l'industrie car la puissance de l'homme sur la nature trouve vite ses limites dans l'agriculture que dans l'industrie.

On voit dès lors l'importance des progrès techniques en agriculture qui permettent de reculer la zone des rendements décroissants. On comprend aussi le raisonnement circulaire des classiques qui dans tous leurs modèles de croissance n'envisageaient guère le progrès technique, ce qui aurait retardé l'échéance comme l'écrit Bensoussan (1969), pour dire l'aboutissement à l'économie stationnaire. Tous les modèles de classiques s'acheminaient, en

effet, vers l'économie stationnaire, car ils n'envisageaient pas l'introduction de progrès techniques.

Il devient à présent aisé de comprendre l'importance de l'introduction des progrès particulièrement en agriculture afin de reculer la zone des rendements décroissants et donc l'amélioration de la productivité. Celle-ci exige, en agriculture, l'introduction des machines, la pratique des semences sélectionnées, l'usage d'engrais et d'autres facteurs susceptibles d'accroître le rendement. Tous ces facteurs de production relèvent des industries situées en amont de l'agriculture, dont l'apport est fort déterminant dans l'accroissement de la production. Ceci constitue une condition indispensable au bon fonctionnement des industries en aval.

- ***Industrialisation de l'agriculture***

L'articulation agriculture-industrie en amont du secteur agricole a aussi pour effet de continuer et de parachever le processus d'industrialisation en faisant de l'agriculture une activité environnée de fournisseurs de produits nécessaires aux exploitations agricoles, de transformations et de distributeurs.

L'agriculture apparaît de plus en plus comme une activité enveloppée par un environnement industriel en aval et en amont. Le secteur agricole n'est plus un secteur isolé, mais plutôt un élément d'un ensemble « agriculture-industrie » dont le fonctionnement obéit à la logique industrielle. On parle alors de l'industrialisation de l'agriculture dans le sens de Perroux (1962) c'est-à-dire « restructuration de tout un ensemble social par l'emploi de combinaison, de machines qui accroissent la puissance de l'homme sur la nature et diminuent l'effet humain ».

La liaison agriculture-industrie joue donc un rôle essentiel dans le processus de destruction et de restructuration, transformant la population rurale vivant de l'agriculture traditionnelle en une nouvelle population active accessible aux progrès.

8.2.3. Articulation agriculture-industrie et formation d'emplois

Le développement précédent a montré que les articulations entre l'agriculture et l'industrie ont permis non seulement l'amélioration de performances du secteur agricole mais aussi la restructuration du monde rural par l'industrialisation progressive de l'agriculture.

Ce processus de transformation qui s'opère par l'intégration progressive de l'agriculture dans le secteur industriel s'accompagne aussi de la formation d'emplois que nous allons à présent examiner.

Il est souvent avancé que, dans les pays sous-développés, le secteur agricole constitue une source importante d'emplois. Aussi beaucoup de théoriciens et experts en développement conseillent-ils de développer l'agriculture afin de créer des emplois. Dans les lignes qui suivent, nous nous efforcerons d'examiner comment l'instauration d'un chaînon – agriculture-industrie peut être une source d'emplois nouveaux.

En effet, dans le schéma d'articulations agriculture-industrie, les emplois peuvent se créer à deux niveaux : lors du façonnement des articulations en aval et pendant la mise en place des articulations en amont.

❖ Articulation en aval et formation d'emplois

Lors de la mise en place des articulations agriculture-industrie en aval, le processus de la formation d'emplois se fait au sein même du secteur agricole. La mise en place du dispositif de la commercialisation, de transport, la pratique des prix incitatifs constituent des facteurs susceptibles de stimuler les paysans à s'engager massivement à la production agricole.

Une politique des prix agricoles intéressants, accompagnée de l'organisation des marchés et évacuation des produits dans les milieux ruraux est de nature à inciter les paysans à s'engager dans la production agricole. Si en plus, les éléments du mécanisme incitatif sont en place (magasins d'approvisionnement, le dispositif d'évacuation, le dispositif de commercialisation, la structure d'encadrement et la pratique d'un prix intéressant à la production), il se produira forcément une forte augmentation du nombre des producteurs. Le désir de gagner un revenu intéressant et la possibilité sur place, pour le paysan, de dépenser l'argent gagné, auront une incidence sur le facteur travail. Le problème revient donc à mettre en place des mécanismes d'incitation à la production, ce qui aura un effet important d'engagement de la population active à la production. A cet effet, la politique coloniale basée sur la présence des marchés agricoles, des magasins, des services d'évacuation etc, dans les milieux ruraux, a donné des résultats fort appréciables.

Il faut se garder pendant cette phase de recourir intempestivement à la mécanisation. Celle-ci doit être utilisée prudemment et d'une façon intelligente afin d'éviter de freiner le processus de la formation d'emplois en cours. En outre, tant que les paysans n'ont pas encore accédé aux progrès et qu'ils n'ont pas l'âme du mécanicien, toute utilisation de la mécanisation court le risque d'une action sans lendemain et donc une perte d'argent. A ce propos, la République Démocratique du Congo en a déjà fait l'expérience pendant la deuxième République où on a vu des tracteurs circuler en ville plutôt qu'à la campagne et celles qui y sont arrivées sont vite tombées en panne.

Le non-retours au facteur capital contraint ainsi l'agriculture à recourir abondamment au facteur travail pour accroître la production. Cela permet de créer beaucoup d'emplois. Une telle option ne doit pas être rejetée systématiquement tant que la phase d'industrialisation n'est pas suffisamment avancée. On ne doit pas perdre de vue que le secteur industriel, à lui seul, ne peut pas créer des emplois suffisants pour un pays aussi vaste et peuplé que la République Démocratique du Congo.

Cependant, il convient de mentionner aussi que les industries et autres activités en aval permettent de créer beaucoup d'emplois de par leur nature des secteurs à fort coefficient de main-d'œuvre. La seule condition est que ces activités soient implantées sur place, ce qui n'est pas toujours le cas pour bon nombre de pays en voie de développement.

❖ Articulation en amont et formation d'emplois

Dans la phase de la mise en place des articulations agriculture-industrie, il se crée aussi des emplois dont il est difficile de dire avec précision leur importance. Généralement, on

trouve des industries produisant des engrais, de l'outillage, des machines, des pesticides et autres articles mais à faible coefficient de main-d'œuvre.

Comme il a été signalé plus haut, ces industries ne pourront créer des emplois que si elles sont implantées dans le pays. Il se fait que les industries faisant partie de l'environnement en amont de l'agriculture, à cause de leur nature, sont rarement implantées dans les pays en voie de développement.

Il s'agit, en effet, pour la plupart des industries considérées lourdes ou de fabrication des matériels lourds. C'est le cas de l'industrie chimique, de l'industrie des matériels électriques, de l'industrie de fabrication des machines agricoles, etc.

Cependant, le problème devrait consister à réfléchir sur une approche de petites unités facilement implantables dans plusieurs provinces du pays. L'expérience montre que les petites unités, non seulement présentent l'avantage de s'implanter facilement dans les zones où n'existe pas encore un tissu industriel, mais elles ont aussi des possibilités de création d'emplois fort appréciable. Il va ainsi falloir réfléchir sur la politique à suivre en matière d'investissements nouveaux.

Le pouvoir public est ainsi appelé à jouer un rôle important dans l'orientation des investissements vers des activités qui ont un effet d'osmose c'est-à-dire qui n'ont peut-être pas de rentabilité immédiate sur les capitaux investis, mais qui exercent un impact sur un ensemble d'activités. De tels investissements ne seront toujours pas réalisés par des privés dont l'action vise, à obtenir à court terme, la rentabilité des capitaux investis. On ne doit pas oublier que tant qu'une fraction importante de la production demeure hors de l'économie de marché, il sera difficile de combattre le chômage permanent.

En conclusion, on peut dire qu'à travers le problème des articulations agriculture-industrie, c'est toute la problématique de l'industrialisation de la République Démocratique du Congo qui se trouve ainsi posée. L'apparition des liaisons entre les deux secteurs tant en amont qu'en aval constitue le processus d'industrialisation permettant de desserrer les goulots d'étranglement relatifs aux problèmes de financement du développement, de la transformation des structures et de la création d'emplois nouveaux.

CHAPITRE IX

ÉLÉMENTS POUR UNE POLITIQUE AGRICOLE

Le XIX^{ème} siècle fut connu et caractérisé par son libéralisme économique que traduisait sa doctrine économique par l'expression « laisser faire, laisser passer », pour dire que l'Etat ne devait pas intervenir dans les affaires économiques.

Ce principe était la règle d'or jusqu'à la grande crise de 1929, année à partir de laquelle son application était mise en cause. Les difficultés et problèmes rencontrés ont, en effet, démenti les enseignements du libéralisme économique selon lesquels l'ordre naturel se réalise de lui-même dans la liberté des agents économiques, selon le postulat de l'harmonie spontanée de la recherche des intérêts privés et de la formation de l'intérêt général. Le libéralisme classique qui célébrait les vertus de l'équilibre par le jeu du marché libre était ainsi démenti par les faits.

Le courant interventionniste, selon lequel l'Etat doit intervenir pour corriger les abus qui peuvent se produire pour protéger les individus, les groupes ou les entreprises qui ne seraient pas en mesure de se défendre, devenait la nouvelle règle. Cependant, il faut noter que ce courant n'exclut pas l'initiative privée qui doit continuer à organiser et à diriger les entreprises, ni la concurrence qui doit servir de stimulant et demeurer le principal régulateur des prix.

Les libéraux modernes sont conscients que la liberté exige la règle, que les libertés économiques et sociales se situent dans un cadre institutionnel et juridique. Cependant, ils reconnaissent que les problèmes économiques, tiennent une place importante dans la vie des nations modernes, sont étroitement liés à tous les aspects de l'activité nationale et déterminent de façon si rigoureuse les conditions et les limites de toute action, qu'il est impensable d'imaginer un Etat qui n'ait pas de politique économique. La neutralité de l'Etat en matière économique et sociale, apparaît ainsi un mythe.

Aussi a-t-on vu, un peu partout, les pouvoirs publics s'occuper de tous les secteurs de la vie économique. Le secteur agricole n'a pas échappé à ce courant. En effet, la réglementation des prix, l'équilibre des marchés, l'exportation, l'orientation de la production, les adaptations de techniques nouvelles, le financement, la protection sociale,... font désormais l'objet des préoccupations des pouvoirs publics.

Ces interventions, au début, se faisaient malheureusement, sous la pression des événements ou des groupes et non par une action cohérente et concertée. Il s'agissait, en effet, des actions sporadiques, isolées et non des interventions intégrées, conçues dans une politique d'ensemble, ce qui explique l'incohérence qui le caractérisait.

Après ces tâtonnements, il a été compris que la politique agricole est une composante de la politique économique générale. Les buts de la politique agricole doivent donc s'insérer dans le cadre plus large des objectifs de la politique économique globale.

9.1. Les objectifs d'une politique agricole

Dans les pays occidentaux, les principaux objectifs de la politique économique générale se ramènent à un « carré magique » constitué par :

- une croissance économique équilibrée ;
- le plein emploi des facteurs de production ;
- la stabilité des prix ;
- l'équilibre de la balance des paiements.

La politique agricole ne peut se définir qu'en fonction de ces quatre objectifs et non en dehors d'eux.

Par contre, dans les pays sous-développés, en général et au Congo en particulier, où il est observé l'absence d'une politique économique globale, la politique agricole véritable est, elle aussi, absente. On assiste plutôt à des tentatives de politique agricole qui se caractérisent par des actions isolées et disparates (Tiker-Tiker, 1988).

Face à cette situation, il devient difficile d'étudier et d'analyser la politique agricole du Congo avant le plan quinquennal 1986-1990. En effet, depuis ce plan, une tentative de définition d'une politique économique globale a été élaborée qui se ramène à trois objectifs.

- réhabilitation essentiellement des infrastructures qui constituent un handicap considérable au développement de l'économie ;
- promotion des activités sociales en vue de l'amélioration des services sociaux ;
- gestion publique en vue du renforcement des instruments, des méthodes et des mesures relatifs à la gestion de l'économie nationale.

Etant donné que la politique agricole doit se greffer sur la politique économique globale, il devient à présent possible, de réfléchir aux domaines qui logiquement devraient relever de cette politique. Ainsi, sur base du diagnostic du secteur agricole congolais d'une part et des objectifs de la politique économique définis, cités plus haut d'autre part, une politique agricole faisant partie intégrante de la politique globale devrait logiquement poursuivre les éléments ci-après :

1° Action sur la surface cultivée

Il s'agit d'une opération judicieuse d'inventaire des surfaces exploitables. Cette question est fort importante pour le Congo qui connaît d'abord des superficies relativement réduites, ensuite très dispersées rendant ainsi difficile l'emploi de nouvelles techniques de production.

2° Action sur l'émigration

Le problème consiste à analyser le transfert de la main-d'œuvre vers des activités non agricoles. Tant que le développement des secteurs non agricoles demeure peu dynamique, l'excédent de la main-d'œuvre agricole ne pourra trouver sur place des emplois suffisants. Aussi observe-t-on dans les villes, une multitude des gens particulièrement des jeunes, soit dans des activités improductives, soit encore dans l'oisiveté totale. Il s'agit d'une force de travail non utilisée.

3° Action sur le capital

L'agriculture aujourd'hui, un peu partout dans le monde, a besoin du crédit qui permet la création des plantations et le financement d'autres activités. Il faut donc mettre en place un système de crédit pour atteindre et dépasser un seuil de rentabilité suffisant, ce qui revient à faire bénéficier les paysans d'une aide financière.

4° Investissement intellectuel et encadrement

La prospérité de l'agriculture passe par des voies absolument prioritaires : d'abord avoir des agriculteurs capables, ensuite les aider à suivre le train de l'évolution.

La formation et l'information professionnelles constituent deux domaines spécifiques de la politique agricole. L'insuffisance de formation et d'information des paysans, contribue grandement à expliquer des situations de sous productivité dans l'agriculture. Une des premières conditions du développement réside au fait que les gens doivent être conscients de leurs problèmes et ouvert aux progrès techniques.

En conséquence, tout plan d'expansion qui ne donne pas une place de choix à la formation humaine est vouée à l'échec. En outre, l'encadrement technique et scientifique est indispensable sur trois domaines :

- **Recherche agronomique**

Il est nécessaire de développer au maximum l'effort de recherche qui est devenu une exigence vitale. Sans recherche agronomique, l'agriculture est condamnée à la stagnation voire régression.

- **Vulgarisation agricole**

La vulgarisation désigne « tantôt l'aspect éducatif, tantôt l'origine extérieure de nouvelles idées diffusées, ou encore la position et la société hiérarchique dans laquelle les paysans occupent une position inférieure » (Van den ban et al., 1994). Il s'agit de montrer aux agriculteurs le modèle à suivre car l'exemple concret est la forme de la nouvelle propagande. En conséquence, il faut de bons vulgarisateurs. La recherche apparaît ainsi comme la condition préalable de la vulgarisation.

- **L'enseignement agricole**

La société figée dans la tradition est incapable d'initiatives et d'esprit d'entreprise. L'ignorance est un frein au progrès. La formation de l'agriculteur en fonction de besoins de sa profession incombe à l'enseignement agricole.

5° La coopérative agricole

Les agriculteurs sont généralement dans bien de pays, géographiquement dispersés, organiquement anarchiques, politiquement inorganisés. Une bonne coopérative doit être un désir affirmé à la base par les agriculteurs eux-mêmes et non une structure imposée. Trois raisons expliquent la nécessité de cette structure :

- **Nécessité économique de la coopérative**

Elle permet de compenser les inconvénients de petites unités économiques notamment pour la vente, le stockage, la transformation de produits ainsi que pour leur approvisionnement en moyens de production.

- **Nécessité psychologique**

La politique de la coopérative donne aux coopérateurs le sentiment de la participation, du dialogue, dans un organisme collectif, ce qui développe l'esprit démocratique. La coopérative reste aussi un véritable foyer de formation et d'éducation démocratique qui a l'avantage d'améliorer non seulement la conjoncture économique mais aussi de contribuer à la solution du problème de la formation humaine.

- **Nécessité sociologique**

La variable sociale et les variables économiques sont en liaison fonctionnelle. On ne peut supposer un développement agricole entretenu sans une phase de préparation du milieu social.

9.2. Elaboration d'une politique agricole

Dans le développement précédent, il a été signalé qu'une politique agricole doit s'insérer dans une politique globale du pays et ne peut donc être conçue ni réalisée en dehors de celle-ci. Le secteur agricole constitue, en effet, un élément d'un ensemble national et de ce fait, sa conception et son fonctionnement sont largement conditionnés par l'état de beaucoup d'autres secteurs.

Aussi, son élaboration devra-t-elle suivre le schéma généralement utilisé dans la confection d'un plan national de développement : c'est-à-dire d'abord la mise en place d'un cadre institutionnel de réflexion, ensuite l'examen du diagnostic, la définition des objectifs et priorités.

9.2.1. Mise en place d'un cadre institutionnel de réflexion

Avant de procéder à la conception d'une politique agricole ou d'un autre secteur, il est absolument indispensable de mettre d'abord en place un cadre institutionnel de réflexion. Ce dernier aura un triple rôle à savoir :

- définir une politique agricole ;
- suivre son exécution ;
- assurer le contrôle et le suivi.

Ce cadre aura aussi à sensibiliser à la politique agricole, les secteurs public et privé afin d'éviter des contradictions notamment d'intérêt, des attributions et de logique lors de l'exécution de la politique agricole.

Dans le cas du Congo, par exemple, ce cadre devra être constitué d'un comité interministériel appuyé par certaines institutions publiques spécialisées telles que l'INERA, Faculté d'Agronomie, etc.

Au sein de ce cadre, il y aura des équipes spécialisées et spécifiques chargées d'étudier les principales contraintes. A titre d'exemple, on peut citer :

- **Contraintes au niveau de la commercialisation**

Il s'agira, essentiellement, pour le Ministère des Travaux Publics et Aménagement du Territoire dont relève l'office des routes, de réfléchir sur les actions à mettre en place pour soutenir l'activité agricole. Le secteur privé, dans chaque région, devrait être mis à contribution. En plus, il faudra :

- définir le prix agricole en fonction des coûts de production ;
- étudier la taxe à l'exportation et les redevances aux offices devant être examinées ;
- examiner les formalités d'exportation avec la Banque Centrale, les douanes et les banques commerciales ;
- envisager la question des crédits en vue de stimuler la commercialisation.

- **Contraintes au niveau financier**

Il s'agit d'examiner et d'étudier la mise en place des établissements du crédit spécialisé et notamment des banques agricoles et coopératives. Les mesures à envisager devront considérer les trois niveaux suivants : paysans, petites ainsi que moyennes entreprises et agro-industrielles.

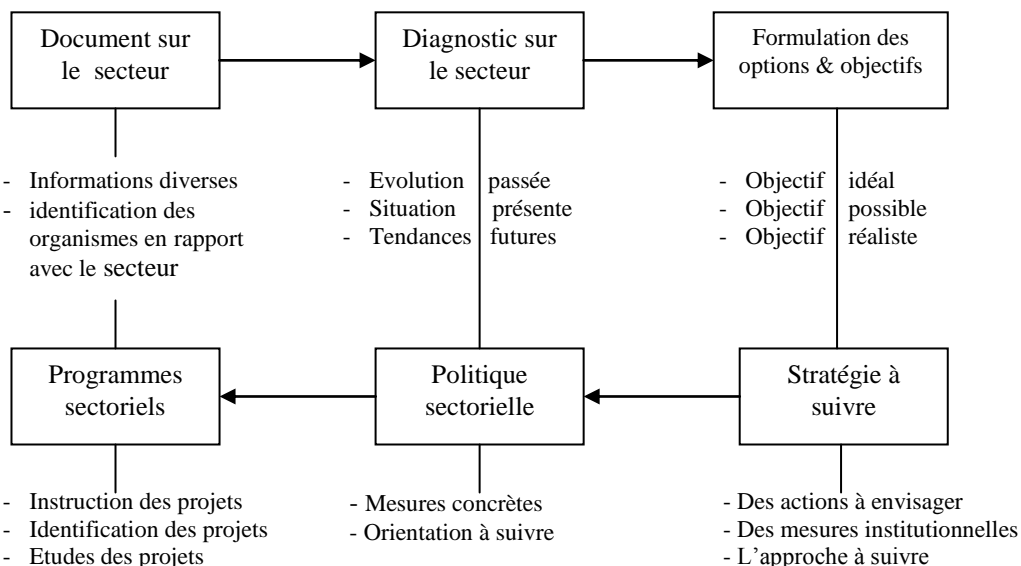
- **Contraintes au niveau démographique**

Le problème consistera à étudier les possibilités d'améliorer les conditions de vie en milieu rural afin de freiner l'exode rural. En outre, le problème des échanges villes-campagnes, en vue d'approvisionner les milieux ruraux en produits industriels et autres, devra être envisagé.

9.2.2. Détermination des objectifs et fixation des priorités

En ce qui concerne la définition des objectifs et la fixation des priorités dans un secteur donné, on procède de la façon indiquée dans le schéma ci-après :

Figure 9 : Schéma dans la confection d'un plan sectoriel



Il convient de noter qu'à partir de ce schéma, il est possible de fixer les objectifs à court, moyen et long terme à partir desquels, les priorités devront être dégagées.

Dans le cas du Congo, les objectifs à court terme, considérés comme prioritaires, devront porter sur l'approvisionnement abondant en denrées alimentaires de base, des marchés de grands centres urbains, notamment la ville de Kinshasa. Les objectifs à moyen terme viseront la stabilisation des prix des produits vivriers sur le marché ; les objectifs à long terme, enfin, concerneront l'exportation des produits et l'amélioration de niveau de vie de la population.

9.3. Les instruments de politique agricole et leurs effets économiques

Une politique économique se définit selon trois éléments :

- les objectifs,
- les instruments de politique,
- les réglementations pour la mise en œuvre des instruments.

Dans ce cours, nous nous concentrons sur les deux premiers éléments.

9.3.1. Typologie des politiques agricoles

Il convient d'abord d'insister sur le fait qu'une politique agricole ne peut se concevoir en dehors d'une politique économique globale. Cette dernière a comme objectif de résoudre un problème particulier en agissant pour atteindre des résultats souhaités. Les problèmes auxquels répond une politique économique évoluent selon l'évolution de la société et des difficultés rencontrées, selon les valeurs et convictions des citoyens.

Ensuite, il faudra retenir qu'une politique agricole est faite pour et par les citoyens selon leur participation à la prise de décision. Ceci implique généralement sagesse et prudence !

Ces précisions étant faites, une politique agricole peut se définir comme un ensemble complexe de mesures visant à affirmer le rôle de l'agriculture dans le développement économique. Elle est par nature multidimensionnelle. En effet, elle couvre aussi bien les questions de propriété des terres (réforme agricole), de techniques de production (révolution verte) que celles liées à l'orientation de la politique commerciale.

On peut distinguer quatre types de politique agricole :

1. Des politiques de soutien à la production en vue :

- de faciliter les changements dans la dimension et l'organisation des exploitations ;
 - de soulager les difficultés et pertes de revenu temporaires à cause de ces ajustements.
- ***Instruments utilisés*** : aides structurelles, réforme foncière, programmes de recherche publique et de vulgarisation, crédit agricole, etc.

2. Des politiques sur l'environnement géographique de la production en vue :

- de soutenir les régions économiquement défavorisées,
 - d'encourager l'offre de bénéfices sociaux et environnementaux non marchands
- *Instruments utilisés* : Fonds de développement économique et social pour soutenir les régions marginales et promouvoir l'emploi rural, mesures agri-environnementales, remembrement etc.

3. Des politiques de création de marché ou de la concurrence en vue :

- de maintenir et promouvoir la concurrence (contrôle des monopoles) ;
 - d'améliorer le fonctionnement des marchés ;
 - de promouvoir les débouchés et les exportations.
- *Instruments utilisés* : marketing board, investissements publics dans les infrastructures et les marchés, offices de contrôle de la qualité et de promotion, etc.

4. Des politiques de régulation de marché en vue :

- de stabiliser les revenus ;
 - d'augmenter les revenus ;
 - de maintenir la population agricole en place;
 - d'établir la souveraineté alimentaire.
- *Instruments utilisés* : droits de douane, quota ou contingentement à l'importation ou à la production, paiements compensatoires, stock régulateur, prix minimum, subvention sur les intrants agricoles, etc.

9.3.2. Typologie des instruments de politique agricole

Selon Colman et Yaoung (1989), on peut classer les instruments de politique agricole selon le niveau d'intervention :

- au niveau de l'exploitation ;
- au niveau du marché domestique ;
- au niveau de la frontière.

On peut aussi classer les instruments de politique agricole selon le point d'impact :

- le marché des produits agricoles ;
- le marché des facteurs agricoles.

Selon Ritson (1977), on peut classer les instruments de politique agricole selon les intérêts des agriculteurs :

- sur l'augmentation des revenus ;
- sur la réduction des coûts des intrants.

Finalement, selon Josling et Mc Calla(1985), il est utile de classer les instruments de politique agricole selon le niveau d'intervention (à la frontière, à la consommation finale, à la distribution, sur le marché du produit, sur le marché des intrants variables, sur le marché des

facteurs fixes) et l'objectif politique principal et secondaire en vue d'évaluer et comparer l'efficacité d'instruments poursuivant des objectifs similaires.

Règle de base en politique Agricole

Souvent, une politique agricole comprend plusieurs objectifs similaires et implique plusieurs instruments qui sont mis en œuvre à l'aide de réglementations spécifiques. Dans la formulation de politique agricole, il existe la règle de base suivante : il doit y avoir autant d'instruments qu'il y a d'objectifs.

En règle générale, il faut au moins un instrument pour atteindre un objectif. Si deux objectifs sont poursuivis simultanément, il faut au moins deux instruments. Cette politique agricole utilise une combinaison d'instruments. En conséquence, il est nécessaire d'analyser en examinant les différents instruments mis en œuvre alors que souvent les manuels analysent les instruments de façon individuelle.

Par exemple, si on souhaite encourager la production de céréales dans le pays, on peut utiliser des droits de douane pour relever le prix domestique par rapport au prix mondial, subventionner certains intrants ou accorder un paiement compensatoire par unité de produit. Si en plus d'augmenter la production de céréales, on souhaite distribuer les revenus en faveur des petites exploitations, alors il faut ajouter un instrument supplémentaire. Si on choisit d'encourager la production au moyen d'un paiement compensatoire par unité produite, alors il faut, par exemple, plafonner ces subventions directes à une certaine somme pour éviter que les grandes exploitations se voient attribuer de grandes sommes.

Dans le cas du soutien des producteurs au moyen d'un prix d'intervention, il faut ajouter à cet instrument une taxe à l'importation, si on souhaite limiter ce soutien aux producteurs du pays. Si, en plus, on veut limiter la production pour éviter, par exemple, l'accumulation d'excédents et donc d'importantes dépenses pour le stockage ou la mise sur le marché à l'exportation, il faut ajouter à ces deux premiers instruments un troisième instrument qui consiste, par exemple, à limiter la production comme un quota à la production.

9.3.3. Effets économiques des instruments de politique de prix et de revenu

1. Instruments en vue de stabiliser les prix afin de stabiliser les revenus

La stabilisation du prix à la production à un certain niveau implique la stabilisation des revenus sous certaines conditions précises. Si la demande pour le produit offert est inélastique comme pour la plupart des produits agricoles, les revenus varient inversement avec l'offre : plus l'offre augmente, plus le revenu diminue. Si l'élasticité de cette demande égale à un demi en valeur absolue, les revenus varient exactement de façon inverse avec l'offre. On peut montrer que tant que l'élasticité de la demande au prix est inférieure à un demi en valeur absolue, c'est-à-dire une demande très inélastique, le maintien d'un prix d'intervention à la production à un certain niveau permet d'obtenir une fluctuation des revenus inférieure à celle qui prévaudrait sans prix d'intervention à la production (Tomek et Robinson, 1981).

Examinons l'effet sur la stabilisation des prix de quelques instruments :

- **Les restrictions à l'importation**

A l'aide :

- d'un quota à l'importation ;
- d'un droit de douane ;
- d'un prélèvement variable.

Ces restrictions à l'importation ont tendance à stabiliser les prix sur le marché domestique au prix toutefois d'une plus grande variabilité des prix sur le marché mondial si le marché domestique est suffisamment grand pour influencer le marché mondial. Ces restrictions peuvent également augmenter les prix au producteur ainsi que les prix au consommateur. Dans ce cas, les consommateurs domestiques ainsi que les fournisseurs étrangers sont taxés au bénéfice des producteurs domestiques.

- **Le Paiement compensatoire fixé par rapport à un prix garanti relativement bas**

Cet instrument apporte plus de stabilité aux prix au producteur. Le revenu du producteur augmente d'autant plus que le prix garanti est élevé. Ici, le contribuable et le fournisseur étranger, mais non plus le consommateur, financent cette aide à la production.

- **Le stock régulateur**

Le stock régulateur stabilise le prix de marché reçu par le producteur et payé par le consommateur. Il est toutefois difficile de fixer correctement le prix pivot d'achat et de vente parce qu'il est difficile de connaître la tendance des prix à long terme.

En fin de compte, le niveau et la stabilité du revenu total du producteur sur plusieurs périodes régulées par un stock régulateur dépendent de l'élasticité de la demande à son propre prix. Si l'élasticité de la demande à son propre prix est supérieure à un demi en valeur absolue, le revenu du producteur sur plusieurs périodes de fluctuation de l'offre est moins stable sous le régime du stock régulateur.

Par ailleurs, tant que l'élasticité de la demande est décroissante en valeur absolue lorsque les quantités augmentent, le revenu du producteur sur plusieurs périodes de fluctuations de l'offre est supérieur en présence du stock régulateur qu'au revenu du producteur sur plusieurs périodes de fluctuations de l'offre mais en absence d'un stock régulateur.

- **Le contrôle de l'offre à court terme à l'aide d'un prix minimum ou plancher**

Le contrôle de l'offre augmente et stabilise le prix dans le court terme.

2. Instruments en vue de soutenir et augmenter les prix en vue d'augmenter les revenus

- **Les restrictions permanentes sur l'offre pour affecter les prix du marché.**

A l'aide :

- de restrictions à l'importation par un droit de douane ou un quota à l'importation
- de restrictions à la production par un quota à la production ou par une restriction obligatoire de l'utilisation de certains facteurs de production telle que la jachère obligatoire.

Notons que ces restrictions augmentent le revenu des producteurs si la demande est inélastique au prix, c'est-à-dire si son élasticité est inférieure à l'unité en valeur absolue.

- **Les subventions**

Elles peuvent être de différents types :

- subventions sur le coût des intrants,
- paiement compensatoire :
 - paiement fixé par unité offerte
 - paiement variable par unité offerte par rapport à un prix garanti
- prime ou aide structurelle,
- discrimination des prix grâce à un système de double prix selon la destination finale du produit.

Ces subventions augmentent le revenu du producteur au détriment du contribuable pour les trois premiers types de subvention et au détriment du consommateur pour le quatrième type de subvention.

3. Effets économiques des instruments agissant sur le niveau des prix de marché

La plupart des effets économiques de ces instruments peuvent être mesurés et analysés selon la classification suivante :

- Effets sur les prix à la production (à la ferme) et à la consommation (au grossiste, au détail, sur le marché mondial) ;
- Effets sur le volume produit et offert ;
- Effets sur le volume consommé et demandé ;
- Effets sur la balance commerciale et la balance des paiements ;
- Effets sur les dépenses et recettes publiques ;
- Effets sur la redistribution des revenus entre consommateurs, producteurs et contribuables ;

Certains autres effets sont plus difficiles à mesurer :

- Effets environnementaux, écologiques et sanitaires (externalités positives et négatives) ;
- Effets structurels (modification du nombre et de la dimension des exploitations agricoles) ;
- Effets technologiques (adoption d'intrants agricoles modernes).

Ces effets peuvent être mesurés par l'approche de l'équilibre partiel qui se limite au comportement du marché d'un seul produit. Il est toutefois possible d'étendre cette approche à l'approche de l'équilibre général. Celle-ci tient alors compte des relations économiques du marché d'un produit particulier aux marchés des autres produits complémentaires ou substituables et aux marchés des intrants et des ressources agricoles (demande conditionnelle en facteurs de production), des relations inter-sectorielles et des échanges internationaux et du taux de change. Il existe aussi une approche intermédiaire moins complexe appelée l'approche multi-marchés qui étudie les relations économiques des marchés fortement interdépendants (par exemple, le marché des céréales, celui des produits de substitution aux céréales et celui des produits animaux).

9.4. Les insuffisances de la politique agricole congolaise

A partir des objectifs agricoles définis dans le cadre du plan quinquennal 1986-1990 et d'autres actions menées visant le redressement du secteur agricole depuis 1960, il y a lieu de relever un certain nombre de contraintes qui ont toujours bloqué la relance de l'agriculture.

9.4.1. Au niveau des contraintes éco-climatiques

Elles concernent les types de végétation, le sol, l'échelle de température, la quantité, la distribution et la rétention de précipitations pluviales. Il s'agit des données fondamentales naturelles qui constituent des limites pour l'agriculture. Pourtant, dans les actions définies par les différentes politiques agricoles, on ne constate pas un effort réalisé dans le sens de les maîtriser ou les atténuer. Or c'est d'elles que dépendent les types de cultures, la nécessité plus ou moins impérieuse de procéder à temps aux divers travaux agricoles à programmer.

9.4.2. Au niveau de la commercialisation

En République Démocratique du Congo, il a été observé qu'il n'existe pas un circuit de commercialisation efficace de nature à motiver des efforts tant dans la sphère de production que dans celle de la commercialisation. Tout semble avoir été abandonné au bon vouloir des intermédiaires.

- **En ce qui concerne l'infrastructure de transport**

Le réseau routier est tellement endommagé, que personne à l'heure actuelle, est en mesure de dire avec précision son état. La forêt a récupéré une bonne partie des routes, et les érosions ont détruit ce qui restait encore en vigueur. Les ponts, pour la plupart en bois, et les bacs sont devenus presque des dangers publics.

Le réseau ferroviaire, avec de nombreux déraillements faute des pièces de rechange, ne constitue plus un moyen sûr. Le charroi automobile, dans presque toutes les provinces, est pour la quasi-totalité un tas de ferraille roulant.

- **En ce qui concerne les prix**

En dépit de la libération des prix, l'absence des marchés organisés et d'un circuit de commercialisation, ont pour effet l'existence des marchés dominés par les intermédiaires qui spéculent à la baisse au niveau de la production et à la hausse au niveau du consommateur. Le

producteur agricole, dans ce contexte, n'est plus le grand bénéficiaire de la libération des prix et de ce fait ne se sent pas suffisamment motivé.

9.4.3. Au niveau technique et de la recherche

Il est constaté, à ce niveau, une faiblesse fantastique de l'encadrement de l'équipement et de l'approvisionnement des intrants agricoles. La recherche agricole semble, elle aussi, avoir été abandonnée.

- **La faiblesse de l'encadrement**

Le cultivateur congolais n'est pas suffisamment encadré dans les différentes structures :

- au niveau du pouvoir public par le ministère de l'Agriculture ;
- au niveau des projets ;
- au niveau des sociétés ;
- au niveau des centres confessionnels et les coopératives.

Le manque des moyens de déplacements par les encadreurs, la maigreur de salaire, s'il est encore payé, de stimulants pour inciter le métier d'encadreur, seraient à la base de cet état des choses.

- **La faiblesse des équipements et approvisionnement en intrants agricoles**

L'équipement en intrants agricoles comprend les engrais, les semences améliorées, les produits phytosanitaires, vétérinaires, l'outillage agricole (houe, machette, hache...) et l'équipement de transformation de produits agricoles (moulins, décortiqueuses...). Leur coût est tellement élevé que les agriculteurs ne savent pas se les procurer, le niveau de vie du paysan étant très bas.

- **L'insuffisance de la recherche agricole**

L'INERA qui a remplacé l'INEAC ne joue plus son rôle comme il se doit, faute de chercheurs et des moyens financiers. Les Capsa (Centre Agricole de Production des Semences Améliorées) qui sont les exécutifs de l'INERA sont pratiquement tous mis en veilleuse par manque de moyens financiers, de cadres et d'une infrastructure propre à la production des semences.

9.4.4. Au niveau financier

L'absence d'une structure de crédit agricole, de la politique budgétaire à l'agriculture, des allocations en devises au service de l'agriculture et le manque d'investissements, démontrent à suffisance le manque d'attention en l'endroit du secteur agricole.

- **Absence de structure de crédit adaptée aux besoins des masses rurales**

Les banques et institutions financières ne consentent que très peu de crédit au secteur agricole. En outre, les institutions ne sont pas autorisées par la Banque Centrale à accorder de crédits à moyen et long terme dont a besoin le secteur de plantations et élevage. En effet, les interventions se limitent au crédit à court terme et donc destinées à la commercialisation.

Seuls les agro-industriels sont bénéficiaires. Les conditions d'octroi de crédit demeurent très rigoureuses pour les petites et moyennes entreprises. Pour le secteur traditionnel, il n'existe pas un système de crédit approprié.

- **Politique budgétaire**

La part du budget de dépenses normales prévues par le ministère de l'Agriculture et du développement rural ne dépasse pas, en moyenne, 3 % du budget total des dépenses ordinaires de l'Etat. En outre, la partie libérée effectivement du budget des dépenses ordinaires n'atteint qu'environ 50 % de ce qui a été prévu. Enfin, la part de l'agriculture dans le budget d'investissement est encore plus insignifiante et irrégulière.

- **Manque d'investissement**

Le secteur moderne des plantations ne bénéficie pas tellement des investissements. Le vieillissement des plantations, la vétusté des usines et des équipements constituent la conséquence logique qui se traduit par la baisse sans cesse de la production.

9.4.5. Au niveau administratif, politique et démographique

- **Administratif**

La machine administrative est lourde et lente. Le ministère des Finances ne libère pas à temps les fonds alloués et sont souvent simplement et purement supprimés. C'est aussi le cas en ce qui concerne les projets agricoles.

- **Manque de volonté politique**

L'autorité politique n'est pas déterminée à orienter les différents programmes agricoles qu'elle a pourtant initiés.

- **Exode rural**

La main-d'œuvre agricole rurale est mal rémunérée, ce qui la pousse à abandonner le travail agricole pour chercher mieux en ville. En outre, la détérioration des conditions de vie observée dans ce milieu stimule et favorise l'exode rural. Il en résulte des difficultés sérieuses pour les entreprises agricoles dans le recrutement de main-d'œuvre.

CHAPITRE X

CONCEPTS DE BASE SUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL

Le développement rural constitue encore de nos jours, une question complexe mais fort préoccupante pour le Tiers-Monde de par son rôle important voire déterminant pour le devenir de ces pays. En effet, la grande majorité des populations des pays en voie de développement vivent non seulement dans le monde rural mais aussi de l'agriculture qui reste encore, pour beaucoup d'entre eux, une activité dominante.

Compte tenu de cette double importance, le développement rural, entendu dans le sens de la modernisation du monde rural apparaît une question primordiale dans l'accession aux progrès de ces pays.

Etant donné la complexité de cette question, ce chapitre se bornera à esquisser des notions fondamentales. Il s'agira de la signification du concept, du développement rural classique, du développement rural intégré, de quelques indicateurs relatifs au développement rural, des principes cadres du développement rural et de quelques agents du développement rural.

Le concept du développement durable sera aussi esquissé en dernier lieu.

10.1. Problème de définitions sur le développement rural

En dépit de nombreux travaux et enquêtes réalisés essentiellement sous l'égide des organisations internationales comme la Banque Mondiale, l'OCDE, la FAO, le développement rural est et demeure encore une notion complexe. Celle-ci est inhérente au processus de développement rural qui ne permet pas de saisir et de mesurer facilement les changements opérés dans les milieux ruraux, changements engendrés par divers programmes, projets et autres actions initiées par les gouvernements, les ONG ou d'autres partenaires. En outre, c'est peut-être l'élément le plus important, le caractère expérimental de ces nombreux programmes et projets de développement rural qui rend encore plus difficile toute tentative d'une définition théorique universelle. Ainsi, on n'a donc pas réussi à réaliser un consensus sur la signification qu'il faut entendre du développement rural.

Pour Uma Lele (1975), le développement rural signifie l'amélioration des niveaux de vie de la grande masse des populations à faible revenu résidant dans les zones rurales et la possibilité pour elles de maintenir ce développement par leurs propres moyens. De cette définition, certes simple, trois caractéristiques méritent d'être soulignées :

- l'amélioration des niveaux de vie de populations vivant dans les conditions de misère et de pauvreté totale ;
- la participation des masses rurales au processus de développement rural ;
- l'accroissement du nombre des travailleurs accessibles aux techniques et capables d'exécuter les travaux requis. Il s'agit d'une vision trop générale du développement rural sans préciser la manière pour y parvenir.

C'est plutôt Mohamed Diarra, qui dans sa communication lors d'un séminaire, donne une définition plus complète. Pour l'auteur, « parler de développement rural, c'est prendre en considération tous les aspects du monde rural et voir comment la combinaison de divers

facteurs de production, dans le cadre d'une orientation générale tirant son fondement des besoins prioritaires et des réalités de la société elle-même, permettra à celle-ci d'accéder au bien-être souhaité. Cette vision du développement rural est plus riche du fait qu'elle intègre toutes les questions du milieu rural dont la transformation doit viser l'amélioration de niveau de vie. Le développement rural est défini comme un processus par lequel l'introduction d'une série de changements quantitatifs et qualitatifs, dans une population donnée, permet d'améliorer les conditions de vie, de ses habitants.

Cette conception du développement rural est similaire à celle de l'Unesco, cité par Tiker-Tiker (1998), pour qui le développement rural est un processus par lequel l'introduction d'une série de changements quantitatifs et qualitatifs dans une population donnée, permet d'améliorer les conditions de vie de ses habitants grâce à un accroissement de la capacité de production. Cette définition, bien que plus intéressante que les deux précédentes, ne dit rien en ce qui concerne la participation de la population rurale.

Comme on vient de se rendre compte, chercher une définition complète et riche mettant tout le monde d'accord serait à l'heure actuelle une entreprise vouée à l'échec à cause surtout du caractère encore expérimental du développement rural. Cependant, nous pensons que tout processus de développement rural véritable devra viser les 4 éléments suivants :

- l'élévation du niveau de la production et l'amélioration de la qualité de la vie ;
- le droit pour la population rurale de participer au développement ;
- la nécessité d'orienter le développement rural vers l'autosuffisance ;
- la nécessité de concevoir et d'apporter une aide appropriée et efficiente au milieu rural.

La poursuite de ces quatre objectifs ne pourra pas se faire sans difficultés inhérentes au déclenchement et au maintien d'un véritable processus de développement rural. La première réside dans l'élaboration d'une stratégie devant respecter à la fois des besoins essentiels et prioritaires des populations, des contraintes techniques, socio-économiques et politiques d'une part, des objectifs nationaux de développement d'autre part. La deuxième difficulté est celle constituée par les ressources financières limitées dont dispose les Etats (problème des moyens). La troisième, enfin, concerne la définition des programmes (projets) les plus pertinents, les plus susceptibles d'être maîtrisés par les populations (problème de la participation, des méthodes du développement rural).

Après un survol sur la question de définitions, revenons-en à présent aux différents modèles en matière de développement rural.

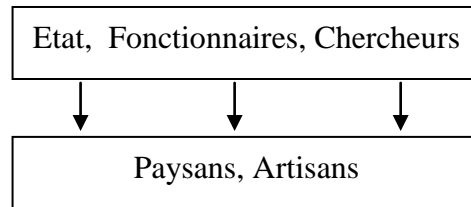
Les expériences en matière de développement rural, en Afrique, peuvent se ramener, grosso modo, à deux modèles : l'un qualifié de classique et l'autre de développement rural intégré ou moderne que nous allons décrire dans les lignes qui suivent.

10.2. Conception de développement rural classique

L'approche du développement rural classique que Dikoumé (1972) semble attacher au lendemain des indépendances des pays africains, est en réalité une conception de la modernisation du monde rural issue de la colonisation. Elle se caractérise par quelques traits essentiels qu'on peut ramener grosso modo à quatre.

La première caractéristique est fondée sur la conception verticale du développement. Elle se base sur l'idée d'adapter le développement à l'homme, ce qui suppose une verticalité du haut (Etat, Fonctionnaires, Chercheurs) vers le bas (paysans, artisans) comme schématisé par le graphique ci-dessous :

Figure 10 : Schéma de la conception du développement rural classique



La philosophie du développement se fonde sur l'idée (et par les intérêts) que « le haut » se fait « du bas », ce qui n'est pourtant pas conforme à la réalité. Il en découle ainsi l'intégration de la population au développement dans le sens de la subordination des populations (paysans, minorités nationales, jeunes, femmes, etc) à un modèle de développement conçu en privilégiant l'aspect économique, particulièrement industriel et urbain. Dans cette vision, l'idée centrale est que l'homme s'adapte ou s'intègre ou mieux encore qu'il s'identifie avec le modèle qu'on lui impose.

La deuxième caractéristique tient à la nature des cultures exploitées. Il s'agit essentiellement de l'agriculture d'exportation. Elle est la seule forme du secteur agricole qui a pu bénéficier de nouvelles techniques de production à cause de la valeur marchande élevée de ses spéculations sur les marchés internationaux. Par contre les cultures vivrières étaient abandonnées aux autochtones qui ont continué à y pratiquer des techniques traditionnelles de production.

La troisième caractéristique réside dans la stratégie utilisée par cette forme de développement rural. Elle est basée sur des projets pilotes, des plantations initiées par les différents opérateurs économiques. Les techniques d'encadrement, de vulgarisation et autres travaux étaient assurés exclusivement par des ingénieurs agronomes, considérés comme des concepteurs de ce mode de développement. Le recours aux groupements villageois, des coopératives et aux diverses organisations ou associations des paysans, en vue d'augmenter la production agricole était souvent recommandé par les autorités de l'époque. Cette pratique était utilisée en vue d'astreindre les paysans à certaines cultures souvent considérées d'obligatoires.

La quatrième caractéristique, enfin, tient au caractère accidentel de son apparition. En effet, ce modèle est né d'un concours de circonstances dont l'objectif était la mise en valeur de la colonie. Ces efforts réalisés dans l'implantation des infrastructures sociales, sanitaires et économiques visaient à soutenir la production d'exportation ou celle devant nourrir la population urbaine dont les niveaux de salaire étaient maintenus volontairement bas pour des besoins de profit. L'amélioration du monde rural qui en est résulté, est en définitive un accident issu du processus de l'exploitation de la colonie et non d'une action volontariste conçue en vue de l'amélioration des niveaux de vie des paysans.

Il importe de noter aussi que les autres aspects de la production rurale comme l'artisanat, la petite industrie, la pêche, la cueillette ne constituaient pas la préoccupation du pouvoir. Tels sont les traits caractéristiques du modèle de développement rural classique issu de la colonisation dont il faut cependant reconnaître quelques réalisations.

En effet, des implantations, dans les campagnes, des infrastructures sanitaires, de transports et économiques de base, ont permis aux paysans de satisfaire nombre de leurs besoins essentiels. En outre, l'introduction des produits de consommation et autres et surtout des produits manufacturés ont incité les paysans à gagner plus d'argent et par le fait même ont contribué à augmenter le volume de production agricoles grâce aux coopératives, à la transformation partielle et au conditionnement des produits agricoles effectués au niveau des campagnes. Le paysan était stimulé à vendre davantage d'autant plus que des produits ainsi élaborés étaient vendus à un prix rémunérateur. Cet ensemble de facteurs incitateurs serait à l'origine de la performance remarquable de l'agriculture sous la colonisation. Le secteur agricole était ainsi non seulement une source importante de devises mais aussi de matières premières de certaines industries. Enfin, l'agriculture a beaucoup contribué à la solution des problèmes alimentaires, réduisant ainsi au strict minimum les importations alimentaires.

Avec l'accession des pays africains à l'indépendance, ce modèle de développement rural, connaîtra, un peu partout, une forte régression due d'abord à la disparition de la contrainte mais aussi et surtout à la décomposition progressive de l'ensemble de l'appareil de production agricole. C'est alors qu'on va assister aux tentatives de relance de ce modèle par des interventions disparates, isolées et intempestives pour reprendre l'expression de Dikoumé. Des programmes et projets incohérents souvent d'ailleurs exécutés partiellement ou pas du tout, n'ont rien apporté. Avec la décennie du développement, les chercheurs et des experts, surtout des organisations internationales, vont entreprendre une révision des objectifs, des stratégies et des méthodes en matière de développement rural, donnant ainsi lieu à une approche de développement rural intégré. Celle-ci fera l'objet de la section suivante.

10.3. Concept du développement rural intégré (DRI)

La Banque Mondiale, l'OCDE et la FAO sont parmi les organisations internationales qui ont joué un rôle important dans l'élaboration du concept du développement rural intégré (DRI). Par sa philosophie et sa démarche, il apparaît incontestablement une nouvelle conception de la modernisation du monde rural.

Afin de comprendre son fonctionnement, nous examinerons, dans le cadre de cette section, quatre questions liées à cette nouvelle approche. Il s'agit de la signification du concept, sa méthode d'approche, les domaines d'intégration et les problèmes liés à sa mise en application.

10.3.1. Signification du concept de DRI

Il existe une abondante littérature sur le concept du développement rural intégré élaboré par les organisations internationales comme la Banque Mondiale, l'OCDE, la FAO et ce, sans pourtant réaliser un consensus sur la définition à adopter.

Cependant, il ressort des définitions données par plusieurs auteurs que le développement rural intégré a comme base l'homme. Il repose sur l'idée motrice selon

laquelle le développement doit être adapté à l'homme. En d'autres termes, il faudra que ce soit l'homme lui-même qui décide de son développement.

Le but du développement rural intégré est de transformer la vie et les activités rurales sous tous leurs aspects économiques, sociaux, culturels, institutionnels, écologiques et humains. Les objectifs et stratégies nationales définis à cette fin doivent avoir pour objet d'éliminer la misère, notamment en améliorant la nutrition, et être régis par des politiques visant à favoriser la croissance dans l'équité, la redistribution du pouvoir économique et politique et la participation de la population.

Le DRI apparaît ainsi une démarche visant dans sa finalité l'épanouissement de l'homme. En conséquence, cette approche ne conçoit plus le développement économique ou le développement social ou encore le culturel d'une manière séparée. Elle synthétise l'interrelation et l'interdépendance devant exister entre les aspects énoncés ci-dessous, d'où son caractère d'intégré. C'est dans ce sens que le DRI apparaît une innovation et un progrès prenant leurs sources dans l'espace concerné, dans le vouloir collectif, dans l'action d'autochtones.

Aussi, Gondé et al (1973), définissent-ils le DRI comme étant le résultat d'une série de transformations qualitatives et quantitatives qui se produisent au sein d'une population rurale et dont les effets convergents conduisent à l'élévation du niveau de vie et à des changements favorables dans la manière de vivre.

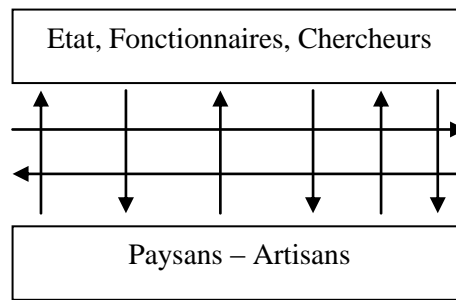
Cette vision du développement rural intégré est identique à celle définie par le cycle d'études sur le développement rural intégré, organisé à Bordeaux en juillet 1981. Il y est dit que le développement rural intégré est entendu comme « une stratégie par laquelle une série d'actions, régulières et progressives, amorcées et soutenues par une volonté politique, apporte des changements quantitatifs et qualitatifs au sein d'une population rurale et avec sa participation consciente et active, en vue de répondre à des besoins essentiels, d'améliorer son bien être et d'engendrer un processus autonome de développement ».

En définitive, le DRI apparaît comme l'unique approche capable de répondre à la fois aux besoins de l'Etat et du paysan.

10.3.2. Méthode d'approche du DRI

Le DRI recourt à l'approche systémique basée sur l'interrelation et l'interdépendance existant entre les divers intervenants. Il considère, comme base de départ, la prise en compte des besoins, des ressources matérielles, spirituelles et humaines ainsi que de l'idée que la population concernée se fait de son propre développement. Il s'agit bien d'une vision différente du développement du monde rural.

En effet, contrairement au modèle classique, le développement rural intégré se veut plurisectoriel et globalisant. Il implique l'existence des interactions dans le sens vertical et horizontal comme l'indique le schéma ci-après :

Figure 11 : Schéma de la conception du DRI

Les flèches verticales, dans le schéma indiquent les relations du sommet à la base traduisant ainsi le dialogue devant exister dans cette approche entre les concepteurs et les bénéficiaires. En effet, ce modèle de développement rural ne doit pas être le monopole des fonctionnaires ou des chercheurs. Sa réussite exige la participation de toute la population qui doit être présente dans les trois phases à savoir : analyse des besoins de la région, la conception de projets concrets et la réalisation de ceux-ci.

On voudrait ainsi réunir dans les actions à mener, les connaissances scientifiques et techniques des fonctionnaires et des experts avec l'expérience et la connaissance qu'ont les populations rurales de leur propre réalité. Cela implique la rupture avec une certaine idée qui considère les populations rurales comme des êtres sans initiatives, sans volonté, juste bonnes pour être assistées.

Dans le sens horizontal, il est indiqué aussi des flèches traduisant des liaisons intersectorielles relevant la concertation qui doit s'établir entre les divers intervenants considérés ici comme des partenaires co-responsables du développement rural. Le caractère plurisectoriel et intégré qui apparaît ici est fondamental dans cette approche de développement. Il exige que soit mis en place un mécanisme de coordination, condition nécessaire à la cohérence et à l'harmonie qui doivent exister entre les divers intervenants (secteurs d'activités) sans lequel, on risquerait d'assister à des interventions disparates et désordonnées.

En d'autres termes, toutes les parties prenantes, intéressées par le développement du milieu rural, doivent travailler ensemble, définir et coordonner ensemble les diverses séquences d'intervention. C'est seulement dans ces conditions qu'il y a possibilité d'accroître la production et l'emploi, de renforcer les bases économiques des petits agriculteurs, de mettre sur pied des associations d'exploitations agricoles, des coopératives et d'autres groupements de ruraux pauvres, d'introduire des innovations techniques, d'utiliser des ressources de façon rationnelle grâce à l'application de stimulants, d'équilibrer le développement des zones rurales et des zones urbaines, de répartir de façon juste et équitable les ressources productives et les avantages engendrés par le progrès bref de permettre l'éclosion du développement véritablement rural et intégré.

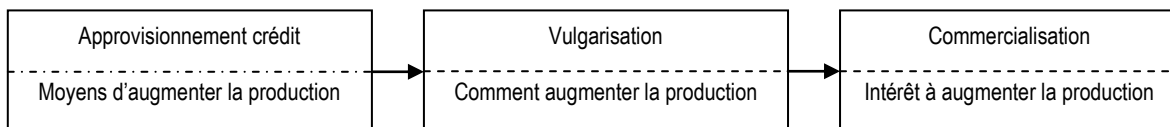
10.3.3. Domaines d'intégration du DRI

A la lumière des expériences réalisées sur le terrain, en matière de développement rural intégré, il y a lieu de distinguer trois sortes d'intégration à savoir :

- au niveau des différents facteurs de production ;
- au niveau des objectifs de projets ;
- au niveau des facteurs ayant une influence indirecte sur la production.

- L'intégration au niveau des différents facteurs liés au développement de la production agricole

Cette première forme d'intégration s'opère généralement en amont et en aval de la vulgarisation agricole. Cette dernière est considérée comme une condition sine qua non à l'accroissement du volume de la production agricole. En effet, la réussite des projets de développement agricole implique l'existence des services extérieurs à la vulgarisation comme l'indique le schéma ci-après :



La conditionnalité de la réussite de la vulgarisation, est l'intégration des organismes chargés de la vulgarisation c'est-à-dire l'approvisionnement (semences, engrais, produits phyto-sanitaires, matériel agricole, etc) le crédit, la commercialisation au stade primaire, et quelquefois au niveau de la transformation.

Il importe de noter également que le processus d'intégration ne se limite pas uniquement à ce qui a été mentionné. Il y a d'autres facteurs aussi à intégrer pour une meilleure maîtrise du développement agricole. C'est le cas notamment de la production et de la distribution de matériel végétal sélectionné (semences, plants), de la maintenance du matériel agricole distribué par un service après-vente, la recherche appliquée en recherche d'accompagnement pour résoudre les problèmes spécifiques.

Enfin, il convient de faire remarquer que cette forme d'intégration ne se fait pas sans problèmes. Parmi les difficultés rencontrées, il faut citer l'apparition des entreprises d'une grande complexité, ce qui naturellement entraîne des conséquences au niveau de la gestion de projets ou d'opérations ainsi intégrés.

- L'intégration au niveau des objectifs

Contrairement au modèle classique de développement rural dont les projets de développement agricole ne s'intéressent qu'aux seules cultures commerciales destinées à l'exportation, le développement rural intégré par contre, porte une attention égale à l'ensemble des cultures entreprises par les agriculteurs voire aux deux activités essentielles qui sont l'agriculture et l'élevage.

En conséquence, cette nouvelle approche sera amenée à s'intéresser progressivement aux systèmes de production locaux afin d'étudier les modalités d'une transition vers des

exploitations plus performantes. L'intégration, de ce fait, ne devra pas se limiter à la seule exploitation familiale, mais devra aussi prendre en compte le terrain villageois. C'est à cette condition qu'il est possible de réaliser un véritable aménagement de l'espace devant respecter les équilibres essentiels entre l'agriculture, l'élevage et la forêt. On est ainsi amené à prendre en considération les différents systèmes de production : monoculture d'exportation, cultures commerciales et cultures vivrières, systèmes de production, terrain villageois, aménagement régional. A chaque niveau, les étapes d'intégration peuvent varier considérablement, ce qui peut constituer une sérieuse difficulté.

- L'intégration au niveau des facteurs ayant une influence indirecte mais essentielle sur la production

La nouvelle approche intégrée se démarque fondamentalement de l'approche classique par la prise en charge par des projets, de facteurs jusque-là jugés externes au processus du développement agricole. Il s'agit des facteurs humains et économiques.

Parmi les facteurs humains, il y a lieu de signaler l'approvisionnement en eau des populations rurales et l'amélioration de leur état sanitaire désormais prioritaire mais longtemps négligés par les bailleurs de fonds. La négligence de ces aspects sociaux a contribué à compromettre la rentabilité des projets. Leur influence déterminante dans la performance des projets a conduit à leur prise en compte. Il s'agit de la formation des ruraux comprenant des volets tels que l'alphabétisation, la formation des adultes, la formation des jeunes, la promotion féminine, etc. A côté de la dimension sociale des projets, il faut aussi prendre en considération des facteurs économiques tels que l'amélioration des pistes de desserte, la promotion de petites entreprises rurales de service, concasseurs, moulins, rizières, usines d'égrenage, etc.

Pour terminer, il convient de noter qu'à chaque niveau d'intégration correspond une grande variété d'étapes ou de facteurs, ce qui confère aux projets intégrés une grande complexité au stade de leur élaboration et de leur gestion.

10.3.4. Problèmes de mise en application du DRI

Il ressort du développement précédent que la mise en œuvre de la nouvelle approche n'est pas facile. Elle est encore compliquée par le nombre élevé des facteurs à intégrer posant ainsi aux projets des problèmes internes tant au niveau d'organisation que de la gestion.

- Problèmes d'organisation et de gestion

Parmi les problèmes les plus importants, il y a lieu de citer :

- une grande dispersion des efforts due d'abord à la présence d'une multitude d'activités et ensuite à une confusion des rôles. Les projets, en effet, ont tendance à intégrer beaucoup trop de fonctions qu'ils ne peuvent gérer efficacement. On aboutit naturellement à un gonflement des effectifs et à l'importance excessive de l'intendance, ce qui amène inévitablement à négliger l'essentiel ;
- difficultés de coordination découlant du problème précédent. L'organisation de la synergie, au niveau du paysan, des actions de production et d'accompagnement exigent normalement que l'ensemble soit présenté comme un tout cohérent, organisé, attractif ;

- problème relevant de la gestion financière des projets due à la carence en matière de gestion financière des projets publics et de ceux financés par les institutions internationales. Cette situation découle :

- de l'absence de véritables managers pour la mise en service des projets de DRI dont la gestion est confiée aux agronomes qui n'ont aucune formation en « management et se trouvent ainsi butés aux difficultés considérables pour la maîtrise de la gestion ;
- la réalisation et la supervision financière ne font l'objet d'aucune procédure écrite sur le financement global, les budgets de fonctionnement et la trésorerie des projets.

- La difficile participation des populations rurales

L'une des caractéristiques essentielles de la philosophie du DRI, au niveau de ses méthodes, est l'importance accordée à la participation des populations rurales.

Pour la Banque Mondiale et la FAO, seule la participation de la population à la conception, à la préparation et à l'exécution des programmes de développement peut amener les collectivités à accepter l'idée de changement et à adopter les nouvelles techniques de production. Pour ces organisations, le développement rural doit être non seulement intégré mais également « participé » c'est-à-dire contractuel. Cette condition n'est pas facile à réaliser car elle implique la présence des organisations de producteurs ou de coopératives susceptibles de servir de partenaires aux projets, ce qui n'est pas non plus facile à réaliser.

10.4. Indicateurs du développement rural

La complexité inhérente au processus de développement rural et le caractère expérimental de ses programmes et projets ont conduit les experts à concevoir une série d'indicateurs. Ceux-ci se composent d'un système de suivi et d'évaluation, constituant ainsi un outil de gestion susceptible de fournir des informations sur l'efficacité et l'efficacités du programme ou projet en cours.

Afin de mieux apprécier leur pertinence, nous dirons rapidement un mot sur leurs fonctions avant de les examiner.

10.4.1. Fonctions du suivi et de l'évaluation

Tout programme ou projet de développement comprend toujours, en son sein, des mécanismes de suivi et de l'évaluation. Ils constituent des outils de gestion auxquels on devra se référer pour apprécier et réajuster les actions entreprises dans le programme initié soit par le Gouvernement, soit par une ONG, soit encore par des partenaires.

Il en est de même en ce qui concerne les programmes ou projets de développement en matière de développement rural où deux fonctions devront être assurées, l'une par le système de suivi et l'autre par celui de l'évaluation.

- Le système du suivi

Il a pour rôle de surveiller continuellement les résultats d'un programme ou d'un projet pendant son exécution. Pour ce faire, il ressort à la collecte régulière d'informations systématiques relatives à la fourniture des intrants, du calendrier des travaux, des résultats visés et d'autres éléments indispensables au succès du programme.

Le suivi apparaît ainsi un élément faisant partie intégrante du système d'information de la gestion. Celle-ci fournit au suivi :

- des informations qui permettent une appréciation correcte entre les réalisations effectives et les objectifs et étapes prévues ;
- des indications préliminaires sur les dérèglements observés ;
- l'insuffisance des résultats et les problèmes éventuels exigeant l'attention immédiate des responsables.

Ainsi qu'on peut déduire de ce qui précède, le suivi remplit deux fonctions. Il permet, en premier lieu, aux décideurs, de procéder aux ajustements exigés par la planification et à la réorientation du processus d'exécution et ce, grâce à un effet de retour rapide et fiable en indiquant les points qu'exigent des mesures correctives. Ensuite, le suivi constitue une base de données systématiques permettant des évaluations périodiques.

- Le système de l'évaluation

On entend par évaluation un processus dont le rôle est de déterminer aussi systématiquement et objectivement que possible, la pertinence, l'efficacité et l'impact des activités par rapport aux objectifs.

En d'autres termes, l'évaluation a pour objet la transmission, aux responsables, d'une information appréciative par le biais d'une analyse critique des réalisations et résultats d'un projet, programme ou politique par rapport aux objectifs fixés, aux hypothèses et stratégies de départ, et aux ressources financières disponibles.

Il s'agit donc d'une méthode visant à déterminer a posteriori dans quelle mesure le projet de départ (objectifs, moyens utilisés, motivations et bénéficiaires visés) correspond à ce qui a été effectivement accompli. C'est donc un processus formateur qui revient à l'évaluation de par son rôle bénéfique comme outil de gestion du service de l'action.

Il importe de souligner que la portée de l'évaluation est plus étendue que celle du suivi par sa procédure de déterminer de manière objective :

- la pertinence et la validité des objectifs et de la conception du programme / projet ;
- l'efficacité et la pertinence du processus d'exécution du programme / projet ;
- la capacité du programme/projet à atteindre les objectifs fixés.

On voit ainsi que l'évaluation revient à fournir une explication aux résultats obtenus par le programme/projet, identifier les problèmes et tirer les leçons qui permettront d'apporter les corrections nécessaires aux programmes et projets de même type.

De l'examen du suivi et de l'évaluation, il apparaît bien que leurs fonctions sont interdépendantes et se confondent parfois. Le suivi permet la production, la collecte et l'analyse des données nécessaires pour établir des rapports. Ces données et informations fournissent également un point de départ à l'analyse approfondie de l'évaluation. Ainsi, une évaluation qui ne se fonde pas sur les données du suivi devient très subjective ; un suivi sans l'évaluation n'a pas de sens puisqu'il est nécessaire de mesurer les progrès accomplis vers la réalisation des objectifs et de remettre constamment en question la pertinence du programme ou projet concerné. Il faut donc concevoir et utiliser le suivi et l'évaluation de façon équilibrée en tant qu'outil de gestion et d'exécution ayant un rôle clairement défini.

Pour terminer, il importe d'ajouter que le suivi fait partie intégrante du processus de gestion de l'exécution, et, comme tel, il constitue fondamentalement une fonction interne ou intégrée de l'organe d'exécution. L'évaluation par contre peut être assurée de manière plus souple, c'est-à-dire qu'elle peut faire partie ou non de l'organe d'exécution.

10.4.2. Liste d'indicateurs socioéconomiques

La FAO a mis au point un ensemble d'indicateurs socio-économiques permettant d'évaluer l'état d'avancement d'un programme de développement rural dans un pays. Il s'agit de la pauvreté rurale, de la nutrition, de la santé, de l'enseignement, de l'habitat, des services publics, de la productivité et des revenus, de la production agricole et vivrière, des ressources publiques destinées au monde rural. Ces indicateurs se regroupent dans les six principaux domaines d'intérêt du développement rural qui sont :

a. La lutte contre la pauvreté

Dans ce cadre, les indicateurs sont les suivants :

- Revenu/consommation : il s'agit de calculer le pourcentage de la population rurale appartenant à des ménages à revenu inférieur au seuil de pauvreté ;
- Nutrition : proportion de la population sous-alimentée et proportion des enfants de 1 à 5 ans souffrant de la malnutrition protéino-énergétique (MPE), ce qui provoque en eux une croissance physique insuffisante, un retard du développement mental et une grande vulnérabilité aux infections ;
- Santé : la proportion de la population rurale ayant au moins un médecin ou à tout le moins un auxiliaire médical ; le taux de mortalité infantile et juvénile ;
- Education : le taux de scolarisation des enfants, le taux de déperdition scolaire et la proportion des adultes alphabétisés ;
- Logement : proportion des ménages ruraux ayant un logement en dur ou non, le pourcentage de logements équipés en eau courante, en électricité et en installations sanitaires ;
- Accès aux services communautaires : la proportion des ménages ruraux ayant accès à l'eau potable, aux services de santé, aux écoles primaires, à d'autres services sociaux.

b. Accès à la terre, à l'eau et aux autres ressources naturelles

Il s'agit ici de déterminer le nombre d'exploitations agricoles (superficie) selon le régime foncier, la proportion des ménages ruraux sans terre, le salaire moyen des travailleurs agricoles, le volume de chômage et de sous-emploi, la proportion des travailleurs agricoles sans terre.

c. Accès aux intrants, aux marchés et aux services publics

Proportion des ménages ruraux qui bénéficient d'un crédit octroyé par une institution spécialisée.

d. Développement des activités rurales non agricoles

Proportion de la population active exerçant en milieu rural des activités non agricoles.

e. Education, formation et vulgarisation

Nombre de vulgarisateurs ruraux pour 1000 exploitations. Il convient de noter que dans les conditions de l'agriculture congolaise, la norme est de 1 vulgarisateur pour 300 agriculteurs, donc entre 3 à 4 vulgarisateurs pour 1000 ménages agricoles.

Un autre indicateur important serait d'évaluer le niveau de participation populaire, et en particulier, la participation des femmes.

f. Croissance

Deux indicateurs peuvent être calculés dans ce cadre :

- *Agriculture* : le PIB agricole par habitant et l'importance des superficies cultivées par habitant (population totale et population agricole) et par rapport à l'ensemble de terres arables ;
- *Population* : le taux annuel de croissance démographique (reproduction naturelle et migration).

On n'est pas nécessairement tenu de calculer tous ces indicateurs pour se prononcer sur l'état du développement rural dans un pays. Quelques-uns de ces indicateurs peuvent largement suffire pour se faire une idée et permettre d'élaborer une ou des politiques appropriées.

10.5. Principes cadres du développement rural intégré

Le caractère complexe du développement rural, l'état encore du niveau expérimental de ses programmes et surtout de l'indispensable condition de la prise en compte du contexte spécifique de chaque pays, expliquent l'inexistence des sources théoriques susceptibles d'expliquer de façon logique et cohérente le mécanisme de fonctionnement du développement rural intégré.

En l'absence ainsi des fondements théoriques rendant difficile l'orientation à suivre en matière de développement rural intégré, des experts des organisations internationales ont

suggéré une batterie des mesures à prendre en considération lors de l'élaboration de tout programme de DRI.

Il s'agit en définitive des directives que la FAO considère de « Programme d'Actions » en matière de DRI. Il me semble qu'il serait plutôt juste de parler des « Principes cadres » puisqu'ils portent sur des indications jugées nécessaires dans la mise en place de toute politique efficace en matière de modernisation des zones rurales.

La présente section se propose de donner l'économie du texte de ce « programme d'actions » tel qu'il a été conçu par la FAO lors de son séminaire sur le développement rural intégré organisé à Harare (Zimbabwe) en septembre 1985.

10.5.1. Concernant les objectifs et les stratégies

Le monde rural fait partie intégrante de l'espace national d'un pays et ne devrait donc pas être considéré comme un élément isolé de l'ensemble national.

Aussi la formulation de la stratégie de développement rural devrait-elle s'inscrire dans la planification économique et sociale globale tant en ce qui concerne la définition des objectifs que l'étude des possibilités matérielles et financières.

En ce qui concerne la fixation des objectifs, on devrait viser à combattre la misère rurale en mettant en place une série des critères susceptibles d'apprécier l'évolution de la pauvreté.

En outre, les politiques et les programmes mis en place devront être quantifiés et viser l'accroissement des possibilités d'emplois.

La définition seule des objectifs du développement rural reste insuffisante tant que les ressources nécessaires au financement du processus de la modernisation du monde rural ne seraient pas identifiées et mobilisées. A ce sujet, des mécanismes d'octroi des crédits au bénéfice des zones rurales devraient être mis en place pour des infrastructures socioéconomiques.

10.5.2. Concernant l'accès à la terre, à l'eau et aux autres ressources naturelles

L'organisation du système foncier, l'utilisation de la terre et de l'eau ainsi que des ressources naturelles ne sont pas identiques partout et se différencient souvent d'un pays à l'autre. L'importance de ces éléments est telle qu'ils peuvent constituer un handicap sérieux si des réformes profondes ne sont pas entreprises en vue de l'instauration d'un cadre approprié à l'épanouissement des masses rurales.

Des mesures définissant la taille des exploitations devraient être envisagées afin que les terres soient distribuées équitablement et que les paysans et les petits exploitants puissent disposer des terres.

En cas de fort morcellement des exploitations, on devra recourir à la politique de remembrement en vue de regrouper les exploitations et réunir ainsi des conditions favorables

de travail agricole. Des programmes de développement communautaire, de l'agriculture de groupe, etc. sont des stratégies à envisager.

Dans la situation des immenses étendues sans exploitant, la politique à suivre serait l'occupation des terres vacantes en recourant aux divers mécanismes d'incitation.

10.5.3. Concernant la participation populaire

La participation active de la population au processus du développement rural constitue une condition très déterminante à sa réussite.

Pour y arriver, les pouvoirs locaux devront détenir des pouvoirs et des responsabilités importantes concernant les décisions relatives aux activités de développement rural.

Les organisations populaires notamment les associations se révèlent particulièrement importantes de par leur capacité au regroupement considéré comme condition importante à l'exécution du programme.

10.5.4. Concernant le contrôle et l'évaluation

Un programme d'actions doit régulièrement être contrôlé et évalué afin d'apprécier l'évolution des actions entreprises, le respect des objectifs et les réajustements imposés par les circonstances non prévues dans le programme.

Périodiquement, des informations statistiques relatives à certains indicateurs de contrôle et d'évaluation devront être collectées pour servir d'un tableau de bord au processus du développement rural.

Ces données permettent ainsi de suivre régulièrement l'incidence des politiques menées sur les changements attendus et aussi à envisager des correctifs et des réajustements nécessaires.

10.5.5. Concernant l'intégration des femmes dans le développement rural

Il est généralement connu que dans les pays en voie de développement, la femme joue un rôle important dans la vie socioéconomique que divers programmes de développement ont tendance à oublier.

En conséquence, la femme doit être intégrée pleinement dans l'ensemble des activités du monde rural par des programmes et des actions spéciaux de formation. Ceux-ci permettront à la femme de mieux participer aux actions du développement rural.

Des études devront être réalisées afin d'identifier les obstacles bloquant et empêchant l'insertion de la femme dans le processus de développement rural.

10.5.6. Concernant l'accès aux facteurs de production, aux marchés et aux services

Les milieux ruraux font rarement usage des semences améliorées, des engrais, des pesticides et autres inputs technologiques.

Il est indispensable qu'une politique et une stratégie soient définies et mises en place afin de promouvoir l'emploi de ces inputs indispensables à l'amélioration de la productivité agricole.

Des actions visant à assurer aux agriculteurs des marchés stables et des prix incitatifs devront être envisagées.

10.5.7. Concernant l'expansion des activités rurales non agricoles

Le développement rural ne pourrait être viable sans industrialisation. L'implantation d'activités industrielles soutient le processus du développement de par les inputs qu'elle met à la disposition du secteur agricole.

L'industrialisation crée des revenus nouveaux nécessaires à stimuler l'offre alimentaire et contribue ainsi à élargir le marché agricole.

Le secteur industriel crée des emplois non agricoles, ce qui permet de réduire le chômage déguisé dans le secteur agricole.

10.5.8. Concernant l'éducation, la formation et la vulgarisation

L'éducation constitue un facteur fort important pour l'accès aux progrès. Elle permet à la population rurale de comprendre et d'adopter les nouvelles techniques de production, sans lesquelles une élévation de productivité agricole devient quasiment difficile.

Il est indispensable d'envisager des services d'éducation, y compris l'éducation préscolaire et primaire, la formation et la vulgarisation.

Il est aussi nécessaire de renforcer les programmes d'éducation extra-scolaire, en accordant une importance particulière aux cours d'alphabétisation fonctionnelle.

L'enseignement et la formation en matière de vulgarisation dans les domaines de l'agriculture, de la foresterie et des pêches devront tenir une place importante du fait qu'ils facilitent l'introduction progressive de nouvelles techniques de production.

Enfin, des instituts de recherches, les services de vulgarisation devront mettre au point des programmes de formation à la base, correspondant aux besoins des milieux ruraux.

▪ En conclusion

L'ensemble des directives présentées constituent un cadre cohérent permettant de cerner les éléments à prendre en considération dans l'élaboration d'un plan de développement rural.

10.6. Quelques agents du développement rural

L'analyse des diverses expériences en matière de développement rural a permis d'identifier certains agents qui interviennent de façon déterminante dans le processus de la modernisation du monde rural. Ces agents sont de plusieurs sortes et influencent la transformation du monde rural à des degrés divers, soit en agissant directement soit en servant de catalyseurs à d'autres facteurs.

Par agent, il faut entendre des structures d'encadrement ou d'assistance qui jouent directement ou indirectement un certain rôle dans l'amélioration des niveaux de vie de la grande masse des populations à faible revenu résidant dans les zones rurales. C'est le cas notamment des coopératives, des ONG, des associations d'agriculteurs, des mutuelles, etc. Il sera dit, dans les lignes qui suivent, un mot assez bref, sur chacun de ces agents.

10.6.1. Les concepts de la coopération et de la coopérative

Pour apprécier le rôle qu'une coopérative peut jouer dans le processus de développement rural, il nous faut tout d'abord bien comprendre ce qu'est la coopération.

a. La Coopération

Pris dans son sens large, le mot coopération signifie collaboration ou acte par lequel plusieurs personnes unissent leurs efforts et leurs ressources en vue d'une même fin, en quelque domaine que ce soit.

Cependant, lorsqu'il est employé dans le mouvement coopératif, le mot coopération signifie un processus de développement socio-économique autocentré, essentiellement basé sur le principe « un pour tous, tous pour un », les acteurs concernés étant les promoteurs et en même temps la finalité de ce développement.

A partir de là, nous pouvons passer de la coopération, comme processus, à la coopérative qui en est une des formes concrètes d'organisation.

b. La Coopérative

En nous basant sur la deuxième acception du mot coopération, nous pouvons définir la coopérative, avec B.I.T. (1971), comme « une association de personnes au nombre variable qui sont aux prises avec les mêmes difficultés économiques et qui, unies librement sur la base de l'égalité de leurs droits et obligations, s'efforcent de résoudre des difficultés principalement en gérant, à leurs propres risques et en utilisant pour leur commun avantage matériel et moral et dans une collaboration commune, une entreprise à laquelle elles ont transféré une ou plusieurs de leurs fonctions économiques répondant à des besoins qu'elles ont en commun ». De cette définition, nous pouvons dire que la coopérative revêt deux aspects.

Elle est d'abord une forme d'association de personnes physiques ou morales qui, de conditions plus ou moins semblables et pour résoudre certains de leurs problèmes, décident de s'associer et de mettre ensemble leurs ressources financières et humaines pour réaliser des objectifs communs.

Au niveau de l'association, l'objectif commun est essentiellement d'ordre social : l'accent est mis sur le rôle des liens de solidarité et de cohésion sociale que fait naître la coopérative.

Elle est également une entreprise économique. Selon Suavet (1962), une entreprise est, dans son acception générale « une organisation constituant une entité économique destinée à la production, à l'échange ou à la circulation des biens et des services ». La coopérative répond au contenu de cette définition.

En effet, les activités entreprises en vue de la réalisation de l'objectif commun que se sont fixés les coopérateurs se situent avant tout sur le plan économique.

De là, on peut dire que la coopérative a pour objet direct la production de biens et de services en vue de la satisfaction de besoins.

Les deux aspects dégagés ci-haut sont intimement liés. En effet, le social ne se réalise que par l'économique qui, lui-même, est au service du social. Ceci signifie qu'en tant qu'association des personnes qui sont aux prises avec les mêmes difficultés économiques, la coopérative joue un rôle social car elle permet à ses membres de s'aider eux-mêmes et de s'entraider grâce au développement de l'esprit de solidarité. En outre, en tant qu'entreprise, la coopérative remplit un rôle économique parce qu'elle fournit, à ses membres, des biens et des services pour satisfaire leurs besoins.

Dans la coopérative, ces deux aspects se retrouvent simultanément et leur réalisation y est mutuelle et réciproque.

De ces définitions, on peut dégager des éléments essentiels caractérisant une coopérative. Il y apparaît d'abord que le mouvement coopératif donne toujours naissance à des entreprises de caractère collectif. Il s'agit des entreprises de service différentes de celles de rapport ou de profits propres du système capitaliste. Ensuite, cette association de personnes physique s'oppose aux associations de capitaux.

L'entreprise coopérative reste la propriété collective de tous ses membres, sans considération de l'apport ou capitaux de ceux-ci, alors que l'entreprise capitaliste appartient pour une part bien déterminée à chacun de ceux qui ont fourni les capitaux et ce, suivant la proportion exacte de ceux-ci. Enfin, l'entreprise coopérative a pour but la satisfaction des besoins de ses associés ; elle veut rendre le service qu'ils ont recherché en s'associant les uns aux autres. Par contre l'entreprise capitaliste n'a d'autre but que la recherche du profit le plus grand au bénéfice de ceux qui détiennent les capitaux. Revenons-en à présent au rôle de la coopérative en tant que facteur structurant du monde rural.

Dans tout processus de développement économique, il est toujours question de la conception du travail, du profit, de l'épargne, de l'investissement et du temps, éléments qui se retrouvent tous réunis au sein d'une coopérative.

En effet, les structures de la société traditionnelle reposent sur un mode de production axé sur l'autosubsistance. Elles s'opposent donc, sous plusieurs aspects, à la libération d'un système fermé de sous-emploi et de sous-production.

Mais, lorsque le paysan s'affilie à la coopérative, il entre volontairement dans une organisation qui lui assure une plus grande liberté pour l'épanouissement de ses potentialités économiques. La coopérative intègre donc le paysan dans l'économie moderne en lui facilitant l'accès au crédit agricole, à la commercialisation de ses produits, à l'équipement technique, à la vulgarisation. La coopérative apparaît ainsi un moyen d'organiser les paysans. Elle fait éclater les structures dépassées et prépare les communautés rurales à prendre en main la gestion de leurs affaires, dans le secteur économique et dans les différents services communautaires. Ainsi le regroupement des paysans en coopérative favorise la prise de conscience et le conditionnement structurel suffisant pour reconvertir les mentalités par la puissance orientative qu'il exerce en faveur du progrès.

Il apparaît de ce survol que les coopératives renferment en elles des facteurs structurants susceptibles d'enclencher le processus de développement rural c'est-à-dire la transformation et l'amélioration des conditions de vie et de travail de la population rurale.

L'organisation coopérative apparaît ainsi une des méthodes permettant d'améliorer les conditions de travail, d'accroître la productivité et de relever le niveau de vie des populations rurales. Cependant, il faut noter trois sortes de résistances dans le milieu des agriculteurs en l'endroit de la coopérative. Il s'agit de la résistance d'ordre socio-psychologique qui se traduit par la motivation économique archaïque, la résistance d'ordre institutionnel due à la prédominance du système social traditionnel et la résistance d'ordre technique liée au manque de formation et d'éducation coopérative et l'absence d'une expérience pratique de la gestion coopérative.

10.6.2. Organisation non gouvernementale (O.N.G.)

Par ONG on entend généralement une structure d'encadrement ou d'assistance, composée des personnes ayant décidé de se regrouper librement et d'agir d'une façon indépendante du pouvoir public dans le but de la réalisation du bien être social.

En ce qui concerne les traits caractéristiques d'une ONG, on relève les éléments ci-après :

- l'altruisme : répondre aux besoins des autres
- l'autonomie : être distinct et indépendant du gouvernement
- la participation : donner les moyens de participer
- l'efficacité : capable d'innover pour répondre à un contexte de développement
- la coopération : être en relation, communication avec les communautés bénéficiaires ou groupe cible

Ainsi, les ONG naissent pour appuyer les efforts des populations qui seraient confrontées à des nombreux problèmes et paraissent de ce fait poursuivre un idéal humanitaire.

Sur le terrain, les ONG se présentent sous forme des projets de développement et constituent ainsi des instruments de modernisation. En effet, les expériences, dans le Tiers-Monde, de tous petits projets de développement rural montrent bien le dynamisme de la petite échelle.

La réussite de ces projets tient essentiellement au fait qu'ils sont orientés vers la solution pratique et rapide des problèmes les plus urgents de la population tels que : canaux d'irrigation, construction de moulins à vent, construction de logements, création de petits ateliers artisanaux, etc. Ce genre de projets réalisés par la population concernée, avec l'aide des techniciens nationaux ou étrangers, utilisant autant que possible des matériaux locaux et des technologies appropriées, comportent des actions positives.

En effet, ils valorisent les populations locales en leur faisant prendre conscience de l'importance de leurs participations et de leurs suggestions pour leur avenir et modernisent les zones rurales par leur recours à des technologies appropriées.

C'est dans ce sens que les expériences des ONG peuvent être d'une grande valeur par le déclenchement de leur dynamique interne.

Il convient cependant de faire remarquer que la pratique de petits projets n'est pas toujours rentable dans le court terme. Cependant elle a un double avantage : le freinage de l'émigration vers les villes avec toutes les conséquences négatives qu'elle entraîne tant sur le plan économique que social et la confiance qu'elle crée au sein de la population rurale.

En guise de conclusion, il y a lieu d'affirmer qu'à partir des petits projets implantés dans les zones rurales, avec les suggestions et la participation de la population concernée, les ONG peuvent jouer un grand rôle dans la modernisation et le développement du monde rural.

10.6.3. Associatif tontinier

La « tontine » désigne une opération groupant deux ou plusieurs personnes qui se connaissent parfaitement, se font confiance et qui conviennent de se verser réciproquement à tour de rôle et à échéance fixe, une certaine somme d'argent.

Elle poursuit pour but la recherche d'un montant nettement plus important que ne l'aurait réuni les seules ressources personnelles.

Dans son déroulement, on distingue deux temps à savoir : le tour et le cycle. Le premier désigne le moment où un membre de la tontine touche l'intégralité des cotisations versées par les autres membres et le second comprend l'ensemble des tours c'est-à-dire, l'ensemble des moments où tous les partenaires de la tontine auront, chacun personnellement perçu une fois l'intégralité des mises.

En plus de l'action de solidarité que l'association tontinière réalise, elle constitue périodiquement un petit marché financier, certes informel, mais susceptible cependant de permettre au membre bénéficiaire des mises d'accéder au crédit et pour les autres de placer leur épargne.

Quand on sait que beaucoup des gouvernements dans le Tiers-Monde, manquent des ressources pour entreprendre des actions de modernisation dans les zones rurales, nous pensons que de telles pratiques sont de nature à réunir des moyens à la taille des petits projets dont l'impact dans la vie des populations rurales peut être significatif.

Par cette opération, il y a lieu d'entreprendre la transformation des zones rurales dans la mesure où les crédits ainsi récoltés sont orientés vers des activités productives ou toute autre action du milieu rural capable d'améliorer les conditions de vie.

Il importe cependant de faire remarquer qu'il existe deux sortes de tontines : l'une à caractère mutualiste dont l'objectif est l'entraide et l'assistance sociale en cas d'événements heureux ou triste, la seconde sorte est à caractère financier (association d'épargne et de crédit sans but lucratif) au sein de laquelle se font les opérations monétaires. Cette dernière forme permet de collecter des sommes importantes susceptibles de financer certaines activités agricoles.

En dépit de sa forte qualité de collecter des sommes importantes, il faut noter quatre faiblesses inhérentes à cette formule :

- les sommes d'argent pour chaque membre au cours d'un cycle tontinier, ne produisent généralement pas d'intérêt, ce qui peut constituer une perte de pouvoir d'achat en cas d'érosion monétaire ou d'inflation galopante.
- le risque de thésaurisation (pour les membres levant les mises) et de recours au prêt usuraire (pour les autres épargnants en attente de tour).
- la non-reconnaissance juridique de l'autonomie décisionnelle de la femme mariée dans certains pays du Tiers-Monde.
- La nature éphémère de l'association tontinière elle-même.

Malgré ces faiblesses, les associations tontinières restent indispensables tant qu'il n'y aura pas de formes de biens et de services plus accessibles à la population pauvre surtout des campagnes.

10.6.4. Mutuelles d'épargne et de crédit pour les ruraux

Elles désignent généralement des personnes regroupées en association mettant en commun leur épargne pour s'entraider financièrement en cas d'un événement heureux ou malheureux d'un des membres.

Sous l'impulsion de certains gouvernements, les mutuelles ont pris une orientation vers les actions de développement. En effet, elles permettent aux membres d'obtenir des prêts pour financer leurs projets agricoles, piscicoles ou d'élevage. Elles jouent dans ce cas le rôle d'une banque de financement des activités agricoles et peuvent de ce fait contribuer à la modernisation des zones rurales à petite échelle. Si de telles opérations se multiplient, leur impact sera forcément important.

Dans le cas du Congo-Brazzaville, ces mutuelles constituent des intermédiaires financiers permettant de lutter contre l'usure, en finançant en priorité le monde rural. Elles développent l'économie coopérative et la philosophie mutualiste tout en favorisant l'éducation pour tous, évitant la thésaurisation, l'exode rural, en offrant une alternative aux personnes qui veulent entreprendre dans le monde rural.

▪ En conclusion

L'ensemble de ces agents permet de jouer un rôle important dans la modernisation des zones rurales s'ils sont correctement encadrés. Ils peuvent constituer une structure solide d'encadrement dans le processus de transformation du monde rural.

10.7. Le développement durable

L'expression « développement durable » est la traduction des termes anglais « *sustainable development* ». Elle a été définie pour la première fois de façon claire en 1987, dans le rapport Brundtland de la commission de l'ONU sur l'éco-développement. Ce rapport constitue la référence clé pour la popularisation du concept de développement durable.

Dans son deuxième chapitre, le rapport Brundtland définit le développement durable comme « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs » (Paulet, 2005). Il précise en outre que « deux concepts sont inhérents à cette notion : le concept de « besoin », et plus particulièrement les besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient de donner la plus grande priorité, et l'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale impose sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir (...). Au sens plus large, le développement durable vise à favoriser un état d'harmonie entre les êtres humains et entre l'homme et la nature » (Brunel, 2004).

Une autre définition du développement durable, émanant des Nations-Unies, introduit une nouvelle composante : les limites à respecter par le développement. Le développement durable y est défini comme « le fait d'améliorer les conditions d'existence des communautés humaines tout en restant dans les limites de la capacité de charge des écosystèmes » (Zaccai, 2002).

Le concept de développement durable repose sur l'articulation de trois catégories de « capitaux », appelés aussi les trois « piliers »²¹ :

- **Le capital humain**, qui comprend la santé, les connaissances, la formation, la culture, l'accès au travail, les conditions d'existence en général.
- **Le capital économique**, qui englobe les moyens financiers, les machines, les bâtiments, l'industrie, le commerce.
- **Le capital environnemental**, qui concerne les ressources naturelles, la qualité de l'environnement et le climat.

L'idée du développement durable est de concilier des politiques économiques efficaces qui soient en même temps socialement équitables et écologiquement tolérables. Il vise donc trois objectifs :

²¹ On parle aussi des trois E (Economique, Equitable, Ecologique) ou des trois P (Prosperité, People, Planet).

- Maintenir l'intégrité de l'environnement

C'est-à-dire intégrer, dans l'ensemble des actions des communautés humaines, la préoccupation du maintien de la vitalité et de la diversité des gènes, des espèces et de l'ensemble des écosystèmes naturels terrestres et aquatiques, et ce, notamment, par des mesures de protection de la qualité de l'environnement, par la restauration, l'aménagement et le maintien des habitats essentiels aux espèces ainsi que par une gestion durable de l'utilisation des populations animales et végétales exploitées.

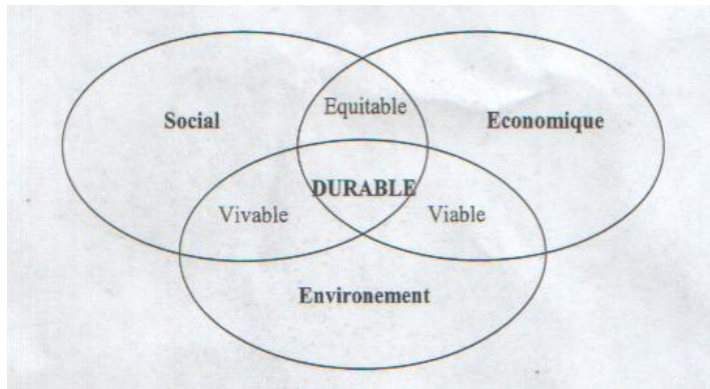
- Améliorer l'équité sociale

C'est-à-dire satisfaire les besoins essentiels des communautés humaines présentes et futures et améliorer la qualité de vie. Ces objectifs peuvent se réaliser notamment par l'accès pour tous à l'emploi, à l'éducation, aux soins médicaux et aux services sociaux, à un logement de qualité, ainsi que par le respect des droits et des libertés de la personne, et par la participation, pour l'ensemble des groupes de la société, aux différents processus de prise de décision.

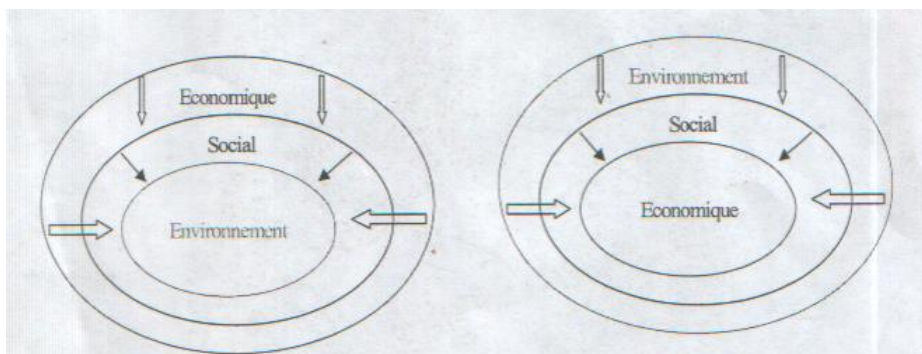
- Améliorer l'efficacité économique

Ce qui consiste à favoriser une gestion optimale des ressources humaines, naturelles et financières, afin de permettre la satisfaction des besoins des communautés humaines, et ce, surtout par la responsabilisation des entreprises et des consommateurs au regard des biens et des services qu'ils produisent et utilisent ainsi que par l'adoption de politiques gouvernementales appropriées (principe du pollueur/utilisateur-payeur, internalisation des coûts environnementaux et sociaux, éco-fiscalité, etc.).

▪ Les trois piliers du développement durable

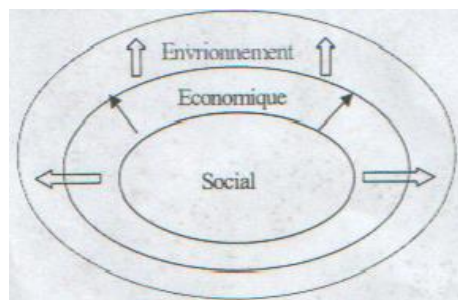


▪ L'articulation de ces trois piliers donne lieu à trois représentations du développement durable



Il n'y aura de préoccupations sociales et environnementales que si l'économie se porte bien

C'est au prix de la préservation de l'environnement que pourront se développer durablement l'économie et l'équité sociale



L'être humain, au centre du développement durable, est l'acteur primordiale d'une économie équitable et soucieuse du respect de l'environnement

BIBLIOGRAPHIE

- BADOUIN, R., (1967), Agriculture et accession au développement, Ed. A Pedone, Paris.
- BADOUIN, R., (1971), Economie Rurale, Librairie Armand colin, Paris.
- BAIROCH, P., (1970), Diagnostic de l'évolution économique du Tiers-Monde 1900-1968, Gauthier-Villars-Editeur, Paris.
- BANQUE DU ZAÏRE, 1995, Rapport annuel, Kinshasa.
- BANQUE NATIONALE DU CONGO, (1967), Rapport annuel, Kinshasa.
- BARRE, R., (1973), Economie politique, Tome 1, PUF, Thémis, Paris.
- BENSOUSSAN, C., (1969), Progrès techniques et distorsions économiques internes, Cujas, Paris.
- BOUSSARD, J.M., (1987), Economie de l'Agriculture, Economica, Paris.
- BRUNEL, S., (2004), Le développement durable, Ed. PUF, coll. « Que sais-je ? » n°3719, Paris.
- BUBLOT, G., (1974), Economie de la production agricole, Vander Editeur, Louvain.
- DAGENAIS, F., (1972), l'Economie du complexe agro-industrie, Thèse de doctorat en Sciences Economiques, Université de Montpellier, Montpellier, France.
- de JANVRY, A., et SADOULET, E., (1995), Quantitative Development Policy Analysis, The Johns Hopkins University Press, Baltimore and London.
- de JANVRY, A., FAFCHAMPS, M., ET SADOULET, E., (1991), Peasant household behaviour with missing markets: some paradoxes explained, the Economic Journal 101.
- DEPARTEMENT DE L'AGRICULTURE (1976), recensement de l'agriculture 1970, Résultats définitifs, Kinshasa.
- DEPARTEMENT DE L'AGRICULTURE, (1980), Annuaire des statistiques agricoles 1977-1978, Kinshasa.
- DEPARTEMENT DE L'AGRICULTURE ET DEVELOPPEMENT RURAL, (1982), situation actuelle de l'agriculture zaïroise, Kinshasa
- DIKOUME, G., (1972), Stratégie du développement rural en Afrique, in cahiers économiques et sociaux, IRES, Kinshasa.
- DUMONT, R., (1975), La croissance de la famine ! Une agriculture repensée, Editions du seuil, Paris.
- GONDE, PARAISSO et AYASSOUS, (1973), Approche intégrée au développement, à la santé et à la population, OCDE, Paris.
- GUERRIEN, B., (1996), Dictionnaire d'analyse économique. Microéconomie, théorie des jeux, etc., La découverte, Paris.
- HALLET, G. (1981), The Economics of Agricultural Policy, Basil Blackwell, 2^{ème} edition.
- HARRIGAN, J., Loader, R., Thirtle, C., (1995), la politique des prix: le gouvernement et le marché, FAO, Documents de formation pour la planification agricole.

- HENRY DE FRAHAN, B., (2006), *Economie Rurale*, manuel de cours, Diffusion Universitaire CIACO, UCL, Louvain-la-Neuve.
- INS, (1995), *Annuaire statistique 1979-1998*, 5^{ème} volume, Kinshasa, RDC.
- JOHANSSON, P.O., (1991), *An introduction to modern Welfare economics*, Cambridge University Press, Great Britain.
- KINTAMBU, M., et TIKER, T., (1987), *Urbanisation, Consommation alimentaire et approvisionnement de Kinshasa*, Kinshasa.
- MILGROM, P., et Roberts, J., (1997), *Economie, Organisation et management*, PUG-De Boeck Université, coll. Ouvertures économiques.
- MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL, 1996, *Annuaire des statistiques agricoles*, Kinshasa.
- MOKONDA BONZA, F., (2003), *Support du cours d'Economie Rurale Générale*, Faseg, UNIKIN.
- MOUSSA, P., (1974), *Comment le Tiers-Monde peut-il s'industrialiser*, in *Problèmes économiques du 28 mars 1974*, n°1315. Documentation Française, Paris.
- NGUYEN, G.D., (1995), *Economie Industrielle Appliquée*, Vuibert, Coll. Economie, Paris.
- NKWEMBE UNSITAL, G.B., (2006), *La problématique de la pauvreté des ménages agricoles ruraux et urbains dans la périphérie de la ville de Kinshasa. Essai d'analyse du phénomène et de ses implications sur la sécurité alimentaire*, Thèse de doctorat en économie rurale, UCL, Louvain-la-Neuve, Belgique.
- PAULET, J.P., (2005), *Le développement durable*, éd. Ellypses, Coll. "Transversales Débats", Paris.
- PERROUX, F., (1962), *l'Economie des jeunes nations*, PUF, Paris.
- PIERRE VIAU, (1967), *l'agriculture dans l'économie*, éd. économie et humanisme, Paris.
- PUGO, L., (1993), *La filière riz en Guinée forestière*, Département des cultures annuelles, laboratoire d'économie, Document du CIRAD-CA n°38, Montpellier.
- PUGO, L., (1993), *More madress in my method: searching for the theoretical bases of the structure-conduct performance methodology and its applications to underdeveloped agricultural markets*
- RISTON, C., (1997), *Marketing, agriculture and economics: presidential address*, *Journal of agricultural Economics*.
- SCARBOROUGH, V., et Kydd, J. (1992), *Economic Analysis of Agricultural Markets: A manual*, Natural Ressources institute, Chatham, UK.
- TIKER, T., (1975), *Agriculture et industrie. Evolution et perspectives. Essai d'une analyse de la formation économique du Zaïre*, thèse de doctorat d'Etat en Sciences Economiques, Université de paris I, Paris.
- TIKER, T., (1988), *Les politiques agricoles au Zaïre : Etat de la question et perspectives*, in cahier Cerdas, Kinshasa.
- TIKER, T., et MOKONDA, B., (1977), *Le café et l'économie Zaïroise*, in lettre mensuelle de l'IRES, Kinshasa.

TIKER-TIKER, C.J., (1998), Cours d'Economie Rurale, Faculté des Sciences Economiques, UNIKIN.

TOLLENS, E., (1995), Cadre conceptuel concernant l'analyse de la performance économique des marchés, Katholieke Universiteit leuven, Département d'économie agricole, Faculté des sciences agronomiques et biologiques appliquées, Leuven.

UMA LELE, (1975), Le développement rural, Banque Mondiale, Economica.

VAN DEN BAN ET AL., (1994), La vulgarisation rurale en Afrique, éd. Karthala, Paris.

VINAY, B., (1968), L'Afrique commerce avec l'Afrique, PUF, Paris.

ZACCAI, E., (2002), Le développement durable. Dynamique et constitution d'un projet, éd. Pie-Peter Lange, Col. Ecopolis, n°1, Bruxelles.